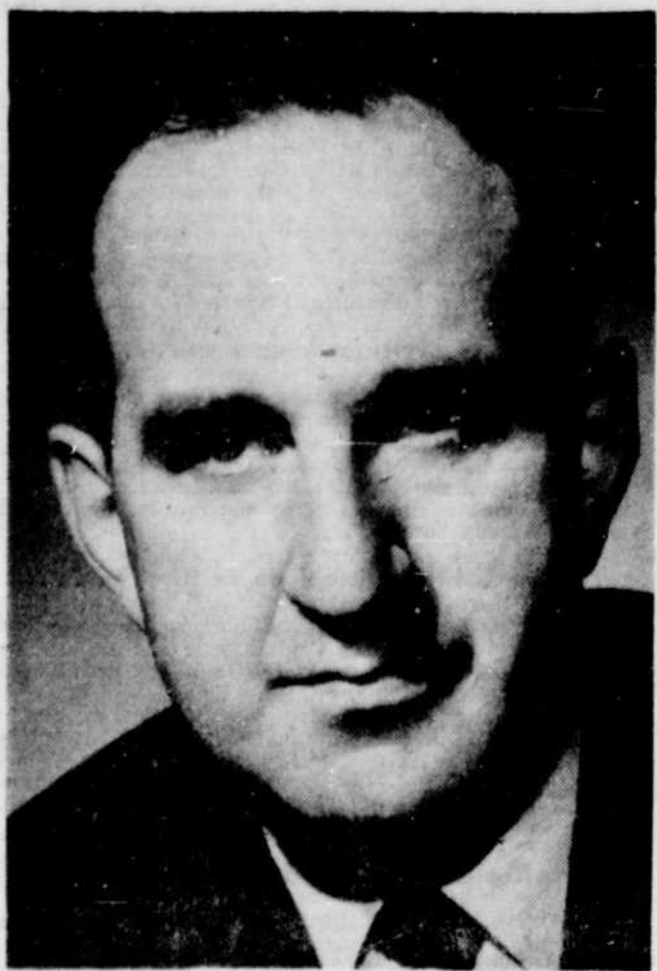


Trêve avec l'UN



M. Pierre Laporte

Politique bipartite sur la question de la constitution

— Laporte

MONTREAL (P.C.) — M. Pierre Laporte a lancé hier soir l'idée d'une trêve entre les partis politiques au Québec afin de permettre de rédiger "de façon précise et claire" les amendements qu'il faudra apporter à la constitution pour que le Québec se réalise pleinement dans les trois domaines fondamentaux que sont la culture, l'économie et la politique.

"Dans ce domaine qui dépasse largement les limites de la politique partisane, a déclaré le député libéral de Chambly à l'Assemblée législative, devant les membres du club social B'nai B'rith, nous devrions, entre partis politiques, convenir d'une trêve. Nous devrions, je le souhaite vivement, non pas comme politiciens, mais comme membres de la communauté canadienne-française, tenter de nous mettre d'accord sur une politique constitutionnelle, au-dessus et au-delà des partis.

"Ce que je réclame en somme, c'est une politique bi-partisane sur toute la question constitutionnelle. Nous avons suffisamment d'autres domaines où nous pouvons différer d'opinion et proposer aux électeurs des options différentes, pour que nous cessions cette discussion partisane autour de nos objectifs vitaux, discussion qui ne peut que conduire à une escalade redoutable, et affaiblir la position du Québec face au reste du Canada.

"Au nom de l'avenir même du Québec, nous avons le devoir d'oublier la politique pour penser à la nation", a-t-il déclaré.

COMITE

Regrettant que les membres du Comité parlementaire de la constitution ne se soient jamais réunis depuis la reorganisation du comité, au début de la session, M. Laporte a demandé si "cette mise en veilleuse d'un comité de cette importance n'a pas pour but de permettre au gouvernement actuel de tenter de se faire du capital politique sur un sujet dont l'envergure est authentiquement nationale".

"Je demande que le comité parlementaire de la constitution se réunisse sans délai pour qu'il puisse, bien en garde contre les considérations partisans, mettre au point ce qui deviendra la grande Charte du Canada français."

Rappelant que dans le domaine de l'autonomie provinciale le parti libéral avait agi avec beaucoup de détermination, il a poursuivi:

"Après ce qui s'est passé depuis 1960, avec ce que nous savons de la situation actuelle, qu'on puisse prétendre que le parti libéral du Québec serait une "section" ou une "aile" du parti libéral-fédéral, disons que pour le moins, c'est faire preuve d'un manque d'information."

PARTI LIBERAL

Admettant que le parti libéral ne possède pas de formules toutes faites, et que comme les autres Québécois, nous interrogeons, nous cherchons, nous étudions, le conférencier a affirmé que son parti était plus décidé que jamais "à aller au fond des choses dans le domaine constitutionnel".

En terminant il a déclaré: "Lorsque l'ensemble du Canada français aura fait cet effort commun de prise de conscience nous entrerons véritablement dans la période cruciale de l'avenir du Canada, car nous devons sans doute comprendre que la négociation s'impose, mais il devra être également compris que nous ne pourrions consentir à reculer sur l'essentiel de ce que nous aurons proposé.

"C'est alors que le Canada sera ou ne sera plus. Personnellement, je souhaite qu'il soit."

Thant menace les deux grands de démissionner

LE CAIRE (A.F.P.) — M. Thant, secrétaire général des Nations Unies, a menacé les gouvernements de Washington et de Moscou de se démettre de ses fonctions s'ils ne l'aideraient pas à résoudre les problèmes qui se posent à l'ONU, affirme le quotidien Al-Ahram sous la signature de son correspondant aux Nations Unies.

Selon le journal égyptien, M. Thant aurait fait remarquer aux gouvernements américain et soviétique qu'au moment où il avait accepté le renouvellement de son mandat trois problèmes insolubles étaient posés à l'ONU: Guerre du Vietnam, crise financière de l'Organisation des Nations Unies et maintien de la paix mondiale.

Or aujourd'hui, un quatrième problème insoluble vient, de l'avis de M. Thant, s'ajouter aux trois premiers: La crise du Moyen-Orient.

D'ici trois ans, selon Peyrefitte

COOPERATION FRANCE-QUEBEC DIX FOIS PLUS IMPORTANTE

Par Lucien BOUCHARD

La coopération que la France accorde au Québec pour aider à son épanouissement culturel et économique présentement sera multipliée par dix fois la valeur actuelle qu'elle représente, au cours des trois prochaines années, a déclaré hier soir, M. Alain Peyrefitte, ministre de l'Éducation de la République française au cours d'une conférence de presse qui eut lieu dans la salle du Conseil législatif, en présence du ministre d'État à l'Éducation du Québec, M. Marcel Masse.

Bien qu'il n'ait pas voulu citer de chiffres précis, M. Peyrefitte a laissé entendre que la coopération franco-québécoise se serait accrue de 5 millions de francs l'an dernier, la somme de 5 millions de francs actuels, ce qui représente \$1,250,000 environ en monnaie canadienne. Cela signifie donc que le programme d'échanges serait porté à 50 millions de francs par la France ou à \$12 millions environ, d'ici 1970.

Cet effort accru prendra plusieurs formes. Les bourses d'études aux étudiants québécois du niveau universitaire et technique seront plus substantielles et leur nombre sera porté de 90 à 1,000.

Le nombre de professeurs français enseignant au Québec sera accru. Il était de 73 l'an dernier. Il serait donc porté, d'ici 1970, à environ 300 comptant des enseignants à tous les niveaux.

La France constituera un "réservoir de crédits" dans lequel les professeurs du Québec pourront puiser pour se spécialiser, selon leurs besoins. Le ministre français qui se dit l'intendant suivant la visite du général de Gaulle a aussi annoncé la création de deux centres franco-québécois de pédagogie, l'un à Québec et l'autre à Paris. Un comité commun de coopération sur l'enseignement technique sera aussi formé, ainsi que des équipes de chercheurs dans le domaine de la science et de la technique pour permettre aux deux gou-

vernements de développer leurs connaissances actuelles. M. Peyrefitte a aussi annoncé une coopération accrue dans le domaine audio-visuel, soit la création d'une banque commune de films et autres équipements éducatifs.

En plus d'aider à la diffusion de livres et de revues techniques, il sera formé un comité franco-québécois pour la rédaction de volumes didactiques.

Enfin, de grandes écoles françaises comme l'école nationale d'administration seront ouvertes aux Canadiens français et des centres pour les examens d'accès à ces institutions seront ouverts au Québec, comme il y en a à Alger, Tunis et Dakar.

Le visiteur français a dit que ces échanges se feront dans un esprit de réciprocité, d'égal à égal, comme deux frères qui s'échangent des cadeaux sans se préoccuper de la valeur réciproque de ces présents.

M. Peyrefitte a dit que lors de sa visite, le président de Gaulle avait creusé des sillons et semé et qu'il fallait maintenant arroser et veiller à protéger la récolte.

"Avant 1965, a dit M. Peyrefitte, par suite de l'insuffisance de connaissance du partenaire, les relations entre les deux pays étaient réduites à peu de chose, mais depuis que des ententes ont été signées, il s'est fait des transformations dans les relations entre les deux pays et il se prépare de grandes choses.

Il a pris soin d'ajouter que ces échanges ne sont dirigés contre personne et qu'elles se font dans un esprit d'égalité de fraternité et de paix et que la France est désireuse de continuer à maintenir de bonnes relations avec le reste du Canada.

A une question d'un journaliste, le ministre s'est inscrit en faux contre le terme "assistance" disant que ces échanges se font d'égal à égal entre la France et le Québec. "M. Bertrand, a-t-il dit, a porté à mon égard un toast magnifique "à la France libre". J'ai répondu par un toast "au Québec libre".

M. Peyrefitte a aussi annoncé que des structures seront mises en place, probablement au niveau ministériel, pour donner une impulsion nouvelle à ces échanges.

Le délégué de la France était porteur d'une lettre personnelle de la part du général de Gaulle à l'intention du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, dans laquelle il donnait mandat au ministre visiteur de discuter de ces échanges culturels et éducatifs, ce qui n'exclut pas, a dit M. Peyrefitte, la possibilité d'autres missions sur le plan économique.

"J'ai l'impression, a-t-il dit, qu'à partir de maintenant, les avions des compagnies aériennes qui assurent la liaison entre Québec et Paris ne manqueront pas de passagers."

M. Peyrefitte a dit qu'il avait rencontré M. Johnson à deux reprises et qu'ils avaient travaillé ensemble durant 5 heures sans arrêt, hier matin, "ce qui prouve, a-t-il dit, que l'état de santé de notre premier ministre n'est pas critique".

Le ministre émettra un communiqué donnant des détails précis des derniers accords, soit ceux qui ont été conclus au cours de la présente visite, avant son départ pour Paris, vendredi. Il a déclaré hier que les pourparlers n'étaient pas encore terminés et que bien des aspects devaient être précisés avant de faire l'objet d'un communiqué officiel.

expo67

(par la Presse Canadienne)
Nombre de visiteurs mercredi:
259,359, à 24 h. (h.a.e.)
Nombre de visiteurs prévu:
127,800
Nombre cumulé de visiteurs:
40,046,149
Nombre cumulé prévu:
30,025,708

SOLLICITER UN MANDAT DU FÉDÉRAL N'EST PAS UN ACTE DE TRAHISE ENVERS LE QUÉBEC (J. MARCHAND)



Par Lucien Bouchard

Le leader québécois du parti libéral fédéral, M. Jean Marchand, a déclaré hier soir à la maison Montmorency où a débuté une "retraite fermée" des libéraux fédéraux du Québec, qu'il croyait que l'avenir du Québec est mieux assuré à l'intérieur du Canada que dans l'attente d'un mandat de la population du Québec et qui sommes convaincus que c'est dans un régime fédéral que notre

manche, M. Marchand a dit que solliciter un mandat du fédéral n'est pas commettre un acte de trahise envers le Québec. C'est croire que l'association du Québec et du Canada est profitable à l'un comme à l'autre.

"Notre position, a-t-il dit, n'est pas facile, surtout pour nous Canadiens français qui avons reçu un mandat de la population du Québec et qui sommes convaincus que c'est dans un régime fédéral que notre

groupe culturel a le plus de chances de survivre et de se développer".

M. Marchand a qualifié la Confédération canadienne d'un accommodement reposant sur la volonté générale de la population et qui peut être changé par cette même volonté. "Le statut constitutionnel fédéral est, dit-il, celui qui correspond le mieux à nos intérêts et à nos aspirations."

Après avoir souligné que le petit peuple de 60,000 Français abandonné sur les bords du Saint-Laurent en 1760, sur un continent fortement dominé par les Anglo-Saxons, a survécu, a grandi et atteint une dimension et une maturité qui le rendent aujourd'hui insaisissable, M. Marchand a dit que si les Chevaliers de l'Indépendance avaient dirigé les colons Canadiens français en 1760, "il est certain que nous ne serions pas ici pour discuter de notre avenir collectif".

Faisant l'apologie du régime confédératif, le leader politique a dit qu'il avait protégé toutes les grandes libertés fondamentales dont certaines furent à quelques occasions menacées sous le régime Duplessis.

PAS DE QUERELLE DE MOTS

Se référant tacitement à la conférence des penseurs conservateurs qui eut lieu au même endroit il y a quelques semaines, le conférencier a dit que les libéraux fédéraux du Québec voulaient éviter les discussions stériles, des querelles de mots sur des concepts tels que le statut particulier ou les deux nations.

"Il n'est pas nécessaire d'inscrire cela dans des résolutions, pour nous, dit-il, ce ne sont pas des théories mais des faits."

Plus tard, le conférencier déclarait que l'égalité entre les deux peuples fondateurs est loin d'être une réalité. "Nous devons, a-t-il dit, des participants de deuxième et troisième importance dans la vie économique du pays. Le haut fonctionnaire fédéral compte peu de Canadiens de langue française". Mais il croit que les déficiences nombreuses qu'il a énumérées de la pension de Louis Riel à la domination anglophone peuvent être corrigées à l'intérieur des cadres confédératifs sans qu'il soit nécessaire de faire courir de graves dangers à la communauté québécoise.

LES APOTRES DU MASOCHISME

Enfin, M. Marchand a qualifié d'apôtres du masochisme et de la division ceux qui répandent l'idée d'une lutte à finir entre députés fédéraux et provinciaux, et ceux qui utilisent la violence pour le triomphe de leurs idées.

"Personne, dit-il, n'a le droit de prendre pour acquis que la population canadienne-française a rejeté la Confédération pour justifier ainsi ses actions terroristes et ses atteintes à l'intégrité physique et morale des autres."

Il a dénoncé le sabotage du train de la Confédération sous prétexte que l'on s'oppose à la Confédération canadienne alors que la majorité de la population n'a pas manifesté politiquement qu'elle partageait ces sentiments. "C'est, dit-il, un acte criminel de droit commun."

"Les indépendantistes ont le droit, comme tous les autres groupements politiques, de tenter de convaincre la population du bien-fondé de leur point de vue. S'ils y parviennent, ils organiseront la société suivant le mandat qu'ils ont reçu et les nouvelles minorités politiques n'auront qu'à accepter cet état de fait et n'auront aucun droit, par la violence, d'empêcher le nouvel État de fonctionner à moins que lui-même crée des situations de violence. Si ce règlement de la démocratie n'est pas respecté, je vous avoue que nous nous préparons des lendemains qui ne chanteront pas."

M. Marchand a dit ensuite que les libéraux n'ont aucune objection à discuter du statut du Québec dans la Confédération et que des correctifs qu'il doit être apportés à la consti-

tution canadienne, mais il veut éviter des querelles de mots, un effet qui dans le passé n'a rien donné de valable.

Enfin, le conférencier a dénoncé les tentatives de noyautage de Radio-Canada par les séparatistes ou tout autre groupement politique. Justement, la question de l'information et des mass-media doit faire l'objet d'une séance aujourd'hui. Le conférencier sera le journaliste Jean-Louis Gagnon.

Stanfield a convoqué un caucus des députés conservateurs

OTTAWA (P.C.) — M. Robert Stanfield, nouveau chef du parti conservateur, a convoqué une assemblée à huis-clos des 95 députés conservateurs pour samedi, le 23 septembre, a annoncé, aujourd'hui M. J. Waldo Monteith, chef du caucus conservateur.

Ce sera la première rencontre entre les députés et M. Stanfield depuis l'accession au leadership de ce dernier.

M. John Diefenbaker, ancien chef du parti jusqu'à samedi dernier, ne pourra peut-être pas assister à cette réunion. En effet il doit donner une conférence à l'Université de Saskatchewan à Saskatoon, le 22 septembre, dans la soirée.

M. Diefenbaker ira en Saskatchewan la semaine prochaine pour rencontrer l'association conservatrice de son comté. Il doit assister à un grand dîner donné en son honneur, à Ottawa, par la galerie de la presse, le 18 septembre prochain, jour de son 72e anniversaire de naissance.

Des informateurs ont dit que M. Diefenbaker demeurera à son poste aux Communes au moins jusqu'à la prorogation des Chambres pour Noël.

La réunion du 23 septembre aura pour but d'examiner les rapports de divers comités sur la législation et sera l'occasion pour les députés d'entendre de la bouche de leur nouveau chef les directives qu'ils auront à suivre au cours des prochaines semaines.

La question la plus importante à l'ordre du jour sera la préparation en vue de la reprise des travaux parlementaires le 26 septembre prochain. Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, avait annoncé un programme chargé et il espérait pouvoir faire voter 46 projets de loi avant Noël.

De sources bien informées on apprend à Ottawa que M. Stanfield n'a pas l'intention de faire de grands changements dans la députation conservatrice.

l'Action

	Pages
annonces classées	16
Décès et funérailles	17
Editorial	4
Féminine	6
Finance	15
Horoscope	6
Mots croisés	16
Nouvelles canadiennes	18
Nouvelles provinciales	10-11
Nouvelles internationales	18
Spectacles, T.V.	8-17
Sport	12-13-14

Complexe domiciliaire

Un projet de \$30 millions, annoncé en 1965, sera réalisé prochainement

Par Jean GUILBERT

Le complexe domiciliaire de \$30 millions qui avait été annoncé par Place Fleur de Lys au mois d'octobre 1965 et qui n'avait pu être réalisé faute de disponibilités financières, sera vraisemblablement mis en chantier dans un avenir très prochain. C'est ce qu'a laissé entendre M. Ernest W. Booth, gérant général de Place Fleur de Lys alors qu'il témoignait devant la Régie des Transports du Québec.

La Régie entend alors une requête de Place Fleur de Lys qui désire que Québec Autobus Limitée apporte certaines modifications à ses circuits d'autobus afin de desservir de façon plus adéquate ce centre d'achats du secteur sud-ouest de la ville de Québec.

Interrogé par le procureur de la compagnie, M. Vincent

Masson, sur les raisons qui avaient empêché Place Fleur de Lys de donner suite à son projet de construction de maisons de rapport d'une valeur de \$30,000,000 près du centre d'achats, M. Booth a déclaré que les plans étaient alors prêts, que les pourparlers avaient été entrepris avec la Centrale d'Hypothèques et de Logements et que finalement il s'était avéré difficile de trouver les crédits nécessaires.

"Croyez-vous que ce projet sera réalisé?" demanda alors M. Masson. — "Il sera réalisé prochainement", répondit M. Booth.

M. Booth se souviendrait sans doute que le projet qui avait été annoncé par M. Booth le 20 octobre 1965, comprenait la construction de plusieurs maisons à logements multiples situées à proximité du centre d'achats. Ces mai-

sons, une fois la construction terminée, devaient offrir une disponibilité de 3,000 nouveaux logements.

M. Booth avait alors annoncé qu'un premier édifice de 12 étages serait mis en chantier dès avril 1966 au coût d'un million et demi de dollars et que plusieurs autres édifices du genre seraient construits au

cours des cinq années suivantes. Ces maisons de rapport devaient atteindre une hauteur variant entre 12 et 24 étages.

La récente déclaration de M. Booth laisse entendre que le projet n'a pas été abandonné et que cette entreprise a enfin pu trouver les disponibilités financières pour le réaliser.

Communiqué de l'archevêché

Par décision de Son Eminence le cardinal Maurice ROY

M. l'abbé René Baillargeon, aupa-avant supérieur du Séminaire du Sacré-Coeur à St-Victor de Beauce, a été nommé curé à St-Ferdinand d'Halifax.

M. l'abbé Jean Moisan, aupa-avant aumônier d'école secondaire, a été nommé curé à St-Joseph-de-la-Rive et directeur de la paroisse à la Commission scolaire régionale de Charlevoix.

M. l'abbé Philippe Poulin, aupa-avant vicaire à Notre-Dame-de-Grâce, a été nommé curé à Ste-Agnès de Charlevoix et aumônier aux écoles secondaires de la Commission scolaire de Charlevoix.

M. l'abbé Jean-Louis Fortier, aupa-avant aux études, a été nommé aumônier diocésain du S.P.M., S.O.F. et de l'A.C.F.

Sur présentation de son supérieur, le Père Morel Bourgois, s.m., est nommé responsable du secteur de l'enfance inadaptée à la direction diocésaine de la paroisse scolaire.

M. l'abbé Marcel Dubé est nommé directeur de la paroisse à la Commission scolaire régionale Louis-Frédéric.

M. l'abbé Jean-Marie Vachon est nommé directeur de la paroisse à la Commission scolaire régionale de la Chaudière.

M. l'abbé André Drolet est nommé aumônier aux Ecoles secondaires de la Malbaie de la Commission scolaire régionale de Charlevoix.

M. l'abbé Jean-Guy Tessier est nommé aumônier à l'école de la Trinité de St-Georges ouest de la Commission scolaire régionale de la Chaudière.

M. l'abbé Fernand Saindon est nommé aumônier à l'école St-Joseph de Loretteville de la Commission scolaire régionale Chaudière.

M. l'abbé Jacques Roberge est nommé aumônier à l'école secondaire de St-Rodrigue de la Commission scolaire régionale de Charlevoix.

M. l'abbé Verchères Poiré est nommé aumônier à l'école Joseph-François-Perrault de la Commission des écoles catholiques de Québec.

M. l'abbé Jacques Cantin est nommé aumônier à l'école Notre-Dame-de-Roc-Amador de la Commission des écoles catholiques de Québec.

M. l'abbé Gérard Tremblay est nommé aumônier à l'école Jean-de-Brébeuf de la Commission des écoles catholiques de Québec.

M. l'abbé Lucien Pageau est nommé aumônier au Pavillon Marie-Victorin de Ste-Foy de la Commission scolaire régionale de Tilly.

M. l'abbé Guy Nadeau est nommé aumônier à l'école professionnelle des garçons de Ste-Foy de la Commission scolaire régionale de Tilly.

Sur présentation de leurs supérieurs, ont été nommés aumôniers

A l'école secondaire des garçons de Thetford, le Père Claude Soucy, c.s.c.

Aux écoles de Plessisville de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs, le Père Jean-Paul Asselin, c.s.c.

A l'Institut St-Louis de Loretteville de la Commission scolaire régionale Chaudière, le Père René Garneau, s.j.

Au Campus Albert-Ouellet de la Commission scolaire régionale Jean-Talon, le Père Normand Sliger, c.s.s.r.

A l'école du Plateau (Charlebourg) de la Commission scolaire régionale Jean-Talon, le Père Fernand Lacombe, s.v.

A l'école secondaire d'Orsainville de la Commission scolaire régionale Jean-Talon, le Père Maurice Ouellet, c.s.v.

A l'école secondaire de Beauré de la Commission scolaire régionale Orléans, le Père Paul-André Saindon, c.s.s.r.

A l'école secondaire de Ste-Anne de Beauré de la Commission scolaire régionale Orléans, le Père Clément Dionne, c.s.s.r.

A l'école secondaire de Montmorency de la Commission scolaire régionale Orléans, le Père Marcel St-Hilaire, c.s.s.r.

A l'Académie Ste-Marie de Beauré de la Commission scolaire régionale Orléans, le Père Gustave Houle, c.f.s.

A l'école de St-Fidèle de la Commission des écoles catholiques de Québec, le Père Léonard Côté, m.s.c.

Aux écoles secondaires de la Commission scolaire de Sillery, le Père Yvon Marcotte, m.s.c.

Convocation prochaine d'une réunion conjointe (Chagnon)

(E.L.) — "Ca ne devrait plus tarder maintenant. Je crois bien que d'ici une dizaine de jours, tout au plus, le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, convoquera une réunion à laquelle participeront le comité conjoint de la traversée de Lévis et un comité analogue formé au sein du conseil municipal de Québec, afin de discuter des communications entre les deux rives."

C'est ce que nous a laissé savoir, hier soir, M. Vincent-

F. Chagnon, maire de Lévis, lors d'une entrevue qu'il nous accordait.

Comme le soulignait M. Chagnon, le sujet de discussion lors de cette importante rencontre, comportera l'amélioration du système de traversiers, de même que l'édification de quais appropriés.

Selon lui, il faudrait deux nouveaux traversiers ainsi que cela éliminerait la construction éventuelle d'un tunnel ou d'un pont tunnel entre Québec et Lévis.

Echos de la RIVE-SUD

Des "maux de tête"...

LEVIS. — L'actuel réseau d'égout de la municipalité de Lévis constitue un "GROS" problème pour le conseil. De l'avis des édiles, le réseau est devenu déficient dans plusieurs secteurs et même, des améliorations majeures s'imposent. En ce moment, nous a-t-on révélé, hier, des ingénieurs-conseils étudient sérieusement la situation. De plus, ces derniers soumettront au conseil prochainement, un rapport complet sur le réseau d'égout. Par la suite, le conseil municipal entend passer à l'ACTION.

Le CLUB des LIONS de LAUZON...

LAUZON. — Le président du Club des LIONS de Lauzon, M. Richard Gauthier, a procédé cette semaine, à la remise des pouvoirs au nouveau président, M. Rosaire Morin. M. Morin avait été élu à ce poste en mai dernier. Le terme d'office n'est entré en vigueur que le premier juillet dernier. Cette manifestation annuelle s'est déroulée à la salle Bon Accueil de Lévis, à l'occasion du premier dîner régulier (bimensuel) de cet organisme local. Le prochain dîner du Club aura lieu le 18 septembre. Le conférencier invité sera nul autre que Me Wheeler Dupont, régent à la Régie des Rentes du Québec. Le thème de sa causerie "Le monde est drôle".

Ouverture-demain soir...

CHARNY. — C'est demain soir, à 9 heures précises, qu'aura lieu à Charny, l'ouverture officielle de deux maisons entièrement chauffées à l'électricité. Elles sont situées sur la rue des Sèze. C'est ce que mentionne un communiqué émanant du Service des Ventes de l'Hydro-Québec, district de Lévis. La population de Charny est cordialement invitée à visiter ces deux "duplex".

Au Centre culturel de la Rive-Sud...

Des cours de natation seront donnés par quelque douze instructeurs diplômés de la Croix-Rouge à la piscine du Centre culturel et récréatif de la Rive-Sud, les lundi, mardi et jeudi de chaque semaine, de 7h à 8h, du soir et de 11h à minuit pour les adultes. Pour les plus jeunes, des cours similaires seront également donnés de 8h30 à 10h30 du matin et de 2h à 3h, de l'après-midi, le samedi, et de 8h à minuit le dimanche soir. Par ailleurs, deux moniteurs de l'Ecole canadienne de plongeon assureront la programmation de cours de plongée sous-marine.

Règlement d'aqueduc et d'égout...

LAUZON. — Les autorités municipales de Lauzon ont adopté, hier soir, un règlement autorisant un emprunt de l'ordre de \$10,000. Une telle somme servira pour l'installation d'un système d'aqueduc et d'égout dans la rue Saint-Michel. Plus précisément, les travaux comportent la pose d'une conduite de 270 pieds, de même que la réfection de la rue Saint-Michel.

Amendement prochain...

LAUZON. — Un règlement de la circulation limitant la vitesse à 20 milles à l'heure, à partir du Centre Mgr Guay jusqu'au rond point, sera bientôt amendé par le conseil de ville de Lauzon. Par ailleurs, les autorités municipales ont l'intention de faire faire une étude générale du système d'égout actuel. Une décision en ce sens sera fort probablement prise dès la semaine prochaine. Le travail sera confié à des ingénieurs-conseils.

Une discothèque... oui ou non?

SAINT-ROMUALD. — Cette municipalité de la Rive-Sud aura-t-elle sa discothèque municipale? Cinquante jeunes (garçons et filles) en ont toutefois fait la demande au conseil, cette semaine. Leur demande a très bien été accueillie, mais, les édiles la prendront en considération, le jour où ils se présenteront devant les autorités avec un projet précis. Pour l'instant... on demeure dans l'expectative... à St-Romuald...

Changement d'appellation de St-Nicolas-Sud

La Commission de géographie du Québec considérera le nom de "Belleville"

(par Eddie LABRIE)

La commission de géographie du Québec prendra en considération lors de sa prochaine séance qui doit avoir lieu au début d'octobre, le nom de "Belleville" suggéré dans une récente résolution adoptée par le conseil municipal de Saint-Nicolas-Sud.

C'est du moins ce que nous a déclaré, hier, le secrétaire-trésorier de cette municipalité de la Rive-Sud, M. Roger Noël.

Selon lui, la Commission de géographie aurait pris une telle décision par suite des nombreuses pressions exercées auprès d'elle, ces jours derniers, par les citoyens de la place.

Mentionnons par ailleurs, que le conseil, pour sa part, est aussi désireux que les contribuables d'obtenir ce changement de nom. Par exemple, le maire M. Roger Landry, déclarait dernièrement: "Nous tenons à ce nom et notre résolution insiste pour que la municipalité s'appelle Belleville. Nous avons choisi ce nom et, par ailleurs, aucune autre localité de la province ne l'emploie," ajoutait-il.

Déjà un refus...

Il y a quelques semaines, comme on se souvient, la Commission de géographie du Québec refusait catégoriquement une première résolution mentionnant le nom de Belleville que s'étaient choisis la population et le conseil de ville. Dans une lettre adressée au premier magistrat, la Commission déclarait en ces termes: "Le nom de Belleville que vous nous avez proposé n'a pas rencontré l'assentiment des membres de notre organisme. Nous souhaiterions que le changement s'effectue par un vocabulaire qui mettrait en relief un aspect de la petite histoire locale attaché au lieu et à la région..."

Paniers

La vannerie est l'une des industries les plus anciennes du monde. On a retrouvé des objets confectionnés en osier qui remontent à 7,000 ans avant J.-C.

Les policiers de Loretteville devront demeurer un mois encore dans leur poste déclaré insalubre

Par François DEMERS

Les policiers de Loretteville devront demeurer dans leur poste de police déclaré insalubre dernièrement pas le service de santé, encore pour au moins un mois. C'est du moins ce que semble devoir entraîner les diverses procédures pour l'adoption d'un règlement qui réglera définitivement la question.

On se souvient à ce sujet qu'il y a quelques semaines, le chef des 12 policiers de cette ville, M. Jacques Dufort, avait présenté un projet de construction d'une nouvelle centrale de police au coût de \$200,000. Le projet fut refusé par les contribuables à cause de son prix.

Le semaine dernière, le conseil de ville revenait à la charge en acceptant un avis de motion visant à l'adoption d'un règlement pour l'aménagement au coût d'un peu plus de \$20,000 de l'ancien garage d'autobus de Charlebourg sis sur la rue Racine et qui est maintenant propriété de la ville.

Cependant, deux jours plus tard, l'échevin Hector Durant prenait une option de vente sur une maison résidentielle appartenant à un M. Tremblay dans le but que cette maison d'une valeur de \$25,000 soit

utilisée comme nouveau poste de police. On convoqua donc une assemblée spéciale du conseil pour discuter exclusivement de cette troisième résolution, assemblée qui a eu lieu hier soir.

Et ce qui ressort de l'assemblée d'hier qui s'est déroulée dans un climat tumultueux devant une centaine de citoyens, c'est qu'un avis de motion a été présenté par M. Durant pour la préparation d'un règlement visant à l'achat de la dite maison.

En conséquence, lundi prochain, deux règlements seront présentés, le premier pour l'aménagement de l'ancien garage d'autobus au coût de quel- que \$25,000 et l'autre pour l'achat au coût de \$25,000 (sans compter les travaux d'aménagement) de la maison de M. Tremblay.

Au milieu, l'un des deux projets sera adopté en première lecture lundi prochain. Dans un cas comme dans l'autre, après l'adoption en première lecture, le règlement devra être adopté en deuxième lecture la semaine suivante. Puis dans les quinze jours suivants, une assemblée des électeurs sera convoquée pour approbation publique du règlement. Il

se peut même, certaines réflexions des deux parties en cause le laisse entendre, que le projet adopté au conseil soit soumis à un référendum. Ce qui nous place au moins au milieu d'octobre... Et après des gestes concrets seront posés.

En gros, hier soir, l'échevin Hector Durant, appuyé par l'autre échevin du même nom a expliqué qu'il préférait qu'on achète la maison de M. Tremblay parce que cet achat ne sera jamais inutile dans l'avenir puisque cette maison pourra être démolie pour faire place à une voie d'accès sur la rue Racine ou pour servir de stationnement. Quant à l'échevin Josée Légaré, appuyé par le maire, Johnny Parent, il maintient que la ville perdrait l'occasion d'utiliser quelque chose qui ne sert actuellement à rien, en l'occurrence le garage municipal. D'autre part, il prétend que la ville n'a pas les moyens d'acheter une maison de \$25,000 et d'y effectuer des aménagements dont le coût ira peut-être jusqu'à \$30,000.

MM. J.-P. Beaudry et R. Lussier nommés adjoints parlementaires

EPREUVE AU PUPITRE — 14

(L.B.) — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a annoncé aujourd'hui la nomination de deux adjoints parlementaires dans la personne de M. Jean-Paul Beaudry, marchand et député de Lafontaine, et de M. Robert Lussier, député de l'Assomption.

M. Jean-Paul Beaudry est adjoint parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Maurice Béllemare et le Dr Robert Lussier est adjoint parlementaire du

ministre des affaires municipales, M. Paul Dozois.

M. Beaudry a été élu député pour la première fois le 5 juin 1966. Il fut choisi à la première session du gouvernement actuel comme président du comité parlementaire des Finances. L'an dernier, il fut délégué par le premier ministre auprès de l'Association des parlementaires du Commonwealth.

Le Dr Lussier, qui fut maire de Repentigny, fut aussi élu en 1966. Au cours de la dernière session, il a présidé le comité sénatorial de la Santé et du Bien-Être social.

SAMEDI dans ce journal, vous serez invités à visiter les maisons

HABITAT 66

LA SOURIS MIQUETTE



LE FA...



PHILOMÉ



L'Action éditoriale

Pour un Dalton Camp libéral

L'analyste Pierre O'Neil parlait hier du malaise indéfinissable qui sert de toile de fond au colloque libéral de la Maison Montmorency. L'expression est fort juste. Le parti conservateur avait carrément besoin d'une amputation et M. Dalton Camp l'a pratiquée avec génie. Le parti libéral, lui, donne l'impression de souffrir d'anémie et personne ne semble connaître la formule du tonique.

Sans que les libéraux veuillent l'avouer, M. Pearson n'a jamais su s'imposer comme chef. Diplomate, oui; politique, non. M. Pearson a gardé de son séjour dans la diplomatie l'habitude d'agir le moins souvent et le plus tard possible, la tendance à ne jamais révéler les véritables motifs de ses gestes, la manie d'endormir tout le monde à force de lieux communs. M. Diefenbaker pouvait dire des énormités; M. Pearson brasse surtout des évidences: il existe un Canada français, il faut faire le bien et éviter le mal, la guerre est une calamité... Et quand le chef libéral se permet d'agir vite, ce n'est guère mieux et tout le Québec va garder longtemps en mémoire l'impair commis par le gouvernement fédéral à l'occasion de la visite du général de Gaulle. De tels gestes sont pourtant rares. M. Diefenbaker savait se montrer exaspérant; M. Pearson se contente d'être insatisfaisant.

En somme, le parti libéral ne parvient pas à clarifier ses griefs à l'endroit de M. Pearson et aucun politicien du parti ne s'est encore avisé de dire qu'il est plus dangereux encore de n'avoir pas de direction que d'en avoir une mauvaise. Les ministres libéraux, apparemment, se résignent assez volontiers à cette carence du chef: ils travaillent à leur aise. La conséquence grave, c'est pourtant que le cabinet élabore des lois sans avoir jamais défini la politique de base. A elle seule, cette situation rend nécessaire la remise

en question de la chefferie libérale. Mais personne ne veut être méchant avec un homme aussi gentil que M. Pearson.

Qu'on songe un instant à ce que serait le Parlement fédéral si l'on trouvait face à face MM. Stanfield et Sharp! Les Québécois ne souhaitent sans doute pas qu'on remplace M. Pearson par un homme aussi intrinsèque que peut l'être M. Sharp, mais il n'en reste pas moins que le pays a le droit de savoir ce que pensent et veulent ses dirigeants politiques. Le pays démocratique a également droit à des options politiques et il n'existe plus de véritable démocratie lorsque tous les partis se ressemblent. Avec M. Pearson, le parti libéral manque de clarté, de dynamisme, de caractéristiques. Et il faudra bien que les libéraux s'en rendent compte.

La rencontre de Montmorency se déroule derrière des portes closes. Une telle attitude ne se justifie que si vraiment les libéraux ont l'intention de dire enfin ce qui doit être dit. On les comprend de ne pas vouloir prendre leur chef sur la place publique, mais on n'accepterait pas qu'ils ferment les portes aux journalistes pour s'adonner calmement au verbiage. Si les libéraux sortent de leur colloque avec les éléments d'une politique précise et cohérente et en pleine conscience de leur manque de direction, le huis clos n'aura pas été inutile.

M. Camp n'est pas venu recueillir à Toronto le crédit de son travail. Il a la sagesse de faire oublier pendant quelque temps son métier de démolisseur et il sait sans doute que les "tueurs de géants" n'ont pas toujours la cote d'amour. Quiconque veut que le pays puisse choisir entre différents partis politiques souhaitera que les libéraux se dénichent un Dalton Camp: un homme efficace, implacable, discrètement meurtrier.

Laurent Laplante

Le choix des immigrants

Les nouveaux règlements de l'immigration, annoncés par le ministre Jean Marchand apporteront plus d'objectivité dans la sélection des Néo-Canadiens. En précisant les principes sur lesquels on devra se baser dans ce choix, le gouvernement limitera les initiatives de ses fonctionnaires, au moins dans la mesure où s'appliqueront les règlements. De cette façon, il deviendra nettement plus facile aux personnes à charge parrainées et aux parents communément désignés, de passer les tests d'admission au Canada.

A ce premier point de vue, le Québec se trouvera-t-il favorisé au même titre que les autres provinces? Quelques chiffres que nous trouvons dans l'ouvrage de Jacques Brossard sur "L'Immigration", nous éclaireront à ce sujet. Entre 1945 et 1964, 1,535,601 personnes d'origine anglo-saxonne se sont établies au Canada, contre 390,000 personnes d'origine latine. Depuis la fin du siècle dernier, la quasi totalité des Néo-Canadiens se sont intégrés au milieu anglais du Canada. Or il n'y a pas de doute que les personnes à charge et les parents de ces immigrants s'intégreront aussi en majorité à la population anglaise. Il n'y a donc rien d'avantageux pour le Canada français dans cette formule, sauf peut-être pour l'avenir.

Pour les requérants indépendants qui ne sont, eux, ni parrainés ni nommés, le ministre Jean Marchand annonce l'établissement d'un système de pointage. Il faut dire ici que les fonctionnaires de l'Immigration, à moins qu'ils ne reçoivent des instructions bien précises, pourront

encore prendre des initiatives qui ne seront pas nécessairement empreintes d'objectivité.

Ainsi, dans les nouveaux règlements, on laisse aux fonctionnaires le soin d'apprécier la personnalité du candidat en tenant compte des facultés d'adaptation, des mobiles d'actions, de l'initiative ou des autres qualités. C'est un domaine où il sera relativement facile de faire gagner ou faire perdre 15 points au requérant.

Par ailleurs, les mesures annoncées par le ministre ne changent rien à la loi elle-même, ni aux autres règlements utilisés jusqu'à ce jour. De plus les fonctionnaires obéissent à des directives de nature strictement confidentielles qui leur parviennent du département de l'Immigration. Ajoutons que les agents de l'Immigration, comme ceux de la Santé et de la Justice, peuvent rejeter la demande d'un requérant et ne sont pas tenus en agissant ainsi, de dévoiler les raisons de leurs décisions.

Selon un texte cité par Jacques Brossard, le ministre Jean Marchand avait en Chambre, l'an dernier, qu'il ne voyait pas bien sur quels critères on se basait pour écarter des candidats à l'immigration. "Il y a tellement de subjectivité dans l'appréciation des critères!" disait le ministre.

M. Marchand mérite d'être félicité puisqu'il tend visiblement aujourd'hui à faire disparaître une partie de cette subjectivité en cherchant à établir des normes uniformes suivant le système de pointage.

Roger Bruneau

Une situation inconfortable

S'il existe un malaise chez les députés libéraux du Québec à Ottawa, malaise que les déclarations fracassantes d'Auguste Choquette illustrent bien, il y en a un aussi entre la population de la province et ces mêmes députés. D'ailleurs, ceux-ci s'en rendent compte.

L'attitude de certains d'entre eux, notamment M. Chrétien et M. Trudeau, a contribué à faire surgir ce malaise, et la dernière déclaration du ministre de la Justice n'a pu que grossir ce sentiment plus ou moins définissable. Aussi est-ce avec une attitude d'attente que nous voyons commencer les journées d'études des libéraux à Montmorency. Réussiront-ils à dissiper ce malaise? Changeront-ils d'opinion vis-à-vis les Etats généraux du Canada français et y envieront-ils un délégué?

Il est bien évident que les libéraux fédéraux du Québec ne partagent pas tous les idées de M. Trudeau sur la constitution, les relations fédérales-provinciales, la place que doit avoir le Québec au Canada. Peut-on déduire qu'il y aura à Montmorency une remise en question de ces idées? L'autorité dont jouit le ministre de la Justice rendra plus difficile la tâche de les contester. Mais le fait qu'elles ne collent pas toutes à l'état d'esprit de la population du Québec rend d'autant plus nécessaire l'étude de la question constitutionnelle.

Jean MARTEL



derrière les faits les institutions

Un des Messieurs du Séminaire

par
Jean-Charles
BONENFANT

Même si quinze jours se sont déjà écoulés depuis le décès de Mgr Arthur Maheux, je pense qu'il n'est pas trop tard pour apporter dans cette chronique hebdomadaire mon modeste témoignage sur un homme que j'ai assez bien connu, que j'ai aimé et qui fut à sa façon une sorte d'institution non seulement dans notre vie québécoise, mais aussi sur la scène canadienne.

AU SÉMINAIRE

Pour moi, même si Mgr Maheux a été pendant un certain temps une vedette nationale vantée par les uns et honnie par les autres, même si la plus grande partie de sa vie a été liée à l'activité universitaire, il demeure avant tout l'abbé Maheux, un de ces "Messieurs du Séminaire" qui ont joué un si grand rôle dans notre ville et notre région jusqu'à ces dernières années. Il ne m'a jamais fait la classe, mais lorsque je suis entré au Petit Séminaire de Québec, en septembre 1924, l'abbé Maheux était préfet des études et il tentait d'élever le niveau scolaire. Il avait à cet effet établi une règle fort discutée qui décernait à l'élève n'ayant pas obtenu un minimum de soixante pour cent des points dans une épreuve de mémoire alt zéro, ce qui à la fin d'une année pouvait être catastrophique. On se moquait amèrement de cette règle, et Gérard Picard, aujourd'hui chef syndicaliste bien connu, avait composé ce refrain qui se chantait sur l'air du dernier psaume des vêpres, qu'on connaissait à l'époque mieux qu'aujourd'hui. "In exitu Israël de Egypto":

"Si l'as pas six, t'auras zéro

Cela dépend du "Grand Barbaro".

Il faut expliquer que les collégiens, habiles inventeurs de sobriquets, avaient baptisé du nom de "Grand Barbaro", l'abbé Maheux dont la taille était au-dessus de la moyenne.

A L'UNIVERSITÉ

J'ai retrouvé l'abbé Maheux à l'Université dont il était devenu le secrétaire en 1931, poste qui lui permit d'être le premier à organiser quelque peu une institution qui jusque là avait fonctionné d'après des méthodes quelque peu primitives. Il fut alors et dans les années qui suivirent d'une activité débordante. Il s'intéressait à tout et il touchait à tout. Il rendait service à énormément de gens et que de fois il a communiqué à autrui des renseignements qu'il avait découverts dans ses longues recherches aux Archives du Séminaire.

L'abbé Maheux devint un personnage fort discuté lorsqu'en 1941, il publia, sous le titre "Une histoire est une épopée, une étude des débuts du régime anglais" et, en 1943, lorsqu'il tenta d'expliquer "Pourquoi nous sommes divisés". Il eut maille à partir avec de rudes adversaires, en particulier avec l'abbé Lionel Groulx, qui évidemment était un historien moins improvisé que lui. En face des Canadiens anglais, il souffrit au début surtout, comme bien d'autres d'ailleurs, de la naïveté de la "bonne entente" qui n'était après tout que la manifestation d'une grande générosité d'esprit et de l'exaspération d'un homme aux idées larges en face d'un certain nationalisme canadien-français obtu. Il devint plus tard beaucoup plus réaliste sans jamais perdre son optimisme et il eut surtout le mérite d'être franc à l'extérieur de sa province et de croire que l'égalité peut s'obtenir non seulement par des revendications, mais aussi par notre valeur.

HEBDO PLAGE SAINT-LAURENT

Mgr Maheux laisse une oeuvre considérable formée de quelques livres, de nombreux articles de revue, dont quatre bibliographies, en commençant par celle de Me Lucien Lortie, en 1942, ont fait le bilan. Il a dirigé le Canada français et l'Enseignement Secondaire où il tenta de donner une

allure intellectuelle à la publicité allant jusqu'à utiliser des phrases grecques dans les annonces. Si j'en juge par les néologismes que j'ai consultés, je pense qu'on dehors de Québec et même à Québec, beaucoup de gens ont oublié que le disparu a publié, d'avril 1945 à l'automne de 1948, une petite revue polycopiée qu'il s'intitulait "Hebdo Plage Saint-Laurent". C'était une sorte de bulletin destiné aux résidents, des estivants surtout, de ce coin de Cap Rouge qu'il a tant aimé et dont il fut à la fois une sorte de roi et de pasteur. On trouve de tout dans ce bulletin, dont il avait eu la bonne idée de déposer des collections dans quelques grandes bibliothèques, depuis des conseils de prudence pour la baignade jusqu'à des considérations sur l'herbe à puce. On le feuilletait avec intérêt. Ne serait-ce que pour y retrouver une sorte d'autobiographie publiée en feuilleton et racontant des souvenirs d'enfance et de voyage.

UN HUMORISTE

Dans ces souvenirs, il y a beaucoup d'humour. J'ai relu en particulier quelques pages consacrées aux malles qui posséda le grand voyageur depuis la première qu'il eut pour entrer au Séminaire de Québec jusqu'à sa collection de valises à main en passant par la malle de cabine avec laquelle il partit, en 1913, pour Paris. J'espère que réimprimera un jour certaines pages qui ne manquent pas d'intérêt comme celles consacrées à la guerre de 1914 que Mgr Maheux connut à Paris.

Dans la préface que Mgr Maheux donna au premier tome des "Mémoires de T. D. Bouchard", il a écrit: "Nous fûmes tous les deux des hommes d'action, entichés de progrès, ennemis des routines, sceptiques à l'égard de telle ou telle idéologie, enthousiastes pour les découvertes scientifiques, affamés d'instruction, profondément amoureux de notre Patrie Canadienne". Je crois qu'il se décrivait fidèlement.

LA PAROLE est aux lecteurs

Champlain, le Fondateur du Canada

M. le Directeur,

Dans "L'Action" de mardi, le 4 juillet 1967, votre reporter M. Lucien Bouchard, déclare que la manifestation du 1er juillet, à Québec, en l'honneur de Samuel de Champlain, "eut lieu spécifiquement pour honorer la mémoire du fondateur de Québec".

Permettez-moi de rectifier cette déclaration, laquelle n'est pas conforme au but déclaré de cette manifestation.

En effet, les hommages rendus à Samuel de Champlain, tant à Québec qu'à Ottawa et autres villes, comme à St-Jean, Nouveau-Brunswick et à Orillia, Ontario, ont pour intention première de s'adresser à Champlain à son titre de "Fondateur du Canada", ce qui comprend les villes comme Montréal, Toronto, Québec, etc.

Il est vrai que Champlain a posé le fondement d'environ onze villes canadiennes et, aussi qu'il a donné leur nom à plus de trois cents sites, montagnes, chutes, rivières et lacs et qu'il a établi la première Confédération canadienne en 1634.

Cependant, l'oeuvre de sa vie est celle de la fondation du Canada comme pouvoir politique, pays, nation et Etat. Il en a été le premier gouverneur. L'honorable M. Michener est son 38e successeur.

Champlain a fondé le Canada dans l'honneur et la dignité, de sa propre initiative, agissant personnellement, malgré l'opposition de l'Europe qui a placé de nombreux obstacles sur son chemin. La théorie actuellement avancée préconisant "deux peuples fondateurs" ou encore "deux nations fondatrices" est erronée et sera vite abandonnée devant la connaissance de la vérité historique.

Champlain est l'un des plus grands hommes de l'humanité pour avoir ouvert une partie du Nouveau-Monde à la civilisation et au christianisme, sous le nom de Canada. Après trois cents soixante ans (1608-1968), le pays existe encore tel qu'il l'a lui-même délimité, soit "1,600 lieues de longueur et de largeur près de 500". Ce qui est à peu près la distance entre Saint-Jean, Terre-Neuve, et Prince-Rupert, Colombie-Britannique, et aussi entre la Baie d'Hudson et la frontière américaine.

En fondant le Canada, Champlain a choisi le site de Québec comme siège de son gouvernement, c'est-à-dire la capitale.

Par la prière suivante, Champlain a demandé à Dieu de protéger son oeuvre: "Dieu, par sa grâce, fasse prospérer cette entreprise, à son honneur et à sa gloire". Il est manifeste que Dieu l'a exaucé et a conservé le Canada dans le nombre des pays du monde, pour le bien de l'humanité. La sagesse de Champlain a été louangée, en 1908, par le pape Saint Pie X.

Ce n'est pas à titre de fondateur de Québec, en 1608, ou de Montréal, en 1611, ou autres villes, mais c'est à son glorieux titre de "Fondateur du Canada" et de "Héros National Canadien", que des hommages ou des honneurs sont rendus à Samuel de Champlain par tout le Canada, dans toutes les langues en usage au pays. De plus, sa haute personnalité est également reconnue, admise et enseignée dans le monde entier.

Votre tout dévoué,

Georges BOULANGER.

Qu'en pense la population ?

Monsieur le Rédacteur,

Que doit penser la dignité population de Silery et de Ste-Foy à la suite d'une fausse rumeur fantaisiste lancée dernièrement en première page d'un journal bi-mensuel local concernant la femme d'un ecclésiastique de Silery?

Je connais personnellement l'échevin et son épouse qui sont des gens sérieux et hon-

nêtes, sans aucune ambition personnelle, travaillant uniquement avec la recherche du bien commun des citoyens de Silery.

Je crois qu'il aurait été plus honnête de s'assurer avant de publier ce potin, sans même aucun fondement.

Merci à l'avance,

Un Lecteur dégoûté. Québec.

N.D.L.R. — Nos rappels à nos lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, être brèves et concises (environ 300 mots ou 25 lignes dactylographiées), et porter la signature et l'adresse de leur auteur. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.

LE GUÉPIER VIETNAMIEN

1. — Le testament français

Il y a un mois, un des meilleurs spécialistes américains brossait à grands traits un historique des calamités qui se sont abattues sur la tête des Vietnamiens depuis une vingtaine d'années. M. William P. Bundy, qui se destinait beaucoup plus à un rôle d'historien qu'à celui de conseiller gouvernemental, ne se prononçait qu'à titre personnel sur la période antérieure à 1961. Pour la suite, il se reconnaissait quelque peu lié au point de vue officiel de Washington en raison de son titre de secrétaire d'Etat adjoint affecté aux questions de l'Est asiatique et du Pacifique. Comme il existe assez peu d'exposés américains sur le problème du Vietnam, comme, par contre, la thèse anti-américaine bénéficie de mille et un appuis, il semble normal de reprendre les principaux points de l'exposé de M. Bundy. Sans connaître le versant opposé, comment pourrait-on se former une opinion valable.

Cette question du Vietnam demeure embrouillée pour la bonne raison qu'elle met en cause de multiples données. Il faut, en effet, se pencher sur les caractéristiques du contrôle colonial français par rapport aux autres contrôles coloniaux; il faut vérifier si l'ère coloniale a vraiment atteint son terme; il faut préciser les relations et l'opposition entre le nationalisme et le communisme; il faut définir les relations de Washington avec l'URSS et la Chine et les rapports de ces deux pays entre eux; il faut situer Washington par rapport avec la France comme puissance coloniale européenne; enfin, il faut entrevoir dans le problème vietnamien les questions plus vastes de la marche qu'effectue l'Asie du sud-est vers l'indépendance. Le problème du Vietnam prend, on s'en aperçoit, d'énormes dimensions.

LA MÉSÉNTENTE

Les Etats-Unis entendent parler du Vietnam pour la première fois en 1945. Roosevelt estime, à cette époque, que la guerre a diminué l'influence française et qu'il ne faut rien faire pour la rescaper. Bien au contraire, les Américains se rendent, au moment des derniers combats contre le Japon, jusqu'à venir en aide à Ho Chi Minh. La France devait pourtant revenir à la charge et entreprendre, au Vietnam comme ailleurs, la reconstruction de sa puissance.

LA COLLABORATION

Vers 1950, les spécialistes américains en vinrent à reviser leurs positions. Le communisme leur paraissait alors monolithique: Pékin et Moscou ne défendaient qu'une seule et même thèse et formaient un front commun. Il fallait donc aider la France dans sa lutte contre le communisme. De 1950 à 1954 l'aide américaine se limite pourtant à fort peu de choses, si bien que, malgré les dires de M. Bundy, on peut se demander si les Etats-Unis tenaient vraiment à soutenir une lutte dont la France se réservait le bénéfice. En revanche, on peut le prendre au pied de la lettre quand il affirme que les Etats-Unis invitaient instamment la France de cette époque à octroyer au plus tôt une indépendance complète à l'Indochine. On ne connaît guère de nation commerçante qui n'en ferait autant! Quoi qu'il en soit, les Américains considèrent qu'une politique française différente entre 1950 et 1954 aurait permis le développement d'un véritable nationalisme vietnamien et l'émergence de chefs authentiquement vietnamiens.

LA FAILLITE

Le désastre de Dien-Bien-Phu sonnait le glas de l'influence militaire française. Les accords de Genève permettaient à la France de se tirer du guépier et laissaient le pays en deux morceaux. A ce moment, les Etats-Unis se contentent de pressions discrètes: en 1954, ils laissent encore planer la possibilité d'une intervention armée de la puissance américaine. Ce fut probablement cette menace discrète qui amena Pékin et Moscou à conseiller une trêve à Hanoi. Pour comprendre cette partie de la thèse de M. Bundy, il convient de se reporter ici au contexte: la guerre de Corée révélait aux yeux de tous les énormes sacrifices que les Etats-Unis étaient prêts à faire dans la lutte contre l'expansion communiste. Il fallait bien prendre au sérieux un pays qui venait de perdre en Corée 33,629 hommes tués au combat, 29,617 hommes morts à la suite de blessures, en plus de 103,284 blessés. A l'heure actuelle, le Vietnam n'a pas coûté aux Etats-Unis le quart de ce qu'a coûté la Corée...

A Genève, les Etats-Unis intervenaient donc indirectement dans le tableau en avertissant le monde communiste qu'ils lutteraient contre toute agression. Les Etats-Unis précisaient à cette époque leur politique à l'égard des pays "divisés contre leur gré": la Corée, Berlin, le Vietnam devaient tous se prononcer sur le problème de leur unification par la voie d'élections démocratiques surveillées par l'ONU.

En 1954, la France quittait donc le théâtre de sa faillite et les Etats-Unis passaient, bon gré mal gré, au premier plan. Le régime Diem s'installait à Saigon. Tous les spécialistes estimaient alors que le président Diem n'en avait pas pour longtemps. On ne s'en inquiétait pourtant pas trop, car on prévoyait des élections aptes à clarifier définitivement la situation.

L. L.

DEMAIN: Le nationalisme sud-vietnamien.

L'Alliance de la fonction publique du Canada fait connaître ses requêtes

Les demandes pour négociations que l'Alliance de la Fonction publique du Canada a remis au Conseil du Trésor aujourd'hui font époque dans l'histoire du travail. En effet l'AFPC a présenté ses réclamations pour les employés de la Catégorie de l'Exploitation. Il y a approximativement 57.000 employés dans cette Catégorie qui ne relèvent pas du ministère des Postes — et l'Alliance est déjà accréditée comme l'agent négociateur officiel pour 50.000 de ces employés. Des demandes d'accréditation pour représenter quatre autres groupes de la Catégorie de l'Exploitation ont été soumises à la Commission des Relations de Travail dans la Fonction publique.

Les demandes de l'AFPC, sujettes à négociation, sont contenues dans un document de 64 pages qui a été remis au Conseil du Trésor ce matin. Le président de l'Alliance, Claude Edwards, a souligné que ce document volumineux reflète le montant de recherches apporté à ces demandes avec documentation à l'appui.

Ces demandes présentes au Conseil du Trésor ce matin ont été faites en faveur des 4.000 employés du groupe de Chauffage, Force motrice et Opérations de machines fixes; cependant le président de l'AFPC Claude Edwards a précisé que l'Alliance cherchait à obtenir des conditions et des bénéfices généraux, uniformes pour tous les employés de la Catégorie de l'Exploitation.

M. Edwards a déclaré que l'Alliance réclamait entre autres pour les employés de la Catégorie de l'Exploitation des relevements de traitements rétroactifs au 1er octobre 1966 prenant effet au 1er avril 1967 et au 1er avril 1968. Le président de l'Alliance a ajouté qu'il ne pouvait divulguer en ce moment le montant de l'augmentation recherchée

par l'AFPC. "Notre Service de Recherches a compilé et présenté une évidence très nette de l'indice des traitements pour les occupations comparables dans le secteur privé, et nous sommes conscients des autres facteurs économiques généraux qui justifient nos demandes relatives aux traitements", a dit M. Edwards, "mais nous nous proposons de négocier en bonne et due forme avec le Conseil du Trésor à la table des négociations et non pas par le truchement de la Presse."

Le président de l'Alliance a précisé que les employés de la Catégorie de l'Exploitation exigent beaucoup plus que les augmentations de traitements dans leurs conditions et bénéfices d'emploi", a dit M. Edwards.

Voici quelques-unes des améliorations que désirent les employés et qui sont incluses dans les clauses de négociation:

- Relèvement de traitements rétroactifs au 1er octobre 1966 prenant effet en avril 1967 et en avril 1968.
- Une semaine de travail plus courte.
- Augmentation substantielle dans la rémunération des heures de travail supplémentaire.
- Diminution sensible des années de services requises donnant droit à 4 et 5 semaines de vacances.
- Avantages accrûs en maladie.
- Traitement amélioré pour les employés à taux réduits.
- Gratification adéquate au moment de la retraite.
- Protection assurée contre une classification injuste.
- Conseils à l'employé en ce qui concerne son dossier personnel.
- Améliorations dans la rémunération pour fonctions provisoires.

L'Expo '67 fera, par ricochet, le succès de l'Expo '70 d'Osaka

Montréal — Les leçons apprises à l'Expo aideront à faire de l'Expo 70 un grand événement.

L'Expo 70 aura lieu à Osaka, Japon, et les responsables de sa préparation se sont employés à rechercher ce qui a plu et déplu au public à l'Expo 67 en s'adressant aux personnes les plus autorisées: les visiteurs.

Les Japonais ont retenu les services d'une société indépendante de sondage d'opinion pour étudier les réactions à l'Exposition universelle de Montréal.

Il appert du résultat du sondage que, d'une manière générale, les organisateurs n'auront pas à remédier à un grand nombre d'imperfections retracées à l'Expo 67 afin de satisfaire les visiteurs.

Dans leur ensemble les résultats du sondage effectué auprès des visiteurs du pavillon du Japon, révèlent que le public semble très satisfait des installations de l'Expo 67. Le rapport de la société de sondage d'opinion établit que "rarement sont les critiques sérieuses".

Le rapport poursuit que "s'il y a lieu de faire des améliorations à l'occasion de l'Expo 70, celles-ci se situeraient dans les domaines suivants: logement des touristes, accès aux pavillons, endroits d'amusement, installations pour servir à manger et salles de toilette".

Naturellement, les Japonais étaient particulièrement intéressés aux réactions à l'égard de leur pavillon dans l'île Sainte-Hélène et ils ont raison d'être satisfaits du résultat du sondage à ce sujet.

Sept visiteurs interrogés sur 10 classèrent le pavillon japonais comme "excellent" ou "bon" et 95 pour cent déclarèrent que leur visite du pavillon avait été plaisante.

10e conférence annuelle

La 10e conférence annuelle de l'Association Canadienne pour les Enfants Arriérés aura lieu au Château Frontenac du 19 au 22 septembre 1967. Ce sera la première fois qu'une conférence nationale de l'Association Canadienne pour les Enfants Arriérés aura lieu à Québec. On attend environ huit cents personnes. Des délégués de plusieurs provinces du Canada, seront présents et nous espérons que vous pourrez assister à quelques séances, qui seront d'un grand intérêt pour vos lecteurs ou auditeurs.

Pendant plusieurs années, l'arriération mentale fut un sujet tabou, dont on ne parlait jamais en public; par conséquent, très peu de personnes connaissaient ce problème. Il y a plus de 350.000 arriérés mentaux au Canada (3% de la population), dont 200.000 ont moins de 19 ans. Des spécialistes dans ce domaine discuteront des moyens d'éduquer et d'aider les arriérés mentaux. Ils feront aussi part des recherches qui ont été faites sur les causes des différents genres d'altérations mentales et des moyens pour prévenir cette maladie avant la naissance.

Plus de 50 pour cent des visiteurs ajoutèrent qu'ils avaient "grandement" goûté leur expérience au pavillon du Japon.

Les visiteurs estimèrent que la pièce japonaise modèle et l'outillage électronique étaient les traits saillants du pavillon. Les analystes des résultats du sondage notèrent que la répartition égale des réactions du public entre ces éléments indique un bon équilibre entre l'attraction culturelle et technologique du pavillon.

Le questionnaire du sondage prévoyait l'évaluation de 20 grands pavillons nationaux à l'Expo 67. Le pavillon du Japon se classa très bien dans le groupe.

La petite minorité — quatre pour cent — des gens qui se sont dits déçus du pavillon japonais semblaient fonder leur opinion sur la "surcommercialisation" et "l'encombrement".

L'équipe de haute voltige à Québec

La célèbre équipe de haute voltige aérienne des Forces Canadiennes présentera son éblouissant spectacle dimanche prochain le 17 septembre à 2 heures de l'après-midi au-dessus du fleuve entre Québec et Lévis.

L'endroit le plus propice pour voir le spectacle au grand complet sera à partir du Château Frontenac sur la Terrasse Dufferin et la Promenade des Gouverneurs qui longe la Citadelle.

Ecrasement d'un "CL-84" à Laval

MONTREAL (P.C.) — Un avion expérimental à décollage vertical s'est écrasé à Laval en banlieue de Montréal au cours d'un vol d'essai, mais les deux membres de l'équipage ont dû sauter en parachute pour atteindre le sol sains et saufs.

L'appareil construit par Canadair, un bi-moteur à géométrie variable CL-84, eut des ennuis de moteur quelques minutes après son décollage de l'aéroport de Cartierville à Montréal, a déclaré un porte-parole de la compagnie.

L'avion s'est écrasé dans un champ à environ 1.000 pieds de la route.

HOSPITALITE



DITES
VOTRE BONJOUR
À UN TOURISTE

3 JOURS DE MOISSON Paquet

Les 14 - 15 - 16 septembre
Venez récolter les valeurs

VENTE de fourrure

C'est le temps plus que jamais d'acheter votre fourrure! Venez admirer notre prestigieuse collection et choisissez le vôtre. Comparez les prix et la qualité!



LYNX

Chic modèle en chat lynx, travaillé à l'horizontale.

Valeur de 575.00

388⁰⁰

VISON

Naturel pastel, ranch foncé ou teint noir. Peaux choisies, travaillées à l'horizontale. 8 à 18 ans.

Valeur de 795.00

488⁰⁰

NON ILLUSTRES

VISION ORIENTAL, horizontal, teint noir ou brun. Valeur de 450.00 344.

MOUTON BORREGO, teint hûtre, brun ou noir. Valeur de 450.00 344.

CHAT DES NEIGES, horizontal. Valeur de 450.00 344.

MOUTON DE PERSE, teint noir ou gris naturel, garni de vison. Valeur de 495.00 344.

PATTES DE MOUTON, teint noir, horizontal, uni ou garni de vison, teint noir. Val. de 300. 188.

RAT MUSQUE, teint noir ou brun. Valeur de 350.00 233.

LOUP MARIN, teint, travaillé horizontal, pastel, saphir, cognac ou brun. Val. de 595.00 466.

CHAT LYNX, vertical. Valeur de 595.00 455.

VISION CANADA MAJESTIC, en spécial A partir de 1189.

Paquet, Salon de la fourrure, 2e étage.

Bénéficiez de nombreux avantages: Assurance et entreposage gratuits pendant un an — Entreposage gratuit la première année.

Heures d'affaires: St-Roch de 9h. à 5h.30, excepté les jeudi et vendredi fermeture à 9h.30 p.m. — Place Laurier de 9h.30 à 5h.30, excepté les mardi, jeudi et vendredi fermeture à 9h.30 p.m. Stationnement gratuit de 2 heures au parc-auto Paquet-Laliberté situé coin Lachapelle et Ste-Marguerite entrée beul. Charest, avec tout achat de 2.00 et plus.



Valeur spéciale!

ROBES CHEMISIERS en coton quadrillé

Joli modèle à manches longues, col et poignets blancs. Simples et légères, ces jolies petites robes sont de plus très féminines et si pratiques. Elles sont entièrement lavables. Brun, bleu, rouge. 5 à 15 ans.

Rég. 12.99

6⁸⁸

Paquet, vêtements sport pour dames, 2e étage. Commandez par la poste ou par téléphone. St-Roch 529-4501 — Place Laurier 652-8711

l'Action féminine

La Fédération canadienne des femmes diplômées d'université

par Céline COTE

Au Québec, 0,7% de la population féminine francophone est diplômée d'université, comparativement à 3% chez les anglophones et autres. Toutefois, les universités canadiennes se développent de plus en

plus et les étudiants qui s'y inscrivent sont également de plus en plus nombreux. Voilà les principaux points relevés par Mme Fabienne D. Duval, déléguée pour la région de Québec, à la 17^{ème} réunion triennale des Femmes Diplômées d'Université, qui avait

lieu à Vancouver l'été dernier. Hier soir, à l'occasion de la soirée d'ouverture des F.D., Mme Duval présentait devant ses collègues, un rapport général du dit congrès national de l'été dernier.

Mme Duval signala dans son exposé, l'accueil chaleureux qu'elle reçut à Vancouver, au sein d'un groupe pourtant de langue anglaise. Elle ajouta qu'après une telle expérience, on ne peut vraiment pas souhaiter que notre province se sépare du reste du Canada dont nous devons être fiers et, par conséquent des autres Canadiens qui m'ont nettement donné l'impression de désirer une meilleure connaissance réciproque des deux cultures dominantes au pays.

La tradition qui fait que la Fédération canadienne se réunit trois fois l'an, doit-elle être maintenue? Des discussions en sous-comités se sont prononcées en faveur de cette coutume indépendamment des objections soulevées par quelques autorités des F.D. Toutefois, il fut décidé, qu'un conseil se réunirait avant chaque rencontre dans le but de rendre encore plus bénéfiques ces congrès nationaux. Les prochains auront lieu à Windsor puis, le dernier et le troisième de l'année, se tiendra à Edmonton.

En terminant, Mme Duval parla du club de Vancouver, qui groupe plus de 1.000 membres et dont le programme peut servir de modèle aux autres cercles. L'enthousiasme des membres a été le principal instrument dans l'organisation de la magnifique maison qui sert de local aux groupes de F.D. de Vancouver. De magnifiques peintures, réalisées par quelques uns des membres de ce club, décorent cette maison qui sut faire envier aux déléguées réunies dans ces lieux, lors de la dernière rencontre nationale de la Fédération Canadienne des Femmes Diplômées d'Université.



● A L'ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMÉES DE L'UNIVERSITÉ — Au Pavillon Pollack avait lieu, hier soir, la première réunion de la présente saison pour l'Association des F.D. de l'Université. A l'occasion de cette soirée d'ouverture ont été invitées à présenter un exposé Mme Fabienne D. Duval et Mlle Louise Dumais de Québec.

CKCV MICRO-QUEBEC de 7 h. à 9 hres
NOTRE INVITE DEMAIN MATIN :
M. Jean Marchand, Député de Québec-Ouest au Fédéral et Ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

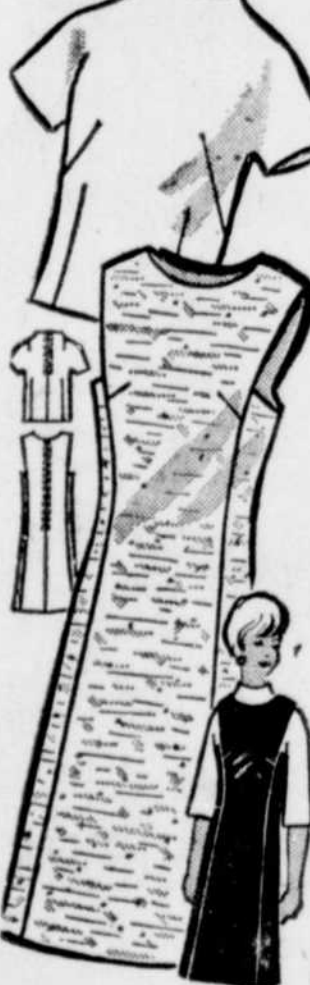
DES EMISSIONS POUR MADAME

VENDREDI RADIO

CBV :
"Le matin d'aujourd'hui" de 9 h. 30 à 10 h. 30 a.m.
"D'une certaine manière" de 12 h. 02 à 12 h. 15 p.m.

Regardez ce nouveau jumper

9488 10-18



Marianne Martine

C'est un jumper avec le tour des bras carré. Vous pouvez le porter avec blouse à manches longues ou à manches courtes. Cela fait un très joli ensemble.

Demandez le patron 9488 qui donne les grandeurs : 10, 12, 14, 16, 18.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 15 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Rumeur stupide

MUNICH (AFP) — M. Guenther Sachs, mari de Brigitte Bardot, a démenti formellement, vendredi, les informations selon lesquelles BB désirerait obtenir la nationalité allemande. Au cours du vernissage de l'exposition d'art moderne qu'il a ouverte, à Munich, l'industriel allemand a déclaré : "Ce bruit est parfaitement stupide. Ma femme a écopé une fois la possibilité d'obtenir un passeport allemand. Mais il n'a jamais été question qu'elle prenne la nationalité allemande. Je serais, à-t-il ajouté, très heureux que ce "Canard" soit démenti et qu'on mette fin à cette rumeur".

COURS DE CERAMIQUE
Galerie GERVAIS
— JOUR ET SOIR —
82½, de la Montagne
Québec
Tél.: 692-1614

Horoscope

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

21 mars au 20 avril (Bélier) — Reconnaissez les avantages de votre situation et tâchez d'en profiter davantage. Il faut conserver votre calme, quoi qu'il arrive.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Exercez vos talents, au jour le jour, pour les empêcher de rouiller. Vous ne devez pas hésiter à extérioriser votre satisfaction et vos sentiments.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne confondez pas les "potins" et les "opinions". Il importe de conserver votre prudence habituelle au volant. Influences planétaires mixtes.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Soyez plus attentif à votre santé, ne lui imposez pas de contraintes qu'elle n'est pas en mesure de supporter. On vous met au courant d'une situation exceptionnelle.

24 juillet au 2 août (Lion) — Ne cultivez que des objectifs qui en valent la peine. Organisez-vous pour passer une fin de semaine déagées de tout souci d'ordre professionnel.

24 août au 23 septembre. (Vierge) — La journée passera sans que vous ayez le temps de vous demander quelle heure il est. Une agréable fin de semaine en prévision.

24 septembre au 23 octobre. (Balance) — Ne vous croyez pas obligé de souscrire à toutes les fantaisies qui vous passent par la tête. Mouvement planétaire mixte.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion) — N'essayez pas d'arrêter la marche du progrès. Plusieurs obstacles à surmonter aujourd'hui. Le repos de la fin de semaine viendra à point.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Organisez-vous un programme varié pour la fin de semaine. La compagnie des enfants ensoleillera vos pensées, aujourd'hui.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne) — Ne vous laissez pas duper le pion, relevez les défis qui se présentent aujourd'hui. Bonne journée dans l'ensemble et le détail.

21 janvier au 19 février. (Verseau) — Tentez de nouveau la réussite dans certains domaines où vous avez échoué récemment. Patience et longévité de temps viennent à bout de bien des insuccès.

20 février au 20 mars (Poissons) — N'ayez pas trop de fers au feu. Surtout, attention aux beaux parleurs. Surveillez votre santé.

SI VOUS ETES NE UN 15 SEPTEMBRE

Vous avez une volonté forte et des idées personnelles. Votre personnalité magnétique fera grand état dans les milieux où vous évoluerez. Une de vos caractéristiques les plus évidentes est que vous recherchez la collaboration de gens plus fins et plus instruits que vous.



● Un costume de beau lainage noir, enrichi d'une jolie garniture de vision rayé noir et blanc au col et aux poignets. Petite toque assortie.



● Une très jolie robe en lamé cuivre et or à ligne tente, à multiple plis qui tournent... tournent... tournent...



● Un manteau qui porte les nouvelles caractéristiques de la mode automne-hiver : boutonage décentré, col et ourlet de l'ynx.

EN VEDETTE

Le "prêt-à-porter" canadien

par Thérèse Dallaire

Les créations canadiennes étaient à l'honneur, hier, alors que la Compagnie Paquet présentait un défilé de modes au bénéfice du Club 2N.

Nos couturiers, subissant l'influence russe ont réalisé le manteau Zhiyago à large ourlet de fourrure. Parmi les caractéristiques de la mode automne-hiver, soulignons : les tissus de laine, le boutonage décentré, les garnitures de fourrure, les trotteurs à motif-fenêtre, le tailleur à basques courtes pour les jeunes filles.

Pour les heures de sport : les gilets de gros tricot sur imprimés accompagnent les pantalons de double tricot; les tailleurs-pantalons d'une coupe parfaite pour la femme de 30-40; des cagoules en simili-fourrure et ensembles cagoule-pantalon en tissu extensible.

Mais la robe, comme toujours est la vedette d'une collection. Petites robes de pure laine à rayures contrastantes de couleurs fortes pour la toute jeune fille et à rayures atténuées pour la femme d'âge mûr; la robe-manteau, toujours la pré-

férée; la robe habillée pour les sorties de tous genres, faite de tricot à motifs or et argent, blanche en tricot synthétique de ligne tente à col montant brodé de perles, noire, ornée aux épaules de boucles de strass. Puis viennent s'ajouter : une petite robe en souple lamé argent qui fera de la toute jeune fille, la plus belle pour aller danser et la sen-

sation de l'année : robe de dentelle noire brodée de petits rubans, à corsage empire et au décolleté panier souligné au dos. Les mamans dans l'attente n'ont pas été oubliées. Les mannequins leur présentent de superbes robes pour toutes les occasions, de ligne semi-tente et tente à col roulé. Les chapeaux qui accom-

pagnent les toilettes de rue et d'après-midi se veulent très seyants. Ils sont de fourrure et de feutre souple placés en équilibre en arrière de la tête. Ils reprennent leur rôle quelque peu abandonné ces dernières années. En résumé, une mode élégante et pratique qui reflète le vrai visage canadien.



Coiffure "Panache" des coiffeurs créateurs canadiens

par Thérèse Dallaire

Ces jours derniers, tous les coiffeurs professionnels ont pris connaissance de la nouvelle mode canadienne de la coiffure. Cette septième création des "Coiffeurs Créateurs Canadiens" frappe non seulement par son nom : PANACHE, mais aussi par son audace et sa nouveauté qui s'écartent sensiblement des traditions.

Qui a dit : "la beauté est l'harmonie dans un tout"? On pourrait répondre que ce sont "les coiffeurs créateurs canadiens"; car ils sont au son de concevoir la nouvelle coiffure "panache" pour permettre le port du chapeau ou la toque hivernale. Contrairement, aux années passées, alors que la jolie coiffure, chef-d'œuvre de patience, était écrasée, déformée en une minute par tout couvre-chef, maintenant, elle sera mise en valeur par le chapeau qui contribuera à accentuer ses mouvements.

Vue de profil, panache, est composée de deux parties nettement dissimilables. Tout le volume de la chevelure est situé sur le dessus de la tête alors que les cheveux de la partie arrière en épousent intimement le volume naturel. La presque totalité des meches

convergent vers le visage. Elles partent d'un point tournant situé à l'endroit habituel de l'épingle. Respectant ainsi l'implantation naturelle des cheveux, la coiffure "panache" est de conception techniquement idéale. Ce qui lui gantira une tenue exceptionnelle.

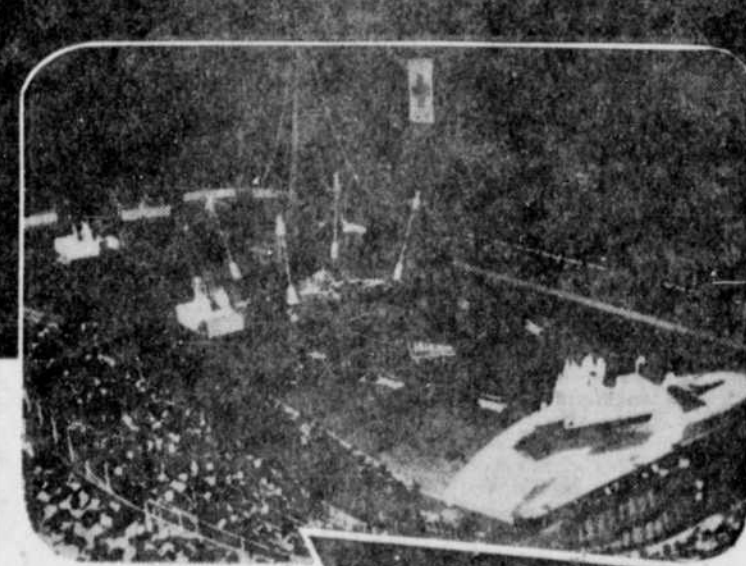
Les journalistes, qui assistaient à la conférence de presse matinale, ont pu apprécier ce souci du président fondateur des "coiffeurs créateurs canadiens" d'harmoniser coiffure-maquillage-modes.

Le maquillage "panache" a été créé par un visagiste de Québec, en suivant la tendance connue depuis de nombreuses années "attirer l'attention sur les yeux". Les mannequins, coiffées au salon de Mme Dolores Blouin, médaille d'or de la coiffure, et qui portaient des toilettes : robes, chapeaux, fourrures, choisies au Syndicat de Québec, nous ont prouvé que l'élégance est avant tout la recherche de la beauté et de l'harmonie.

La coiffure canadienne a pris, d'ores et déjà, rang parmi les créations internationales. Publiée en Europe, elle fait savoir que le Canada a quelques choses à dire dans ce domaine.

Ne manquez pas d'assister au grandiose

GALA de la FOURRURE



MERCREDI SOIR LE 20 SEPTEMBRE AU COLISEE DE QUEBEC

AU PROFIT DE LA CROIX-ROUGE DIVISION DE QUEBEC

présenté par les plus grands spécialistes en fourrure...

J.B. LALIBERTÉ LIMITEE



Paolo Noël



Micheline Poitras

● En vedette, le sympathique chanteur et comédien Paolo Noël.
● Musique par la Fanfare du Royal 22^e Régiment, sous la direction du Capitaine Jean-François Pierret.

● Commentatrice: Micheline Poitras.
● Maître de cérémonies: André Jean.
● PRIX POPULAIRES: 1.50 - 2.00 - 2.50

A GAGNER 13 MAGNIFIQUES FOURRURES VALANT PLUS DE

\$10,000.

ACHETEZ VOS BILLETS A L'AVANCE AU COLISEE OU AU SALON DE FOURRURE CHEZ J.B. LALIBERTÉ

PREMIER GRAND PRIX

Somptueux manteau en VISON DE MUTATION "CANADA MAJESTIC" Pastel naturel (peaux allongées)



Syndicat
de Québec

VENTE FOYERAMA

S

en cours jusqu'à
samedi inclusivement
à St-Roch et à la
Place Laurier

Imprimés d'automne

Largeur
45 pouces
Val. de 2.98

1⁷⁵
vge

Bel assortiment de tissus avec motifs nouveaux
pour la confection de robes, blouses et autres
créations d'automne. Nuances en vogue pour
la saison froide.

ST-ROCH, 2e ETAGE. TEL.: 529-7351
PLACE LAURIER. TEL.: 656-1530

Prix spéciaux à nos rayons des meubles

En vente à St-Roch
et Place Laurier

● Lessiveuse automatique Kelvinator, spécial.....	248.00
● Lessiveuse automatique Maytag, valeur 439.00.....	350.00
● Séchoir Moffat, capacité 15 livres, val. 229.95	179.00
● Réfrigérateur-congélateur sans givre, 13.2 pi. cu., valeur 439.00	298.00
● Congélateur Kelvinator Trimwall 18.2 pi. cu., valeur 325.00	199.00
● Réfrigérateur Moffat, va- leur 449.95	339.00
● Poêle Kelvinator, 23 pou- ces, 4 feux, 220 volts, spé.	125.00
● Poêle à deux fourneaux Moffat, valeur 689.95	499.00
● Poêle Defrostomatic par Bélanger, valeur 249.00	189.00
En vente à St-Roch seulement, 6e étage	
● Mobilier de cuisine, 5 mor- ceaux, valeur 119.95	69.95
● Mobilier de cuisine, 5 mor- ceaux, valeur 139.95	98.00
● Mobilier de cuisine, 5 mcx, valeur 199.95	169.00

● Mobilier de cuisine, 5 mcx, valeur 169.95	118.00
● Mobilier de vivoir, 2 mor- ceaux, valeur 250.00	168.00
● Mobilier de vivoir, 2 mor- ceaux, valeur 250.00	188.00
● Mobilier de vivoir, 2 mor- ceaux, valeur 329.00	248.00
● Mobilier de vivoir, 2 mor- ceaux, valeur 489.00	359.00
● Mobilier de vivoir, 2 mor- ceaux, valeur 489.00	339.00
● Mobilier de vivoir, valeur 500.00	298.00
● Mobilier de vivoir, 2 mor- ceaux, valeur 250.00	198.00
● Mobilier de chambre, va- leur 1000.00	695.00
● Mobilier de chambre, va- leur 298.00	239.00
● Mobilier de chambre, va- leur 398.00	295.00
● Mobilier de chambre, va- leur 229.00	179.00
● Mobilier de chambre, va- leur 900.00	695.00
● Mobilier de chambre, va- leur 1250.00	850.00

● Mobilier de chambre, va- leur 650.00	325.00
● Mobilier de chambre, va- leur 279.00	198.00
● Mobilier de salle, valeur 1000.00	650.00
● Mobilier de salle, valeur 895.00	550.00
● Mobilier de salle, valeur 550.00	395.00
● Sofa-lit, valeur 229.00 ...	185.00
● Sofa-lit, valeur 189.00 ...	148.00
● Sofa-lit, valeur 400.00 ...	298.00
● Sofa confortable, valeur 99.00	79.00
● Mobilier de studio, valeur 129.00	78.00
● Mobilier de studio, valeur 489.00	325.00
● Mobilier de studio, valeur 199.00	159.00
● Mobilier de studio, valeur 149.00	119.00
● Aussi réductions sur fau- teuils, lits d'enfants, peintures, miroirs, bahuts, meubles de style colonial.	

Tissus ex - ten - si - bles

Largeur
45 pouces
Val. de 4.98

1⁷⁵
vge

Pour la réalisation de pantalons sport,
voici le tissu se prêtant à l'élasticité
voulue. Facilement lavable et de qua-
lité durable. Nuances automnales.

ST-ROCH, 2e ETAGE. Tél.: 529-7351
C.P. 1217, QUEBEC 2

Worsted d'automne

Largeur
54 pouces
Val. de 1.98

1²⁵
vge

Tissu infroissable et facile d'entretien pour jupes, habits,
pantalons pour garçons et ensembles sport pour vous.
Riches tons populaires pour vos créations.

ST-ROCH SEULEMENT, 2e ETAGE. TEL.: 529-7351

Grande vente de

TAPIS

de première qualité. Choix de textures:

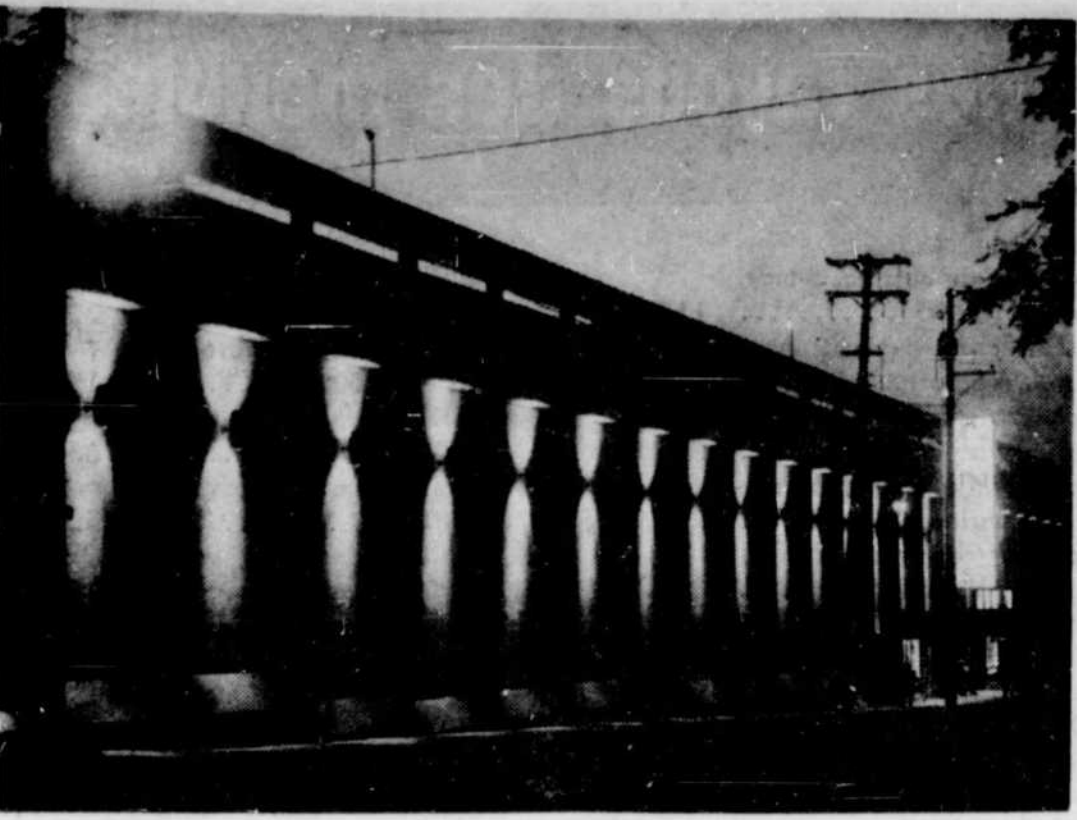
- Tapis 100% nylon à filament continu
- Tapis en 100% nylon DuPont 501
- Tapis 100% laine
- Tapis 100% Acrilan

Valeurs jusqu'à 5.95	4 ⁰⁰ vge
Valeurs jusqu'à 7.95	5 ⁵⁰ vge
Valeurs jusqu'à 10.95	7 ⁰⁰ vge
Valeurs jusqu'à 13.95	8 ⁵⁰ vge
Valeurs jusqu'à 14.95	11 ⁵⁰ vge

Tous ces tapis de manufacturiers canadiens offrent une grande résistance à l'usure et aux
taches. Très faciles à nettoyer. Antimite et antiallergène. Plusieurs de ces tapis ont des se-
melles à double jute prolongeant ainsi la durée. Choix de bouclé, fini velours, motifs im-
primés ou teintes unies dans plus de 100 coloris-modes. LARGEUR DE 12 PIEDS.

* Plan mise de côté * Service de posage par nos experts * Mesures prises gratuitement.
* Service de décorateurs diplômés.

ST-ROCH, 5e ETAGE. TEL.: 529-7351. — PLACE LAURIER. TEL.: 656-1530



Inauguration du cinéma "Odeon"

INAUGURATION — Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a affirmé hier soir que la ville voulait faire du centre commercial St-Roch le plus important non seulement du cœur de la ville, mais de tout le Québec métropolitain. M. Lamontagne félicitait alors les promoteurs de St-Roch, où l'on inaugurerait hier soir les deux cinémas Odeon, situés dans le complexe du parc-auto Paquet-Laliberté. Ces deux salles modernes offriront aux cinéphiles des films de production française et des versions. La salle Frontenac contient 1300 sièges et la salle Le Dauphin en comprend 700. La soirée d'inauguration était sous la présidence d'honneur de M. Robert Picard, consul général de France à Québec, qui a salué avec enthousiasme le fait que les deux cinémas présenteront des films d'expression française. Hier soir, on a présenté aux invités un film récent de Philippe de Broca: "Le roi de cœur", avec J.-C. Brialy et Genevieve Bujold. (Photo L'Action, M. Laforce)



Le baryton Gilles Lamontagne nommé à la direction générale du T.L.Q.

Par André DELAGE

M. Lucien Morange, premier vice-président du Théâtre lyrique du Québec (TLQ), a annoncé hier après-midi au cours d'une conférence de presse la nomination de M. Gilles Lamontagne au poste de directeur général de ce même organisme.

Il succède à M. Roger Gosselin qui a démissionné de son poste le 7 juillet dernier.

CARRIÈRE

M. Lamontagne qui était directeur-adjoint au théâtre depuis deux ans a fait ses études vocales à Québec d'abord avec Mme Jeunevald-Mercier, puis à New York avec le maestro Reichlin-Rubini. Après avoir passé trois ans au Royal Conservatory of Music de Toronto afin d'y parfaire ses études musicales, il partit en Italie où il travailla pendant deux ans avec le célèbre maestro Mario Basiola, à Milan. Le nouveau directeur a à son actif plus de 350 représentations d'opéra tant au Canada qu'en Europe. En France, il interpréta plusieurs des grands rôles de son répertoire avec les plus grands noms de l'art lyrique international.

Comme premier baryton d'opéra, il fut attaché au CBC Opera Co. aux festivals de Montréal, puis au Théâtre lyrique de Nouvelle-France de Québec. Il fut le créateur du



Le nouveau directeur général du Théâtre Lyrique du Québec, M. Gilles Lamontagne, baryton.

Le rôle de Michael, de l'opéra "Pirouette" du compositeur canadien Maurice Blackburn. En outre, M. Lamontagne a fait plusieurs tournées de concerts au Canada et en Europe, et fut invité comme soliste par les grands orchestres du pays. Le célèbre baryton fit de très nombreuses apparitions sur les réseaux nationaux de radio et de télévision. Il est de plus, diplômé en sciences commerciales de l'Université Laval et il a une expérience de sept ans au sein de la fonction publique à titre de conseiller technique et de chef adjoint de la division des bourses de perfectionnement au ministère de l'Éducation.

Le BGR accorde deux nouveaux permis FM

QUEBEC (P.C.) — Le Bureau des gouvernements de la radiodiffusion a pris en considération mercredi des demandes de permis de poste de radio à fréquence modulée à Ottawa et dans la ville voisine de Hull.

Le poste CKCH de Hull a demandé un permis d'opération pour un poste FM de langue française. Le poste CKOY d'Ottawa a demandé la permission d'opérer un poste FM de langue anglaise dans la capitale.

Persone ne s'est opposé à des demandes lors des audiences publiques.

Dans chaque cas, les postes FM transmettront une certaine partie des programmes transmis par les postes à amplitude modulée qui en sont propriétaires.

M. Gordon Henderson, président du poste CKOY, a déclaré qu'il y avait "beaucoup d'espace" pour l'expansion de l'audience des postes FM à Ottawa.

Un relevé du Bureau fédéral de la statistique indique qu'environ 40 pour cent des foyers d'Ottawa possèdent des appareils FM. Mais seulement une faible partie de ces appareils sintonisent les deux réseaux FM existant actuellement, a dit M. Henderson.

Des employés de son poste ont fait une enquête auprès de trois vendeurs d'automobiles d'Ottawa et ont appris que ces vendeurs avaient vendu seulement 27 appareils FM pour automobiles au cours de l'année se terminant à la fin du mois d'août.

Son poste visera à obtenir que les citoyens ouvrent leurs appareils FM. Pour arriver à cela, a-t-il dit, le poste ne se contentera pas de transmettre de la musique, mais donnera les mêmes nouvelles qu'un poste AM, telles que prévisions de la météo, nouvelles sportives et rapports de la circulation provenant d'un hélicoptère.

DE LOURDES RESPONSABILITÉS

Rendant hommage à son prédécesseur, M. Roger Gosselin, il a dit que c'était grâce à ses connaissances et à sa ténacité et à son amour de l'opéra que le Théâtre lyrique du Québec su prendre beaucoup d'ampleur. M. Lamontagne a expliqué que son travail consistera à diriger la troupe tant du côté artistique qu'administratif. En outre, il devra orienter et coordonner la compagnie à la lumière des discussions du conseil d'administration. "C'est très difficile de concilier ces deux tâches car en tant que directeur artistique, je préférerais monter des spectacles du genre de ceux que l'on présente à Montréal, mais en raison des restrictions que nous impose notre budget, il nous faut rechercher la qualité à l'intérieur de nos cadres". Puis, il continue: "Nous essayons de produire des spectacles basés davantage sur le travail d'équipe que sur les grandes vedettes. Notre politique consiste à présenter d'abord des spectacles de compositeurs français interprétés par des Canadiens de la région dans la mesure du possible, car la ville de Québec est vraiment le berceau de la civilisation française en Amérique du Nord", a-t-il conclu.

Le Canada serait le pays le plus censuré au monde!

VANCOUVER (P.C.) — Le Canada est le pays le plus censuré au monde et les membres des bureaux de censure devraient être âgés de 25 ans ou plus, a dit M. O. J. Silverthorne, président du Bureau de la censure d'Ontario. M. Silverthorne parlait au cours de la 7e biennale des Censeurs de films canadiens, mardi. Il a dit que le public a beaucoup changé depuis cinq ans et qu'il est mieux informé et a des idées plus larges.

Le conférencier, âgé de 38 ans, a dit que certaines nominations sont des erreurs et qu'elles devraient être révoquées. Il est aussi d'avis que les membres des bureaux de censure devraient être soumis à une rotation.

Parlant d'une censure trop sévère dans certaines régions du Canada, il a dit que le Bureau de censure d'Ontario n'avait refusé son visa à aucun des 301 films présentés en Ontario l'année dernière et qu'il n'y avait pratiqué aucune censure. Il a dit qu'en Ontario, il y a 1.000.000 de spectateurs par semaine dans les cinémas et que malgré ce nombre le Bureau n'avait reçu aucune plainte de toute l'année.

Québec

M. Pierre Saucier, directeur général du Bureau de censure du Québec, a dit que la censure présente un paradoxe, puisqu'il peut y avoir d'un côté une censure trop sévère et de l'autre un public qui ne réagit pas assez. Il a dit que les rapports à travers le Canada étaient si

gnificatifs en ce qu'ils ne font pas part des réactions du public aux films présentés.

M. John Day, président du Bureau d'Alberta, a dit que son bureau avait fait des coupures dans le film "Blow Up" et aussi dans quatre autres films à la demande d'agences de distribution qui désiraient que leurs films soient acceptables à "la famille".

M. Day a proposé des barèmes uniformes pour tout le pays pour la remise des visas de censure. Il a dit que la cote "pour adultes" ou "pour famille" avaient des significations différentes d'une province à une autre.

M. R. W. McDonald, censeur en chef de la Colombie-Britannique, a dit que le terme censeur était tombé en disgrâce, et que maintenant il sème la confusion dans l'idée du public. Il a dit qu'il appuierait toute proposition visant à changer ce terme.

Exposition du cinéma canadien

TORONTO — M. Sherrill C. Corwin de Los Angeles, l'un des plus grands noms du spectacle en Amérique, prononcera une allocution au cours d'un déjeuner du Congrès et de l'Exposition de l'Industrie Cinématographique du Canada, mardi, le 26 septembre 1967.



L'artisanat canadien en vedette à la nouvelle saison de la galerie artisanale

La première Exposition d'automne de la Galerie canadienne des métiers d'arts intitulée "1 + 40" inclut les travaux d'artisans canadiens en provenance de divers centres du Canada avec une représentation spéciale dans le domaine de la bijouterie, mettant en relief les œuvres du grand bijoutier montréalais, Hans Gehrig.

L'Exposition a ouvert ses portes le 16 septembre et demeurera ouverte au public jusqu'au 27 septembre.

Parmi les 40 artisans représentés à cette première d'automne, 14 viennent du Québec.

Hans Gehrig commence à apprendre pendant huit années dans les studios de deux bijoutiers suisses, d'une renommée internationale, Hans Gehrig fit son apparition à Montréal en 1952.

En 1964, il ouvrit sa propre bijouterie, après avoir travaillé avec plusieurs grands bijoutiers de Montréal.

Parmi ses œuvres en montre à la Galerie, nous trouvons des créations spécialement faites pour cette première d'automne.

Des œuvres dans différentes poses, créées dans le style bien connu des sculptures de Giacometti, travaillées dans l'or 18 karats, sont encadrées en argent solide. Elles sont portées comme pendentifs et épinglettes. Une œuvre intitulée "La Grosse Roue", nous montre un homme se tenant à côté d'un bicyclette, ou peut-être tourner la roue.

Dans le domaine des bagues, Gehrig y est allé avec des dessins entourant la pièce entière, "de cette façon" dit-il, "la bague est intéressante à regarder dans tous les côtés", on peut voir des dessins sur les côtés de l'anneau aussi bien que sur le dessus et voir même le dessous de la pièce.

On peut voir des créations très intéressantes de Gehrig, faites avec des fossiles. Un pendentif en argent solide dotant des impressions positives et négatives, nous rappelle l'existence des Trilobites, il y a plus de 300 millions d'années.

M. Gehrig n'en a pas moins oublié le style humoristique dans ses créations. Une des plus intéressantes d'entre elles, est un pendentif de 18 karats, montrant une personne avec une paire de lunettes d'approche au travers.

M. Gehrig analyse ses symboles esthétiques comme suit: "J'aime les lignes et les mouvements simples dans mes œuvres. Ils sont faciles à com-

prendre, mais difficiles à faire".

EXPOSITIONS

La liste des expositions auxquelles il a participé est impressionnante. Il fut représentant de l'Exposition des Artisans et Bijoutiers, à la Galerie nationale du Canada, et il est aussi exhibitionniste à l'Exposition Universelle de Montréal, dans le cadre du projet du gouvernement fédéral pour les artisans.

En 1965, il prit part à l'exposition des travaux des maîtres-artisans du Québec à la Galerie de la Guilde de Toronto.

En 1964, il montrait ses œuvres au State University College de Plattsburg, N. Y., et en 1963, des créations religieuses en or, furent exhibées au Séminaire de St-Hyacinthe.

Parmi les prix qu'il remporta, on note l'Ontario President's Award, attribué par le Canadian National Exhibition en 1959.

C'est la première exposition de Gehrig à la Galerie des Artisans à Montréal.

CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films. D'autres renseignements sont donnés, complémentaires, sous forme abrégée:

EXPLICATIONS

Convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents. Valeur artistique: 1 — chef d'œuvre; 2 — remarquable; 3 — très bon; 4 — bon; 5 — moyen; 6 — pauvre; 7 — minable. "Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Épiscopat canadien).

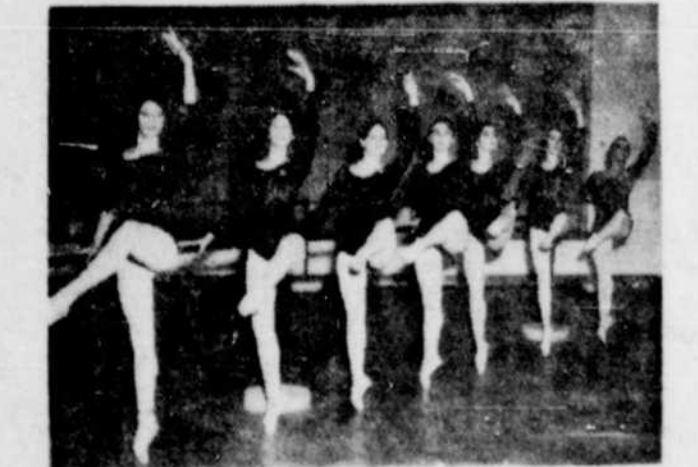
CANADIEN — The Dirty Dozen (3) à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Fin à 11.00 hres.
CANARDIERE — Angélique et le roi (5) à 12.45, 3.40, 6.35, 9.35. Fraternelle Amazonie (3) à 1.25, 3.50 et 8.15 hres. Fin à 11.20 hres. (8e semaine).
CAPITOL — Chaque mercredi (—) à 1.00, 3.25, 5.50. La bataille des Ardennes (A-5) à 2.30 et 7.20. Continu de 1.00 à 11.50 hres. (2e semaine).
CARTIER — Fille du Pire (5) à 1.00, 3.35, 6.00, 8.30. Fille du Pire (5) à 2.35, 5.00, 7.30, 9.45. Maïbritt, la fille des îles (6) à 2.25, 5.25, 8.20. Nouvelles à 8.10. Fin à 11.20 hres.
EMPIRE — Les Poupées (—) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00.
IMPERIAL — Sujet court à 1.00, 4.25, 7.46. Pas de panique (4) à 1.15, 4.30, 7.50. Hercule contre les Titans de Babylone (A-6) à 2.46, 5.09, 7.22. Fin à 8.05 hres.
LAURET — Nouvelles à 1.10, 4.20, 7.30. Fille du Pire (5) à 1.25, 4.43, 8.03. Films à venir à 2.53, 6.12, 9.23. Maïbritt, la fille des îles (6) à 3.06, 6.26, 9.46. Fin à 11.10 hres.
LE BUON — Doctor, You've got to be kidding (5) à 6.30, 9.45. Mister Building (6) à 8.05 hres.
LEVIS — La vie de château (A-3) à 7.30. Ne nous lâchez pas (3) à 9.40 hres.
LIDO — Escrocs en uniforme (A-6) à 7.30. Tiers bon la rampe Jerry (6) à 9.12 hres.
ODEON (Salle Dauphin). Commentant jeudi le 14 septembre: La Cœur (5) à 2.15, 4.42, 7.05 et 9.25 hres.

Réervations: 872-2424 ou 872-1424

la fenière
CE SOIR — 9h.
"PASSE-PASSE"
Comédie en 3 actes de Hélène de Monaghan

ACADEMIE des BALLETS de STE-FOY

Directrice: Mme C. Bérubé



COURS: Enseignement Cecchetti I-IV Élémentaire, intermédiaire, avancé.

DANSES de caractères, initiation à l'art rythmique et chorégraphique, improvisation, assouplissements, pointes, histoire du ballet.

AUDITIONS et inscriptions les 16 et 23 septembre 1967 à 9 heures A.M.

INSCRIPTION \$2.00 — COURS (avec piano) \$8.00 par mois

LOCAUX: Ecole Notre-Dame-de-Foy, 780, Jacques-Berthiaume, Sainte-Foy. Renseignements: 651-3608 — 527-3882

De nouveau en français
les Poupées
Un film SEXY, qui nous apporte la détente et le RIRE
Cinéma Empire
1h., 3h., 5h., 7h., 9h.
24 de la Fabrique - 524-2880

SHIRLEY MacLAINE
TOUT CE QU'UN HOMME DEVRAIT SAVOIR ET QU'UN FILM PUISSE MONTRER CONCERNANT LA FEMME!
MICHAEL CAINE VITTORIO GASSMAN PETER SELLERS
Matinée - Mercredi - Samedi - Dimanche
Ste FOY
SALLE ALIQUETTE 814-0191

Dès demain
JAMES COBURN ALDO RAY CAMILLA SPARY
UN TRUAND
EASTMAN COLOR
A LA PRISON DE SINGAPORE... IL Y AVAIT DES "RATS" ET DES HOMMES!
UN CAÏD
Au Champlain: Matinée mercredi - samedi - dimanche
CAPITOL & CHAMPLAIN
972 RUE ST-JEAN - 522-6300/PLACE STE-FOY-656-0592
Dernier jour
CHAQUE MERCREDI et LA BATAILLE DES ARDENNES

8^{ème} SEMAINE
ANGELIQUE retrouve son mari dans...
MICHELE MERCIER ROBERT HOSSEIN
SCOPE-COULEURS
ANGELIQUE et le ROY
Cinéma CANADIEN
Centre d'Arts Canadien
Stationnement Gratuit — 661-8575

Le film d'un Organisation Dialectique...
JERRY COTTON vs LES GANGS DE MANHATTAN
RAY MILLAND ENTERRE VIVANT
Dernier Jour
Maïbritt la fille des îles
CARTIER-LAIRET
1019 Ave. Cartier - 525-9340 - 3e Ave - 523-5050

AVIS! LE FILM "LA CUREE" EST RESERVE AUX ADULTES DE 18 ans et plus
LES CINEMAS ODEON
ENFIN A QUEBEC!
2 salles Ultra-Modernes sous un même toit avec Parc-Auto intérieur d'une capacité de 600 voitures.
JANE FONDA LA CUREE
BART LACASTER CLAUDIA CARDINALE LES PROFESSIONNELS
LE SILLAGE DE LA VIOLENCE
FRONTENAC
DUPONT & BLVD. CHAREST INF. 529-9745
Parc-Auto Paquet & Laliberté
3 hrs. de stationnement pour 0.25

Commémoration jour pour jour d'un événement historique en Ontario

NIAGARA ON THE LAKE, Ont. (PC) — Le cabinet ontarien tiendra une séance spéciale à Niagara-on-the-Lake, dimanche, afin de commémorer la première réunion de l'Assemblée législative du Haut-Canada, il y a 175 ans jour pour jour.

Le cabinet se réunira à l'hôtel de ville, après avoir assisté à un déjeuner avec les membres des conseils locaux, comprenant le maire de Niagara Falls, M. J. F. Miller, le maire de St. Catharines, M. R. M. Johnston, et le maire de Niagara-on-the-Lake, M. Walter Theobald.

Le premier ministre John Robarts présentera un souvenir au maire Theobald et dévoilera une plaque commémorative de l'ouverture du Parlement du Haut-Canada, le 17 septembre 1792.

Il fera également un discours à Simcoe Park avant de repartir pour Fort George pour y assister à un feu d'artifice diurne offert par la province.

Robert Kennedy à l'université du N.-B.

SAINT-JEAN, N.B. (PC) — Le sénateur américain Robert F. Kennedy portera la parole lors de la collation des grades à l'Université du Nouveau-Brunswick, à Fredericton, le 12 octobre prochain à annoncé hier le président de l'université M. Colin B. Mackay.

Le Dr Mackay a annoncé cette nouvelle alors qu'il s'adressait aux nouveaux élèves du cours d'orientation de la filiale de l'UNB à Saint-Jean.

Le Canada renouvellerait l'accord de défense aérienne

OTTAWA (PC) — Tout porte à croire que le Canada appuiera le renouvellement de l'accord de défense aérienne d'Amérique du Nord conclu avec les États-Unis et qui doit expirer le 12 mai prochain.

Vendredi, on apprenait de sources proches du cabinet que les autorités canadiennes recevraient sous peu l'autorisation de commencer avec leurs homologues américains les discussions sur le prolongement de l'entente NORAD, signée en mai 1958, et qui est valable pour 10 ans.

Les hauts fonctionnaires affirment avoir décelé au pays moins d'opposition vis-à-vis

NORAD.

Selon les critiques de NORAD, le système américain de prévention nucléaire protège efficacement le Canada contre la menace d'une attaque soviétique, que le Canada contribue ou non à la défense continentale.

Le mois dernier, le président national du parti conservateur, M. Dalton Camp, a suggéré que le Canada envisage de se retirer de NORAD et de l'OTAN pour affecter les sommes ainsi récupérées à l'aide économique aux pays sous-développés.

Toutefois, les organisateurs du congrès conservateur à Toronto ont réitéré leur appui à l'alliance défensive. NORAD a d'ailleurs été établi sous un régime conservateur.

Le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a également repoussé la suggestion de M. Camp, affirmant que, même si la tension internationale baissait, la Russie était plus puissante que jamais.

Coopération canadienne

Le ministre a expliqué que le renouvellement de l'entente NORAD n'engagerait pas le Canada à coopérer à un système américain de missile anti-balistique pour la défense spatiale. NORAD, a-t-il précisé, est strictement un accord de défense aérienne.

Certains observateurs ont cru comprendre par là que le Canada se désistait d'un arrangement anti-missile. Cependant, selon des sources compétentes, ce n'est pas là ce qu'a voulu dire le ministre.

Il faudrait plutôt conclure, affirme-t-on, que le Canada croit à la possibilité de négocier un renouvellement de NORAD sans allusion à la question anti-missile, puisque la décision américaine de développer un réseau anti-missile ne comporte pas de réalisation dans l'immédiat.

Les États-Unis ont vainement

tenté d'intéresser l'URSS à un moratorium mutuel sur le déploiement d'un système anti-missile. L'URSS, craignant sans doute davantage la puissance nucléaire chinoise que celle de l'Occident, a commencé à installer autour de ses grandes villes un système anti-missile.

On croit généralement qu'en réaction à la politique soviétique, les Américains se verraient forcés d'établir leur propre système de défense anti-missile.

Auquel cas, les États-Unis pourraient bien avoir besoin de la collaboration canadienne.

M. Martin a exprimé l'espoir que l'URSS accepte un moratorium "de façon que ne soit pas soulevée la question des arrangements d'Amérique du Nord."

par Céline COTE

En 1954, soit un an après la mort de Staline, Boris Leonidovitch Pasternak terminait l'œuvre de ses œuvres: "Docteur Jivago", roman sur lequel l'auteur travailla pendant près de vingt ans et qui lui méritait, en 1958, le prix Nobel de la littérature. Toutefois, que l'un des jours suivants l'écrivain russe devait renoncer au prix à cause de la réaction brutale et négative de ses compatriotes. Ces derniers avaient compris que le livre de Pasternak était un procès du régime politique alors que son œuvre est fondamentalement humaine. Toujours à proscrire en territoire soviétique pour cette raison ultime, le roman de Pasternak est pourtant considéré comme un chef-d'œuvre littéraire qu'on a tra-

duit et retraduit, édité et réédité à plusieurs reprises parce que un peu partout dans le monde on réclame "Docteur Jivago" sujet que Mme Napoléon Beaudet traitait dans la conférence qu'elle présentait, l'an dernier, devant son cercle d'étude en tant que membre de la Société d'Études et de Conférences et qui lui valut une mention honorable au concours annuel de mai dernier.

Mardi soir, cette association, dont le principal but est de connaître davantage, reprenait ses activités culturelles. C'était précisément cette lauréate québécoise qui était invitée à présenter, devant les membres de tous les cercles de la région, son travail sur l'auteur russe de réputation internationale.

Le travail de Mme Beaudet sur la vie et les œuvres de Boris Pasternak prend source dans les nombreuses lectures que cette dernière fit concernant l'auteur même et d'où elle tira des données susceptibles de faire connaître davantage un auteur de qui chacun de nous a tant à apprendre.

En effet, Pasternak a voulu agrandir aux proportions du monde entier une maxime intérieure qui a influencé, tout au cours de sa vie, sa propre existence: "La seule chose qui soit en notre pouvoir est de ne pas altérer la voix qui résonne en nous". Il a voulu, de continuer la conférence, faire entendre la voix de la vie de son pays, cette voix non altérée par la clameur d'une révolution, non

assourdi par un règne du silence.

Si Boris Pasternak est devenu aussi célèbre c'est grâce à ce roman de plus de six cent cinquante pages: "Docteur Jivago" et le courage dont il se fait preuve à maintes occasions mais tout spécialement au cours des circonstances qui entourèrent la proclamation de son livre comme étant le gagnant du prix Nobel de la littérature.

Pasternak a refusé le prix. S'il n'avait pas agi ainsi et s'il s'était rendu en Suède pour recevoir la décoration, Boris Pasternak était définitivement expulsé de son pays, le pire des châtements humains si l'on en juge par ce qu'il écrivait à Khrouchtchev.



● A LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE CONFÉRENCES — C'est au Pavillon Pollack, mardi soir que la S.E.C. tenait sa première rencontre pour la présente saison. Mme Napoléon Beaudet, membre du cercle Tanguay, et lauréate du concours annuel de mai dernier était invitée à présenter ce même travail sur Boris Pasternak, devant les membres de tous les cercles de la région de Québec. Sur la photo, de gauche à droite, nous reconnaissons: Mme Benoît Champoux, présidente du comité des membres associés; Mme Napoléon Beaudet, présidente du comité d'accueil et Mme Antoine Roy, présidente de la S.E.C., section de Québec.

Une étude de Mme Napoléon Beaudet sur l'écrivain russe Boris Pasternak



● Quelques 75 hôtesses des Pavillons nationaux de l'Exposition Universelle de Montréal effectuaient hier une brève visite de la Capitale. Le maire Gilles Lamontagne les a reçues hier avant-midi dans les salons de la mairie. La délégation féminine est arrivée par train vers les 10h30. Dans l'après-midi, les charmantes visiteuses ont exploré les historiques Ventes Jean-Talon après quoi elles se sont dirigées au Château du Lac Beauport où elles ont été accueillies par M. Victor Livernois, secrétaire du Comité du Centenaire et de l'Exposition universelle à Québec.

Jours choc

MANTEAUX DE FOURRURE A LA MODE

BAS PRIX "CHOC" TANT QU'IL Y EN AURA !

MANTEAUX EN PATTES DE VISON
DE RANCH NATUREL (CHEVRONS)

VALEUR REGULIERE \$475

PRIX "CHOC" **\$175**

MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE
NATUREL — PEAUX HORIZONTALES

VALEUR REGULIERE \$475

PRIX "CHOC" **\$250**

MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE
TEINT NOIR — GARNIS DE VISON
NATUREL OU TEINT NOIR

VALEUR REGULIERE \$475

PRIX "CHOC" **\$225**

PETITES FOURRURES A SACRIFIER

Capes en Rat Musqué
teint Vison Pastel

VALEUR \$89 — PRIX "CHOC" **\$25**

Etoles en Rat Musqué
teint Vison Pastel. 2 modèles

VALEUR \$119 — PRIX "CHOC" **\$50**

Etoles en Vison naturel
d'Elevage foncé ou Pastel

VALEUR \$275 — PRIX "CHOC" **\$125**

A l'instar des conservateurs et des libéraux

Les penseurs du Ralliement National préparent activement leur congrès

Par Lucien BOUCHARD

Il n'y a pas que les conservateurs et les libéraux fédéraux qui ont des penseurs; le Ralliement national a aussi les siens et ils font travailler leur matière grise de ce temps-ci, en prévision du congrès d'octobre prochain.

Le chef du parti, M. Gilles Grégoire, a exposé aux journalistes, hier, au cours d'une conférence de presse, la conception RN du "futur état national d'un Québec indépendant et souverain" tel que défini au cours d'un congrès régional tenu à Québec, mardi soir.

Le régime politique conçu au cours de cette réunion qui s'est déroulée à huis clos est une conception hybride empruntant à la fois des éléments au régime américain, à la république française et au système anglais. Le gouvernement "grégorien" deviendrait alors une république "semi-présidentielle", unicamérale sans solidarité parlementaire, dont le français serait la seule langue officielle dans tous les secteurs.

L'administration nationale serait composée d'un président élu, d'un premier ministre désigné par l'Assemblée nationale, du cabinet dont les membres seraient choisis en dehors de la députation par le pre-

mier ministre et d'une assemblée nationale dont les membres seraient élus.

Le mandat du premier ministre serait de 4 ans et des élections parlementaires auraient lieu tous les quatre ans, à un jour fixe et déterminé. Le premier ministre n'aurait droit qu'à deux mandats consécutifs.

Une déclaration des Droits de l'Homme, inspirée de celle des États-Unis, serait incluse dans la Constitution de l'État afin de garantir les libertés essentielles à tout citoyen québécois.

Décentralisation

Le programme RN, s'il est ratifié par le congrès, préconiserait la décentralisation politique par l'institution de gouvernements régionaux sous la présidence d'un président régional élu au suffrage universel dans la région. Ce gouvernement serait composé d'une assemblée régionale composée de députés élus et d'un conseil exécutif constitué de secrétaires régionaux choisis par le directeur régional.

Ces conseils régionaux remplaceraient les conseils de comités d'aujourd'hui.

La banque nationale

Le programme économique du parti fut élaboré au con-

grès régional de Jonquière. Il prévoit la création d'une banque nationale et étatique et la création d'un organisme indépendant du gouvernement pour assurer la confiance du nouveau dollar québécois en garantissant que chaque dollar canadien remplacé par un dollar du Québec sera gardé en réserve à la Banque du Québec.

Les banques perdront leur charte, mais pourront se transformer en banques d'épargne et de prêt de la Banque du Québec. Les banques populaires et les banques d'épargne du Québec, à la condition d'établir un siège social au Québec et de transférer la propriété de 75% de leurs actions à des citoyens du Québec dans un délai déterminé.

Le dollar québécois sera maintenu au pair avec le dollar canadien ou à 92% de la valeur du dollar américain, sauf dans le cas d'une dévaluation précipitée du dollar canadien. Pendant les premiers six mois au cours desquels se fera l'échange de la monnaie canadienne et de la monnaie québécoise, il y aura amnistie générale des capitaux non déclarés à l'impôt dans le passé, à la condition que ces capitaux soient transformés en dollars québécois dans les délais requis.

"Un gouvernement du Ralliement national, a dit M. Grégoire, favorisera l'investissement étranger au Québec, mais à des conditions qui garantiront l'autonomie politique et économique du Québec.

M. Grégoire a dit que le programme RN a été réalisé avec la collaboration de spécialistes, mais il a refusé d'en révéler les noms.

L'hôtellerie n'a pas lieu de craindre la fin de l'Exposition de Montréal

par André BELLEMAIRE

L'orientation de l'hôtellerie après l'Exposition de Montréal et les relations patronales-ouvrières, telles sont les deux principales questions qui retiennent l'attention des quelque 150 congressistes de l'Association des hôteliers de la province de Québec actuellement réunis en session au manoir St-Castin du Lac Beauport.

Les assises ont débuté mardi matin et se terminent ce midi par un banquet au cours duquel une personnalité prononcera le discours de clôture.

PAS D'INQUIETUDE POUR L'AVENIR

Contrairement à ce que l'on est généralement porté à croire, l'industrie de l'hôtellerie ne devrait pas connaître une période de récession après la tenue de l'Expo '67 qui doit se terminer dans un peu plus d'un mois.

Me André Bauman, avocat de Montréal et auteur du mémoire concernant l'hôtellerie au Québec, a déclaré qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter à ce sujet. Il abonde même dans le sens contraire car, dit-il, il se dessine un mouvement qui permettra d'orienter la politique de l'hôtellerie vers le tourisme interne. Ce dernier commandera alors une prolifération des loisirs et une nouvelle forme de l'administration de l'hôtel.

"D'ici 1975, précise Me Bauman, les recettes vont doubler et il faudra penser à agrandir et à investir dans de nouveaux établissements. L'hôtellerie sera revalorisée aux yeux du monde entier".

On avance cette affirmation en se basant sur le fait que dans cinq ou six ans, la province de Québec subira l'assaut des touristes de toutes les parties du monde. Actuellement, le tourisme international se dirige plutôt vers les centres européens. "Il se forme une élite du tourisme et ce sera notre tour dans quelques années de connaître un essor sans précédent de l'industrie du tourisme". Mais, il devient impérieux de se préparer en faisant appel aux divers organismes et au gouvernement.

RELATIONS EMPLOYEURS-EMPLOYES

Dans toutes les sphères de l'industrie et du commerce les relations entre les employeurs et les employés sont bien des années de conventions collectives de travail. Le sys-



Une étudiante modèle la terre glaise. Le génie créateur transforme ainsi la matière inerte en une oeuvre d'art. C'est là une des activités d'expression vécue par les stagiaires.

tème des relations qui existe encore dans le monde de l'hôtellerie n'a guère changé depuis moutils années. Etant donné qu'il y a eu un grand effort pour établir un climat de travail ainsi que les traitements monétaires de leurs employés, le congrès a fait des recommandations en ce sens, hier.

Le comité chargé de discuter la démission a, en effet, résolu de suggérer à l'Association de procéder à une éducation des hôteliers afin de bien renseigner ces derniers sur les implications inhérentes aux relations patronales-ouvrières et éviter ainsi l'illegalité. Il fut également recommandé que l'Association des hôteliers rédige un contrat de travail modèle et qu'une copie soit expédiée à chaque hôtelier pour que celui-ci se familiarise d'avantage avec ce procédé.

D'autres suggestions de ce genre ont été formulées dans le but de permettre aux hôteliers de bien saisir la portée des relations qui doivent exister entre eux et leurs employés.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Par ailleurs, les congressistes ont incité le ministère du Tourisme à poursuivre et à intensifier même les cours d'hôtellerie en attendant la construction d'une école d'hôtellerie. Le comité de la formation professionnelle s'est prononcé dans le même sens en ce qui concerne les cours spécialisés de l'administration de la cuisine.

L'Association des hôteliers s'est dite d'accord avec la "cuisine préparée", principe de nature à aider les petits hôtels qui ne peuvent embaucher des chefs prestigieux.

CLASSIFICATION DES HOTELS

Dans un autre ordre d'idées, le congrès a recommandé que le gouvernement précise une classification des hôtels selon l'envergure ou le statut spécifique des établissements. "Il est temps, a-t-on commenté, que le gouvernement trouve des sources de revenus additionnelles ailleurs que dans l'industrie de l'hôtellerie car à chaque fois qu'il ouvre la bouche pour nous parler, c'est pour annoncer une hausse des taxes".

On admet que le problème est vaste et complexe et qu'une tentative ne sera pas sans causer des ennuis à quelques propriétaires d'hôtels mais ils devront se plier devant la

décision de la majorité. Une fois le principe admis par les membres de l'Association, il restera au gouvernement à prendre les mesures nécessaires.

Le congrès prend fin ce midi par le banquet de clôture et les dirigeants espèrent, hier, compter sur la présence du ministre du Tourisme, de la Pêche et de la Chasse, M. Gabriel Loubier, pour la circonstance.

Le travail devra être à la hausse

(U.P.). — Le ministre d'Etat aux Affaires municipales, M. Francis Boudreau a déclaré que désormais, si le Québec compte avancer au rythme de l'automatisation industrielle, le travail devra se déplacer des situations à la baisse pour parvenir aux situations à la hausse par le truchement du recyclage des travailleurs, de l'éducation permanente, et de la spécialisation des jeunes sur le point de se lancer dans le marché du travail.

M. Boudreau, qui prononçait hier une conférence devant les membres du Club d'administration industrielle de Québec réunis au Restaurant Barillet Pub, a admis que si nous allons dans ces travaux musclés ou mécaniques, travaux que font maintenant les machines, D'où la nécessité pour les travailleurs de s'insérer en vue de décrocher les nouveaux postes spécialisés.

Une mobilité industrielle et professionnelle plus grande est la condition essentielle de la révolution économique, a-t-il affirmé en exhortant les administrateurs du secteur industriel de tout faire en vue de faciliter la redistribution de certaines fonctions et la création de nouveaux postes.

Le parlementarisme actuel: une honte!

— M. Léo Gagné

"Le parlementarisme actuel est une honte pour une société civilisée. On y gaspille des énergies, des talents et du temps qui seraient productifs s'ils étaient engagés sur des objectifs à réaliser". C'est en ces termes que M. Léo Gagné, représentant des États généraux du Québec et directeur général de la Fédération des SSJB du Québec, s'est exprimé hier soir devant les délégués de la Fédération des enseignants-maîtres du Québec.

M. Gagné a souligné que ce que l'on qualifie de "révolution tranquille" risque de devenir de plus en plus tranquille, et qu'un besoin de planification se fait de plus en plus sentir. Le Québec, a-t-il poursuivi doit cesser de regarder de façon distrait la question économique et doit s'engager.

On doit créer plus de moyens collectifs d'agir dans le secteur économique et politique, et pour ce faire, il faut recueillir et aller chercher les pouvoirs politiques pour planifier le mouvement économique du Québec.

Après avoir, le député U.N. de St-Hyacinthe, M. Denis Bousquet, avait avancé, dans son exposé, qu'il fallait mettre la main sur la direction des affaires du Québec. "Il faut agir rapidement, a-t-il expliqué, le temps presse. Toutefois, il

faudra y aller avec lucidité et surtout avec unité". "Nous sommes dans une situation dangereuse et difficile, a poursuivi M. Bousquet; nous sommes entourés de tous côtés par des anglo-saxons. Il faudra agir avec prudence... en voulant trop agir maintenant, on risque de tout perdre.

Pour sa part, M. Jean-Paul Lefebvre, député libéral de Hunsick, a déclaré que dans notre contexte politique, il n'y avait pas de place ni de possibilités pour des partis politiques idéologiques de mener une action efficace autour de cette planification éventuelle. Vantant les mérites de son parti, M. Lefebvre a souligné que le parti libéral était en grande partie responsable de la première étape de la révolution tranquille et qu'il se sentait tout disposé à entreprendre la seconde.

Enfin, le vice-président du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale, M. Pouliot, après avoir fait une apologie de son parti, s'est dit convaincu qu'on avait maintenant un besoin d'idéologie au Québec. Il a précisé que "tant et aussi longtemps que ceux qui contrôlent les partis n'en feront pas des partis populaires ayant pour but la libération politique du peuple, le Québec demeurera étouffé".

Régime universel d'assurance-maladie

Six syndicats estiment que la période de transition telle que suggérée par la Commission Castonguay est inutile

Dans un communiqué remis à la presse, six syndicats de la santé affirment considérer comme inutile la période de transition suggérée par la Commission Castonguay dans l'application d'un régime universel d'assurance-maladie.

En effet dans une déclaration commune sur le Rapport Castonguay, le Dr Gérard Hamel, président de la Fédération des Omnipraticiens du Québec, M. André Bédard, président de l'Association professionnelle des pharmaciens du Québec, M. Normand Chevrier, président de l'Association professionnelle des opticiens d'ordonnance, le Dr Jean-Claude Durand, président de l'Association professionnelle des chirurgiens-dentistes du Québec, le Dr Jean-Marie Beaudry, président de l'Association des médecins du service de santé de la ville de Montréal et le Dr André Gauthier, président de l'Association professionnelle des optométristes du Québec, disent que le régime d'assurance-maladie pourrait être mis en application sans

période de transition à condition d'obtenir des employeurs la somme que normalement ils consacrent aux diverses polices d'assurance-maladie pour leurs employés, soit environ 60 millions, à l'aide aussi d'une hausse de la contribution des particuliers, peut-être proportionnelle aux revenus, et moyennant une dépense additionnelle de l'ordre de 17,8 millions, tirée des revenus généraux de l'Etat.

C'est ainsi qu'appuyant "sans réserve la position ferme prise par la Commission Castonguay en ce qui a trait à l'universalité d'un régime d'assurance-maladie", ces 6 syndicats de la santé existent suggèrent par la Commission. Selon eux, il existe plusieurs façons valables de financer un tel régime. Et ils suggèrent celle mentionnée plus haut.

La Commission Castonguay

Les optométristes mécontents

Par François DEMERS

L'Association professionnelle des optométristes du Québec, qui groupe plus de 200 des 300 optométristes reconnus par le Collège des optométristes du Québec, s'est élevée hier par la voix de son président, le Dr André Gauthier, contre la recommandation de la Commission Castonguay qui vise à accorder aux médecins ophtalmologistes, le monopole des prescriptions sur les lentilles cornéennes, mieux connues sous le nom de "verres de contact".

La Commission Castonguay préconise en effet que les prescriptions pour les lentilles cornéennes ne soient défrayées par le service d'assurance-maladie que si elles sont remplies par un médecin ophtalmologiste. Tandis que l'ajustement et le contrôle des verres de contact seront défrayés quand ils sont accomplis par les optométristes, les opticiens

d'ordonnance et les techniciens en la matière. Précisons tout de suite, à partir des explications du Dr Gauthier que l'ophtalmologiste est un médecin spécialisé dans les maladies de l'oeil et la chirurgie de ces maladies. L'ophtalmologiste est un scientifique spécialisé dans la science de troubles visuels et habilité à dépister les maladies d'ordonnance et le technicien lui sont habilités à remplir les prescriptions des ophtalmologistes ou des optométristes relativement aux lunettes et aux verres de contact.

Précisons aussi, toujours selon le Dr Gauthier, que ce sont des optométristes qui ont inventé et perfectionné les verres de contact. Il reste, selon le représentant de l'association que la recommandation du rapport Castonguay qui vise à séparer les trois phases du port des verres de contact, soit la prescription, l'ajustement et le contrôle, est irréaliste. D'abord, parce que les ophtalmologistes ne sont pas assez nombreux dans la province pour suffire à la demande. Ensuite, parce que cette mesure ne reconnaît pas la compétence réelle des optométristes et constitue une autre mesure discriminatoire, "comme celle contenue dans la loi de l'assistance-maladie qui ne reconnaît que les soins fournis par les médecins" envers une profession établie au Québec depuis 80 ans et reconnue par l'Université de Montréal depuis 42 ans. Enfin, parce que, de cette façon, les quatre-vingt-cinq pour cent de la population ne pourront pas d'une véritable assurance-maladie sur les troubles visuels.

C'est pourquoi le Dr Gauthier souhaite d'une part que l'Université de Montréal, à laquelle est affiliée l'Ecole d'optométrie, prenne ses responsabilités et défende le cours qu'elle-même reconnaît, d'autre part que la délimitation des tâches en ce qui a trait aux soins de l'oeil soit déterminée par un comité conjoint des ophtalmologistes et des professions péri-médicales, selon les compétences.

Et, comme moyen d'action immédiat pour remédier aux carences du rapport Castonguay, le Dr Gauthier suggère des tables rondes entre ophtalmologistes et optométristes, rencontres qui pourraient être provoquées... par le gouvernement. De toute façon, samedi prochain, les membres de l'association se réuniront à Montréal pour étudier les mesures concrètes à prendre dans le cas où rien ne changerait d'ici là.

L'utilisation du français au Québec:

L'Union nationale est priée d'être "claire"

Montréal (PC) — M. Richard Lord, vice-président de la Fédération libérale du Québec, a déclaré hier que le gouvernement de l'Union nationale devrait clarifier sa position à propos de l'utilisation du français au Québec.

Parlant au cours d'une conférence de presse, M. Lord a suggéré que les Québécois étaient présentement témoins d'un début de "campagne sournoise visant à faire du français la seule langue utilisée dans la province".

Commentant la parole de M. Lord, M. Eric Kierans, président de la FLQ, a déclaré que l'Union nationale était une interview téléphonique qu'il serait assez facile d'adopter une loi à l'effet d'imposer le français ou toute autre langue, que d'adopter une loi décrétant que tous les gens devraient être bilingues.

Les deux dirigeants de la FLQ ont fait ainsi allusion aux déclarations récentes faites par le ministre des Affaires culturelles M. Jean-Noël Tremblay, qui a déclaré que le gouvernement du Québec devrait persuader les entreprises industrielles et toutes les autres entreprises de posséder des raisons sociales de langue française.

Le ministre a ajouté que les entreprises commerciales devraient faire leur publicité en français et employer le français sur les étiquettes de leurs produits.

Craintes

M. Lord a déclaré que plusieurs membres du parti libéral du Québec croient qu'il s'agit "d'une attaque contre la langue anglaise et ils désirent savoir s'il s'agit d'une politique gouvernementale". "La déclaration de M. Tremblay a effrayé plusieurs personnes de langue anglaise", a-t-il ajouté.

M. Kierans a dit qu'on devait porter peu d'attention aux

remarques de M. Tremblay. "M. Tremblay ne représente pas 99 pour cent de la population québécoise et de plus ne représente même pas les membres de son propre parti, sauf dans le cas des séparatistes qui militent au sein de l'Union nationale".

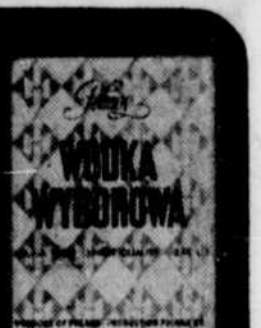
M. Kierans a ajouté que quelques-uns des déjoints de M. Tremblay ont déjà été satisfaites. Car, "il est normal que les hommes d'affaires fassent de la publicité dans la presse française", a-t-il dit. "C'est tout simplement rentable".

Stage des normaliens

Du 7 au 13 septembre, s'est tenu à l'Ecole normale Laval un stage d'entraînement aux méthodes d'Education actives (SEMEA).

Ce stage visait à sensibiliser par une information théorique et un entraînement pratique un groupe de 60 étudiants des Ecoles normales de Québec à une approche pédagogique nouvelle. Les différentes activités du stage se sont partagées en trois parties: ateliers portant sur les matières académiques (français, calcul, sciences); ateliers portant sur les techniques (impression, techniques audio-visuelles, linotype, linogravure, monotypage, fil-couper); ateliers portant sur les arts et l'expression libre (marionnettes, modelage, masques, jeux, rythmique, peinture). Des rencontres de groupe ont permis une réflexion sur l'ESPRIT dans lequel ces techniques et ces différents modes d'expression doivent être utilisés.

Essayez-la aujourd'hui... elle sera votre favorite demain.



toujours la supérieure

PRODUITE ET EMBOUTILLEE EN POLOGNE

la ville de québec

AVIS PUBLIC

le 1er septembre 1967

ROLE POUR TAXES D'AFFAIRES, PERSONNELLES, ETC., 1967-68

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de taxes personnelles et de taxes d'affaires, pour tous les districts de la Ville de Québec, a été complété et déposé au service d'admission, chambre 221, et que toutes les personnes intéressées pourront le consulter durant une période de trois (3) semaines, du vendredi 1er septembre au vendredi 22 septembre 1967, inclusivement, les dimanches et jours de fête exceptés), aux heures indiquées ci-dessous.

Du 1er au 16 septembre 1967 inclusivement, depuis 10 h. a.m. jusqu'à 4.30 p.m. (heure avancée de l'été), les samedis jusqu'à midi.

Quatrième année: 30 heures mar. 125. Du 18 au 22 septembre 1967, inclusivement, depuis 10 h. a.m. jusqu'à 6.45 h. p.m. (heure avancée de l'été).

Toute personne qui se croira lésée par quelque erreur au dit rôle d'évaluation devra, dans la suite période, porter plainte devant le Bureau de Révision de la Ville, par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de Révision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 22 septembre 1967, aucune plainte ne sera reçue et le rôle ne sera, pour aucune considération, modifié.

Le trésorier de la Ville,

CYRILLE LEGARE.

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT PRÉ-UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNEL ATELIER D'ARTS PLASTIQUES ACADEMIE DE QUEBEC

Sous avis contraire, les cours débuteront dans la semaine du 18 septembre, de 8.00 à 10.00 heures p.m. L'inscription se fera, le jour ou le soir, du 21 août au 8 septembre.

ou le soir, du 21 août au 8 septembre.

ADMINISTRATION DES AFFAIRES		30 hrs. juv. 575.	ESTHETIQUE ET PERFECTIONNEMENT FEMININ	20 hrs. mar. 25.
Première année		30 hrs. mar. 75.	ESTIMATION EN CONSTRUCTION	40 hrs. juv. 80.
Deuxième année			EVALUATION DES IMMEUBLES	40 hrs. juv. 75.
ANGLAIS (CONVERSATION)			Première année:	40 hrs. juv. 75.
Groupe A - 2 soirs par semaine		30 hrs. juv. 75.	Deuxième année:	40 hrs. juv. 75.
Groupe B - 2 soirs par semaine		30 hrs. juv. 75.	Troisième année:	40 hrs. juv. 90.
Groupe C - 2 soirs par semaine		30 hrs. juv. 75.	Quatrième année:	30 hrs. mar. 125.
ASSURANCE GÉNÉRALE		50 hrs. lun. 75.	HISTOIRE DE L'ART	24 hrs. juv. 25.
ASSURANCE-VIE (L.O.M.A.)			IMMEUBLE	50 hrs. mar. 100.
Premier cours: partie no 1		30 hrs. lun. 75.	ITALIEN	24 hrs. mar. 30.
Deuxième cours: partie no 2		30 hrs. lun. 75.	ITALIEN	50 hrs. mar. 100.
Troisième cours: partie no 3		30 hrs. lun. 75.	LITTÉRATURE CONTEMPORAINE	30 hrs. mar. 40.
BIOLOGIE (FACULTÉ DES ARTS, 051)		30 hrs. lun. 100.	MARKETING	40 hrs. mar. 100.
BUDGET FAMILIAL		20 hrs. lun. 25.	MECANOGRAPHIE	
CONNAISSANCE DU MONDE			Première année:	30 hrs. juv. 75.
CONTEMPORAIN		24 hrs. lun. 25.	Deuxième année:	30 hrs. mar. 75.
CREDIT ET RECOURS		20 hrs. juv. 30.	ORGANISATION DES PETITES ENTREPRISES	30 hrs. lun. 75.
DANSE			ORGANISATION DU TRAVAIL	40 hrs. juv. 75.
Cours primaire:		10 hrs. ven. 15.	PERFECTIONNEMENT DES CHEFS	30 hrs. mar. 100.
Cours secondaire:		10 hrs. ven. 15.	PERSONNALITE	30 hrs. mar. 75.
DECORATION D'INTERIEUR		24 hrs. lun. 25.	PHILOSOPHIE (INITIATION)	30 hrs. mar. 40.
DIPLOME EN COMMERCE			PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES	24 hrs. juv. 25.
Comptabilité 1		50 hrs. juv. 60.	PSYCHOLOGIE FAMILIALE	20 hrs. juv. 25.
Comptabilité 2		50 hrs. mar. 60.	PUBLICITE	40 hrs. juv. 100.
Mathématiques financières		30 hrs. lun. 60.	QUEBEC METROPOLITAINE	
Comptabilité 3		30 hrs. juv. 60.	(Séances d'études)	20 hrs. juv. 30.
Economie politique		24 hrs. mar. 30.	RECHERCHE OPERATIONNELLE	
Statistique (1er semestre)		24 hrs. mar. 30.	Première année:	30 hrs. mar. 100.
Impt (2e semestre)		30 hrs. juv. 75.	Deuxième année:	30 hrs. mar. 100.
Administration des affaires (I)		30 hrs. juv. 100.	40 hrs. lun. 100.	
DIPLOME EN PUBLICITE			RELATIONS PUBLIQUES	
Marketing		40 hrs. mar. 100.	SECRETARIE PROFESSIONNELLE	
Publicité		40 hrs. lun. 100.	Français correct	30 hrs. mar. 40.
Relations publiques		40 hrs. lun. 100.	Initiation à la philosophie	30 hrs. mar. 40.
Organisation des entreprises		50 hrs. lun. 75.	Relations publiques	40 hrs. lun. 100.
DIRECTION DU PERSONNEL		30 hrs. lun. 100.	Secrétariat	50 hrs. juv. 40.
DROITS DE SUCCESSION		20 hrs. lun. 50.	Direction du personnel	50 hrs. lun. 100.
ECONOMIE POLITIQUE		50 hrs. juv. 60.	Mathématiques juridiques	30 hrs. mar. 60.
ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE			Littérature contemporaine	30 hrs. mar. 40.
(Initiation)		24 hrs. mar. 25.	STATISTIQUE	24 hrs. mar. 30.
ESPAGNOL			TECHNIQUE DE CHAUFFAGE	24 hrs. mar. 25.
Première année:		30 hrs. mar. 75.	VALEURS ET PLACEMENTS	20 hrs. mar. 25.
Deuxième année:		30 hrs. juv. 75.	VENTE AU COMPTOIR	20 hrs. lun. 50.
			VENTE (Voyageurs de Commerce)	30 hrs. ven. 75.

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Marchand déplore que les capitalistes ne puissent tolérer le dialogue des Québécois sur la constitution

CONGRÈS DES FEMMES LIBÉRALES DU QUÉBEC

Lévesque accuse le Fédéral d'être complice du racket des médicaments

Les gouvernements doivent imposer davantage la consommation des biens de luxe (Bourassa)

Par Lucien Bouchard

Les dépenses publiques, dans la mesure où elles correspondent au progrès social, est de nature prioritaire. Aussi, pour faire face à leurs responsabilités, les gouvernements seront-ils tenus d'imposer davantage la consommation des biens de luxe.

Voilà ce qu'a déclaré hier le député de Montréal-Mercier, M. Robert Bourassa, économiste, devant les femmes libérales du Québec, réunies en congrès dans la vieille capitale.

M. Bourassa a expliqué que les dépenses faites pour l'éducation, l'assurance-santé, la construction d'un réseau routier moderne, sont essentielles à la bonne marche d'un état progressif. "Il nous paraît évident, a-t-il dit, qu'on ne doit pas hésiter à réduire la consommation de luxe pour faciliter leur financement."

"Quelle que soit l'échelle de préférence des individus, celle de la communauté présuppose un ordre de priorité qui place le progrès collectif au premier rang."

Comme les dépenses pour la consommation de luxe contribuent bien peu à l'accroissement de la productivité d'une économie et qu'au contraire, elles sont faites en lieu et place de dépenses plus conformes au progrès social et économiques, elles doivent être pénalisées. En d'autres termes, les impôts doivent les frapper d'une façon toute spéciale.

C'est à dit l'économiste libéral, seulement lorsqu'une société a atteint un niveau de vie suffisamment élevé pour l'ensemble de la population.

qu'elle peut se permettre de ne pas faire une discrimination fiscale à l'endroit des biens de luxe. Or, ce n'est même pas le cas des États-Unis qui auraient un cinquième de leur population dans la pauvreté.

De l'avis de M. Bourassa, cela signifie qu'il faut introduire beaucoup plus de progressivité dans l'imposition de la consommation et qu'à cet égard, le système fiscal cana-

dien bien des lacunes. D'après le député de Mercier, la hausse de taxe de vente de 6% décriée par l'Union Nationale est le contraire d'une réforme fiscale souhaitable puisqu'elle accroît indûment le fardeau des impôts sur des biens essentiels.

"L'Union Nationale, a-t-il dit, a manqué une occasion d'améliorer l'équité de notre régime fiscal."

Mme Lesage : Les Québécoises doivent travailler à l'établissement d'un régime efficace de consommation

Mme Jean Lesage, épouse du chef de l'opposition à l'Assemblée législative du Québec, a dénoncé hier la hausse induite du coût de la vie, ainsi que la cherté des aliments et des vêtements qui assaillent les consommateurs de la province.

Mme Lesage, conférencière invitée à l'ouverture du congrès annuel de la Fédération des femmes libérales du Québec, a souligné les difficultés qu'ont à affronter les ménagères d'aujourd'hui pour équilibrer leur budget.

Selon elle, les Québécoises doivent travailler à l'établissement d'un régime efficace de consommation, en collaboration avec toute la société; régime qui saurait faire face à une publicité toujours accrue et aux sollicitations mensongères.

Abordant la question politique, Mme Lesage a signalé que le parti libéral du Québec mise grandement sur les femmes pour mener à bonne fin la réorganisation de ses cadres.

Elle a par ailleurs déclaré que le climat politique actuel au Québec est plus insolite que jamais, que tout est remis en question et qu'il faudra travailler fermement pour traverser avec succès la période de crise existant actuellement dans la province.

De son côté, la présidente de la Fédération, M. Germaine Brisson, a soutenu que la femme d'aujourd'hui doit être prête à prendre les leviers de commande, dans la politique comme dans les autres secteurs d'activité de la société québécoise.

Le congrès de la Fédération qui a débuté hier matin prendra fin ce soir. C'est M. Jean Lesage qui sera le conférencier au banquet de clôture.

La publicité rend service au consommateur et aide le producteur (M. Guy Leduc)

(L.B.) — "La publicité contribue au bien-être de la communauté", a déclaré hier, M. Guy Leduc, député de Taillon, au congrès des femmes libérales qui a lieu présentement à Québec.

"Dans une économie industrialisée et productive comme la nôtre, a dit le conférencier, le bien-être de la province est étroitement relié à une politique de plein-emploi et à une prospérité financière raisonnable."

En aidant au développement des nouveaux marchés et à l'expansion de ceux qui existent, la publicité contribue à

atteindre ces deux objectifs, soit rendre service au consommateur et aider le producteur.

M. Leduc a combattu le dicton qui veut que la publicité contribue à l'augmentation du coût des produits, car, à son avis, la publicité bien faite constitue un genre de placement. "Une grosse production et une mise en marché massive permettent l'abaissement du prix de revient de l'unité, conséquemment une diminution du prix de détail."

Le conférencier a terminé en disant que du point de vue économique, la publicité joue un rôle primordial dans notre système capitaliste et que si parfois on l'accuse de porter le consommateur à faire un mauvais choix, elle le renseigne efficacement la plupart du temps.

Il a formulé le vœu qu'un jour, l'Institut canadien de la publicité, en collaboration avec l'Association canadienne des consommateurs et le gouvernement du Québec s'assoient à une table pour étudier cette question complexe et importante de la publicité.

M. Pierre D. Cot, conférencier à la Chambre de Commerce du Canada

Montréal (P.C.) — M. Pierre D. Cot, nouveau directeur général d'Air France, sera le conférencier invité à la Chambre de Commerce française du Canada au déjeuner qui aura lieu vendredi, 15 septembre. A sa première visite au Canada depuis sa nomination à la direction d'Air France, en février dernier, M. Cot traitera des perspectives de l'avenir du transport aérien.

M. Cot visitera également le quartier général de l'Association internationale du transport aérien — IATA — et rencontrera plusieurs personnalités du monde de l'aviation.

C'est avec des mots à peine couverts que le député de Laurier à l'Assemblée législative du Québec, M. René Lévesque, a accusé mercredi le gouvernement fédéral de se faire le complice des fabricants de produits pharmaceutiques dans ce qu'il a appelé "le racket des médicaments".

Par REMY D'ANJOU

Parlant au cours d'une discussion dans le cadre du congrès des femmes libérales du Québec, M. Lévesque, ancien ministre de la famille dans le cabinet de M. Lesage, est allé jusqu'à recommander l'établissement par le gouvernement fédéral des compagnies qui fabriquent au Canada des produits pharmaceutiques.

Dénonçant l'inaction du gouvernement fédéral dans le domaine, le député a affirmé qu'il y avait énormément de chances pour que les contribuables soient lésés par les fabricants de produits pharmaceutiques aux caisses électroales des partis fédéraux constituent le cœur du problème dans le cas de l'inaction.

"Combien ces compagnies versent-elles aux caisses électroales secrètes des partis politiques fédéraux par année pour que le gouvernement ne fasse rien en matière de médicaments", s'est demandé M. Lévesque.

Le député a dit que le gouvernement, avec sa récente décision d'éliminer la taxe sur les produits pharmaceutiques, n'avait fait que jeter de la poudre aux yeux des Canadiens.

"Le gouvernement a escamoté une réforme en faisant semblant d'aider la population", a lancé le député de Laurier en ajoutant que le fédéral n'avait jamais mis en application quelques recommandations importantes fait par une ou l'autre des commissions qui au cours des dernières années ont étudié le problème.

"On a tout au plus adopté deux petites recommandations, soit celle de la taxe et celle de la diminution du tarif douanier pour des médicaments importés et encore, la véritable raison pour l'adoption de cette deuxième résolution est le Kennedy Round", a dit M. Lévesque.

Fabricants

L'ancien ministre n'a pas été particulièrement tendre envers les fabricants de produits pharmaceutiques "qui réalisent souvent, comme il l'a d'ailleurs été prouvé, des profits allant jusqu'à 9,500 pour cent", et qu'il a qualifiés de "bandits économiques qui ont un marché fermé que protège le gouvernement fédéral".

Il a dit que le cœur du racket était la Pharmaceutical Manufacturers Association qui groupe 57 compagnies qui fabriquent 85 pour cent des médicaments prescrits au Canada.

Il a dénoncé le lavage de cerveau que ces compagnies font subir aux médecins en leur faisant subir des pressions de la part de ce qu'il a appelé les "Detail Men", ou

Québec doit cesser de piétiner et agir en matière d'éducation

— Gérin-Lajoie

ST-LIGUORI. — (P. C.) — L'ancien ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a critiqué mardi ce qu'il a appelé l'indecision de l'Union nationale en matière d'éducation dans la province de Québec.

Selon l'ancien ministre dans le cabinet Lesage, la régionalisation scolaire à Montréal, la deuxième université de langue française dans la Métropole et la coordination du niveau universitaire sur lesquelles le gouvernement possède les renseignements nécessaires mais ne prend pas de décision. "Il faut cesser de piétiner, il faut agir", a dit M. Gérin-Lajoie, devant les participants à la semaine syndicale de l'UQE.

Les autres participants au débat étaient MM. Claude Beaugrand, de la FCC, Claude Delormier et Ulric Aylwin, professeurs, Antoine Baby, de l'Université Laval, et Mme Mathieu, de l'Association des parents catholiques. "La réforme de l'éducation qui a été un événement d'une importance et d'une signification

sans précédent dans l'histoire du Québec, est d'ores et déjà un succès dans ce qu'elle avait de plus profond, a-t-il dit.

"Le leadership de l'États, la planification, la participation du milieu, qui ont été les éléments essentiels de cette réforme, étaient au Québec des concepts nouveaux en 1960. Nous les avons mis en œuvre; et ils sont aujourd'hui passés dans les mœurs."

DEUX UNIVERSITÉS

Parlant de la nécessité d'une deuxième université de langue française à Montréal, M. Gérin-Lajoie a déclaré que depuis 1955, 4,000 étudiants de la région de Montréal se sont vu refuser l'admission à l'Université de Montréal, faute d'espace.

M. Gérin-Lajoie a parlé en faveur d'un organisme qui coordonnerait les programmes d'université, travaillant au sein même du ministère de l'Éducation en agissant à titre de conseiller au ministre de l'Éducation, ce dernier conservant la responsabilité ultime

conditions et prix spéciaux pour FABRIQUES ET INSTITUTIONS • TAPIS •

TUILES - LINOLEUMS CORLON - VINYLE - LIEGE - CAOUTCHOUC

ER

ÉMILIEN ROCHETTE

355, de la Couronne 529-4164

(L.B.) — M. Jean Marchand, leader québécois du parti libéral fédéral, a déploré hier soir, au cours d'un discours qu'il prononçait à la maison Montmorency, que les détenteurs de capitaux ne puissent tolérer la libre discussion des Québécois sur un sujet qui les intéresse vitement, l'avenir constitutionnel du pays.

"J'apprends, a dit M. Marchand, que les investissements au Québec, depuis quelque temps, se ressentent des débats politiques qui sont engagés.

"Si c'est une forme de chantage que l'on veut exercer, je trouve le procédé indigne. Si c'est de la peur que l'on ressent, je suggère que l'on fasse davantage confiance à la population du Québec qui saura bien trouver sa vérité dans tout ce brassage d'idées.

"Et sa vérité ne peut être qu'un Canada uni qui permette au Canada français de se développer dans la liberté, la justice et l'égalité."

Le conférencier a dit que le statu quo ne pouvait plus être maintenu dans le domaine confédératif. "Nous sommes prêts à discuter honnêtement et d'égal à égal, les réformes constitutionnelles précises que l'on veut apporter."

M. Marchand a dit que l'initiative que le gouvernement fédéral a prise en proposant l'insertion d'une déclaration des droits de l'homme dans la constitution n'est pas un écran de fumée. "C'est, dit-il, un premier pas important dans le sens d'un règlement de nos problèmes constitutionnels.

Nous serons amenés nécessairement à étudier la question du rapatriement de notre constitution ainsi que la nature et les pouvoirs de notre tribunal de dernière instance. Cette démarche nous conduira à la rédaction d'une nouvelle constitution faite au Canada par des Canadiens."

Pour M. Marchand, le débat "pour ou contre le statut particulier" posé dans des termes vagues et généraux, ne mène nulle part. "Ce qu'il faut, c'est de laisser les slogans de côté et nous assseoir à une table devant des propositions concrètes. Dans cette importante aventure, notre souci, députés fédéraux, doit être de sauvegarder les intérêts du Québec dans les cadres d'un régime fédéral."

Héros de la dernière guerre mondiale

14 Européens visitent le Canada et l'Expo

Montréal (P.C.) — Quelques-uns des Européens courageux qui vivaient en territoire occupé durant la Seconde Guerre mondiale et ont aidé des pilotes alliés à s'échapper après que leur appareil ait été abattu, ont reçu en quelque sorte une récompense cette semaine.

En effet, 14 d'entre eux sont arrivés à Toronto pour une visite de trois semaines au Canada et à l'Expo 67. Ce voyage était le projet du centenaire d'une Société des membres du CARG et de la RAF dont l'appareil a été abattu au cours de la guerre.

Ces visiteurs seront à Toronto jusqu'au 20 septembre et à Ottawa du 21 au 27 où ils seront reçus par le gouverneur général du Canada, M. Michener, par des membres du gouvernement et d'autres dignitaires.

Le groupe sera à l'Expo du 27 septembre au 2 octobre où il sera accueilli par le commissaire général M. Dupuy et il visitera également la ville de Québec.

SCLEROSE en PLAQUES

Rencontre avec M. le docteur Emile Arqué, spécialiste européen de la sclérose en plaques.

Le 19 septembre, à 8 heures p.m., le docteur Arqué, sera l'invité de la Société de sclérose en plaques du district de Québec.

Les intéressés devront communiquer avec le secrétaire de la Société, aux numéros suivants:

le jour, 681-7708 — le soir, 623-2052 725 Boul. Pierre-Bertrand, Québec 8

Aux personnes affectées par cette maladie, une invitation pressante à joindre la Société de sclérose en plaques.

COURS DU SOIR COURS SPECIAL D'ANGLAIS pour adultes

CHOIX DE 3 COURS

COURS DE BASE (14 SEMAINES) Pour les personnes qui ont une faible connaissance de l'anglais.

COURS SPECIAL DE CONVERSATION (20 SEMAINES) Destiné aux personnes qui comprennent l'anglais mais qui ne peuvent entretenir une CONVERSATION : Professionnels, personnel enseignant, gens d'affaires, employés de bureau.

COURS EN LABORATOIRE Pour les personnes qui veulent se former l'oreille et améliorer leur diction.

COURS EXPLICATIFS Invitation spéciale aux personnes qui ont déjà essayé différentes méthodes d'Anglais, mais sans succès apparent. Assistez à un de nos cours explicatifs présentés les mardis et jeudis soir à 8h. Venez sans gêne, sans crainte et en toute confiance à :

INSTITUT DENYS Inc. 722, COTE STE-GENEVIEVE, QUEBEC 4 — TEL: 520-3751

expo67
Réduction pour ceux qui ont déjà fait le voyage
1 jr: \$7. 2 jrs: \$17.
(pour enfants: \$6. et \$15.)
S'adresser à:
VOYAGE FRANCISCAINS
VOYAGE A NIAGARA 22 sept.
A DETROIT 3 oct.
801, 4e rue, Québec 3.
TEL: 523-0031

Docteur
REMY
BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363, de la Couronne
au carré Jacques-Carrier
TEL: 524-2413
• Examen de la vue
• Rééducation visuelle
• Choix de lunettes

SPÉCIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNÉENNES
1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

NUMEROS GAGNANTS DES PRIX
Attribués par l'Exposition Provinciale
Dimanche, 10 Sept.

Prix des Billets en Series	No. Gagnant	No. Substitut
*FALCON SEDAN	67124	155347
*ACADIAN	155344	37507
*CHEVY II	62506	85419
*VALIANT 100	60790	22699
Télé-Couleur du Programme Officiel	10469	10587

Les détenteurs des numéros GAGNANTS ont jusqu'au 1er octobre pour réclamer au Bureau de l'Exposition, Colisée, Québec 3. Si le gagnant ne réclame pas, c'est le "substitut" qui devient l'ayant-droit.



Par Jacques REVELIN

Pour être en forme ils doivent soulever 30,000 livres par jour

L'affrontement international devant avoir lieu samedi soir à l'Académie de Québec s'annonce vraiment aussi spectaculaire que contesté. Tout d'abord, le public québécois sera dans une position idéale pour suivre une compétition hétéroclite, car les gradins du gymnase de l'Académie permettront d'avoir une magnifique vue plongeante sur la plate-forme où se disputera le duel. En fait, c'est la première fois que l'on assistera à un tournoi de ce genre dans d'aussi favorables conditions.

Tout d'abord, la lutte sera par ailleurs de match triangulaire, même si l'équipe française n'entrevoit pas un triomphe. Ce pessimisme s'explique par la jeunesse de deux des trois membres. Pierre Gourrier et Gérard Cazeaux sont des espoirs qui viennent de s'introduire dans la catégorie senior. Toutefois, grâce au poids-lourd Roger Lévesque, la lutte ne devrait pas manquer d'équilibre et il est même probable qu'elle soit contestée.

En attendant leurs rivaux Canadiens dont l'arrivée à Québec n'est pas prévue avant demain, les Français se sont entraînés en commun, hier soir, dans la même salle où ils se réchaufferont pendant la compétition. Les Britanniques ont fourni les plus longs et les plus vigoureux efforts sous les pressions de leur entraîneur qui surveillait de très près chaque lever de ses protégés. Du côté français, on a travaillé avec plus de modération mais davantage en souplesse. Il s'agissait de la première pratique des tricolores sur le sol canadien et c'est à partir d'aujourd'hui que sera intensifié le conditionnement de l'équipe dirigée par Jean Damié.

Pour être en forme, un levreur de poids doit soulever au moins 30,000 livres par jour. C'est à peine croyable et ce fut pourtant le cas des Britanniques, hier. Durant certaines séances d'entraînement, ça peut même monter jusqu'à 50,000 livres, ou 25,000 kilos. Ceux qui se soumettent à de tels efforts doivent en avoir plein les bras et c'est sans doute pourquoi un levreur de poids dort beaucoup à l'approche d'une importante confrontation.

Celle de Québec se disputera en quelque sorte sur trois fronts, selon le tableau suivant:

France: M. Gourrier, G. Cazeaux, R. Lévesque
Angleterre: M. Pearman, L. Martin, G. Anderson
Canada: P. St-Jean, P. Bjarnason, P. Morris



Il a vu tous les Jeux Olympiques depuis 1924

Si, comme bien d'autres, tous les Français ne sont pas sympathiques, celui qui accompagne au Canada l'équipe tricolore hétéroclite se classe dans la bonne catégorie. Il s'appelle Jean Damié et préfère qu'on ne le présente jamais en disant ou écrivant: Monsieur Damié. Ça prête trop à confusion. C'est un Parisien "pure laine". On ne saurait l'être davantage car il réside sur l'île St-Louis, au cœur de la ville lumière.

Très enjoué et volubile, cet homme a connu sa vie au sport auquel il demeure greffé depuis plus d'un demi-siècle. Dès 1921 il était déjà l'un des principaux dirigeants de la Fédération française des levureurs de poids et cette fonction nécessita sa présence à Helsinki, pour les championnats du monde d'haltérophilie. Ce fut la première grande étape de ses tournées perpétuelles autour du globe. Après les Jeux Olympiques de Paris, en 1924, il assista à Los Angeles en 1932, à Berlin en 1936, à Melbourne en 1956, à Rome en 1960 et à Tokyo en 1964. En allant à Mexico, l'été prochain, il élèvera à dix la série de ses présences aux J.O. Ce serait sûrement un record méritant une médaille d'or.

Jean Damié a effectué bien d'autres déplacements sportifs à travers le monde, souvent à titre de chef de mission ou pour remplir divers autres rôles importants. Actuellement, c'est le doyen de la Fédération Internationale d'Haltérophilie et il n'a pourtant que 70 ans, ce qui le place dans l'une des générations les plus résistantes et actives du XXe siècle, celle de de Gaulle, Maurice Chevalier, Georges Carpentier, Jean Gabin, pour ne citer que des compatriotes de Jean Damié.

C'est son vif désir de connaître le Canada qui a motivé sa venue parmi nous. En principe, il devrait se trouver actuellement en Tunisie où se disputent les Jeux Méditerranéens. Son premier contact avec notre pays est la ville de Québec et il a été tout de suite conquis par les charmes de la cité de Champlain.

Cet homme au passé bien rempli est encore débordant de vie et son enthousiasme ne manque pas d'être communicatif. Peu nombreux sont les gens de sa trempe. On n'en rencontre pas assez souvent.

En souplesse...

Les téléspectateurs risquent d'être saturés de football en fin de semaine car pas moins de quatre matches seront télédiffusés, dont trois en même temps. C'est ridicule mais vrai. On verra tout d'abord une rencontre samedi après-midi, sur le canal 11. Puis, dimanche après-midi, le canal 11 de Québec transmettra également les images de la joute Dallas vs Cleveland. A peu près au même moment le canal 5 suivra le duel entre Atlanta et Baltimore pendant que Télé-4 aura comme attraction "spéciale" le match devant opposer Hamilton à Ottawa. Si les amateurs de football n'avaient pas été gâtés l'automne dernier, on a décidé de les gaver cette année...

ROCHEFORT ET GAUTHIER ONT MIS DE L'EAU DANS LEUR VIN

Leur grève n'a pas duré plus de 6 heures

(Par Jean Pouliot)

La grève la plus courte dans la jeune histoire des Flyers de Philadelphie a débuté et s'est terminée hier. Elle a duré exactement 6 heures, après que Jean Gauthier et Léon Rochefort furent décidés de ne pas se présenter à la pratique de 8h30 hier matin. Dans le cas de Gauthier, il posait ce geste sous la recommandation de son avocat; Rochefort agissait de son propre chef. Toutefois, après avoir rencontré le gérant-général Bud Poile, les deux athlètes sautaient sur la glace à 2h30 de l'après-midi pour la dernière pratique de la journée. Gauthier y alla avec tellement de cœur que des spectateurs se demandèrent s'ils n'avaient pas décidé d'éliminer un adversaire par jour jusqu'à la signature de son contrat.

SIX ONT SIGNÉ

Par contre, quatre joueurs ont signé leur contrat avec Poile et deux avec Frank Carlin.

Quatre des choix au repêchage des Flyers ont été venus à une entente. Il s'agit de Jim Johnson, 11e choix; Gary Dornhoefer, 12e choix; Forbes Kennedy, 13e choix; et Keith Wright, 17e choix. On a pu voir l'aillier droit Dornhoefer avec les Bears de Hershey l'an dernier. Le centre Jim Johnson évoluait à Omaha, de la ligue Centrale où il a obtenu 72 points en 64 parties. L'aillier gauche Keith Wright a alterné entre San Francisco et Oklahoma City, alors que

le centre Forbes Kennedy a joué toute la saison pour les Seals de la Californie.

Jean-Guy Gendron et Simon Nolel ont signé un contrat qui, pour le moment, ne prévoit leur salaire qu'avec les As. Gendron a reçu une augmentation pour ses 73 points en 68 joutes, mais il devra payer une amende de \$50, par jour de retard avec maximum de \$500. On croit qu'il se rapportera lundi prochain après le dernier tournoi important disputé au club du Bile où il est le professionnel attitré. Simon Nolel en était à son troisième ne fait pas de doute que ses 32 buts de la saison dernière lui permettent de commander le salaire le plus élevé de sa carrière.

Il n'y a pas de nouveau dans le cas d'Ed Van Impe et de Joe Watson. Le président Clarence Campbell n'a d'ailleurs pas retourné à Poile l'appel qu'il lui avait placé mardi.

UN NOUVEAU

Il y avait un nouveau joueur à la pratique d'hier. Il s'agit de Jean-Claude Garneau, de Ville Duberger, qui durant les deux dernières saisons a évolué avec le Gander de la ligue senior de Terre-Neuve. On se rappelle que durant son séjour dans la ligue métropolitaine, il avait eu le genre de colonne de minutes de punition qui semble plaire à Vic Stasiuk. On a aussi annoncé un changement pour les prochains pratiques. D'ici la fin de l'entraînement, Yvon Lacoste

sera utilisé à la défense, là où il brilla le plus durant ses années juniors. Cette décision était prévue, si on considère qu'Yvon n'a marqué qu'un seul but l'an dernier.

LES AMATEURS

Bud Poile a tenu à préciser sa position vis-à-vis les joueurs amateurs. "Nous les inviterons à jouer soit à Knoxville, soit pour les Jersey Devils, les deux clubs avec qui nous avons une entente, à-t-il. Mais dans la plupart des cas ils sont libérés d'aller où ils veulent, encore ils ont des engagements avec leur club de l'an dernier."

A la question concernant une entente possible avec

Sherbrooke, il a fait la même réponse qu'il y a un mois, soit qu'il n'y avait aucune entente avec aucun club de la ligue Provinciale. L'instructeur des Castors, Georges Roy, a assisté aux pratiques des joueurs amateurs hier.

PUTNAM ARRIVE

Maintenant délogé de son entente avec Poile à l'effet qu'il ne viendrait pas à Québec avant le 5e jour de l'ouverture du camp, Bill Putnam arrive en notre ville aujourd'hui et il a été invité comme conférencier par le club Kidiwanis pour son lunch hebdomadaire.

Voici l'ordre des pratiques pour aujourd'hui:

8h.30 (Allen)

Rouge: Rupp; Maltais-Lacoste; Hardy-Blackburn-Gagne; Misuk-Lacoste; Bleu: Angotti-Selby-Hannigan; Gris: Christianson, Georges Roy, a assisté aux pratiques des joueurs amateurs hier.

10h.30 (Stasiuk)

Vert: Gilbert; MacSweeney-Sydowski; Bernier-Mars-Schultz; Noir: Rodgers-Palacio; Pourpre: Carignan - Paquin-McKillop; Gris: Ringuet-Renaud-Evoy; Doré: McDonnell; Fradette-Labrecque; Shuker-Picco-Labrecque

Midi 30 (Egan)
Rouge: Cyr; Jackson-Carruthers; Doret-Trenholme-Biberado
Bleu: Cates-Boutin
Noir: Lacroix-Laforge-Nolet
Vert: Mortson-Campbell-Dufour
Jaune: Banville; Ball-Sarault; Hoekstra-Racette-Hicks

2h.30 (Allen)

Noir: Favell; Misuk-Morrisson; Peters-Sutherland-Rochefort
Rouge: Kennedy-Blackburn-Dornhoefer
Vert: Angotti-Selby-Hannigan
Jaune: Parent; Hanna-Gauthier; Johnson-Wright-Courcy
Douteux: Van Impe-Watson

La course aux \$\$\$

Ont signé: Bernard Parent, Claude Cyr, Ron Racette, Onil Boutin, Gary Dornhoefer, Forbes Kennedy, Jim Johnson, Keith Wright, Jean-Guy Gendron, Simon Nolel.

A venir: 34 joueurs.



● Jean-Guy GENDRON est venu expliquer son cas à son nouveau patron Bud Poile et il a immédiatement signé un contrat avec les As de Québec. Même s'il se méritait une augmentation pour son beau travail de l'an dernier, Jean-Guy devra payer \$50 d'amende par jour de retard.

(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

\$100,000.00 pour Gordie

DETROIT (PA) — Gordie Howe la super-vedette de 39 ans du hockey, dont les temps grisonnent un peu et qui admet prendre un risque, a signé un contrat mercredi avec les Red Wings de Detroit, pour sa 22e saison dans la LNH.

Howe qui a établi un plus grand nombre de records que tout autre joueur de la Ligue nationale de hockey, améliore ainsi son record de longévité. Aucun autre joueur dans l'histoire de la ligue n'a joué plus que 20 ans.

Qualifié par ses adversaires du titre de plus grand joueur de hockey de tous les temps, Gordie Howe aurait accepté un contrat de \$100,000.00 — salaires et gratifications compris — pour les deux prochaines années.

"Si ma santé se maintient, je vais continuer," a déclaré Howe aux journalistes au moment où il signait son contrat avec dix stylos différents, un pour chacune des lettres de son nom.

"Je pourrais fléchir au milieu de la saison, a ajouté l'aillier droit; cela pourrait m'arriver."

De son côté, Sid Abel, instructeur et gérant général des Wings, a déclaré ce qui suit: "Nous ne croyons pas que Gordie est rendu au bout de sa corde, c'est pourquoi nous lui avons accordé un contrat de deux ans."

Prochain pilote ?

Si Howe, qui a subi d'innombrables blessures au cours de sa longue carrière, doit finalement abandonner le jeu, il est possible qu'il devienne l'un des instructeurs des Red Wings.

"J'aimerais être pilote lorsque je ne jouerai plus," a déclaré Howe, et l'aimerais de demeurer avec l'équipe de Detroit. Les joueurs y sont très attachés et les Red Wings les aident lorsqu'ils ont des problèmes personnels ou familiaux.

Quand il accrochera ses patins définitivement, il semble que les records de Howe seront difficiles à battre pendant longtemps. Il détient les records suivants dans la LNH: le plus grand nombre de parties jouées, le plus de buts, le plus d'assistances, les plus d'assistances dans les éliminatoires, le plus grand nombre de minutes de pénalités dans les éliminatoires et le plus grand nombre de points dans les éliminatoires.

Premier joueur à jamais compter 700 buts, Howe a choisi 18 fois dans les équipes d'étoiles; il a gagné à six reprises le trophée de la ligue la plus utile à son joueur le plus mérité six fois; il a mérité six fois le championnat des compteurs au total des points; et il a obtenu cinq fois le plus grand nombre de buts dans une saison.

Autres contrats

D'autre part, les Red Wings ont annoncé que le vétéran joueur de centre, Norm

Ullman, avait mis fin à ses quatre jours de résistance pour signer un contrat de deux ans.

Trois autres joueurs n'ont pas encore signé leurs contrats mais ils participent à l'entraînement. Ce sont Floyd Smith, George Gardner et Gary Jarrett.

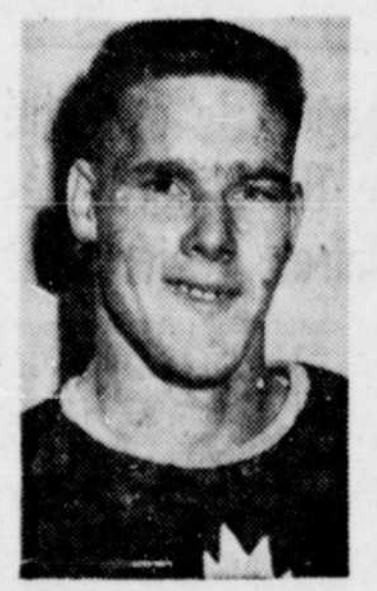
Ullman, âgé de 31 ans, en est à sa 13e saison dans la LNH. Il a mené chez les compteurs du Detroit l'an dernier, en obtenant 70 points, soit 26 buts et 44 assistances. Il a été choisi dans les équipes d'étoiles pour la deuxième fois.

Les North Stars ne sont pas complexés

HALIBURTON, Ont. (PC) — Les North Stars du Minnesota ont annoncé mercredi que le joueur de défense Jean-Guy Talbot avait signé un contrat mardi avec la nouvelle équipe de la Ligue Nationale de hockey.

C'est Wren Blair, pilote et gérant général des Stars, qui a annoncé la nouvelle en qualifiant le joueur-étoile des Canadiens de Montréal de "l'homme qui va donner de la confiance à notre équipe sur la glace".

Talbot, âgé de 35 ans, a joué



● Le président des Maple Leafs, Stafford Smythe, a exprimé mercredi l'avis que Tim Horton se joindrait à l'équipe aujourd'hui. "Je ne pense pas qu'il puisse refuser le contrat de trois ans qui lui a été offert, a précisé Smythe. Je considère ce contrat comme fantastique après avoir vu les chiffres. Smythe a affirmé qu'il s'agit d'un contrat qui frise les \$100,000. L'instructeur des Leafs, Punch Imlach, a imposé une amende de \$500 à Horton et des amendes additionnelles de \$25 par jour d'absence à partir de mardi.

13 saisons avec le Bleu-Blanc-Rouge. Il a été choisi sur une équipe d'étoiles au cours de la saison 1961-62 et il a participé sept fois aux éliminatoires de la coupe Stanley.

Le défenseur de cinq pieds et 11 et de 170 livres, a joué 791 parties avec Montréal, comptant 36 buts et obtenant 209 assistances. Il possède également 884 minutes de pénalité à son crédit.

Les North Stars espèrent surclasser les cinq autres nouvelles équipes de la Ligue nationale de hockey en commençant la saison en meilleure forme. "Je crois que les équipes de la nouvelle section de la LNH sont sur un pied d'égalité quant à la force des joueurs," a déclaré le gérant général des Stars, Wren Blair, mercredi.

"Notre objectif, c'est de les surclasser quant à la condition physique et d'obtenir ainsi des avantages sur la glace," a-t-il précisé.

Blair a adopté les méthodes d'entraînement spartiates employées par les Soviétiques pour préparer leurs équipes au championnat amateur mondial.

Chaque joueur possède une fiche au camp d'entraînement de Haliburton, en Ontario. "Nous allons mesurer le progrès de chacun relativement à la force, à la résistance et à l'endurance," a affirmé Blair.

Les North Stars termineront leur séjour à Haliburton le 16 septembre, et poursuivront leur entraînement à Kingston du 18 septembre au 6 octobre.

LES AUTRES EQUIPES

Onze équipes de la ligue Nationale tiennent leur entraînement au Canada. Pour leur part, les Canadiens de Montréal vont commencer le leur vendredi, au Forum de Montréal.

Les Bruins de Boston ont par ailleurs fait savoir qu'ils attendaient le retour de Bobby Orr, vendredi. Orr, la meilleure recrue de la saison dernière dans la LNH, était au rancart à la suite d'une blessure à un genou.

Les Bruins ont également annoncé la signature d'un contrat avec Derek Sanderson, qui était avec les Flyers de Niagara

Falls dans la ligue junior A de l'Ontario l'an dernier.

LES RANGERS

Le gérant - instructeur des Rangers de New York de la LNH a annoncé mercredi soir à Kitchener que l'aillier gauche Vic Hadfield et le centre Phil Goyette avaient signé leurs contrats pour la saison 1967-68, ce qui porte à cinq le nombre des joueurs qui ont accepté les conditions des Rangers.

Les autres sont le joueur de défense Harry Howell, le centre Don Marshall et l'aillier droit Bernard Geoffroy.

Par contre, Francis vient d'indiquer des amendes de \$500 à Gilbert, Kurtenbach et Brown, et de \$300 à Don Simmons et Wayne Hall des ligues mineures.

Francis a affirmé que tous ces joueurs sont liés par des contrats signés l'an dernier et qu'ils devaient se présenter au camp d'entraînement 30 jours avant le début de la saison. Ils accusent de bris de contrat.

Ces joueurs cherchent à obtenir des augmentations de salaires.

LES CHAMPIONS

De leur côté, les gagnants de la coupe Stanley l'an dernier, les Maple Leafs de Toronto, ont également de la difficulté à faire signer des contrats à Tim Horton et Bob Pulford.

Pulford participe à l'entraînement à Peterborough mais Horton n'y est pas.

Chez les autres équipes, les Black Hawks de Chicago et les Blues de St. Louis tiennent leurs préparatifs de pré-saison dans leurs villes respectives, tandis que les Kings de Los Angeles sont à Guelph, les Flyers de Philadelphie à Québec, les Penguins de Pittsburgh à Brantford, et les Seals de la Californie à Port Huron, au Michigan.

Calendrier "hors-concours" pour les As et les Flyers

Septembre
Dimanche le 17, à Québec, 3h.15
Flyers vs As de Québec (x)
Mardi le 19, à Donnacona, 8h.15
Flyers vs As de Québec
Jeudi le 21, à Hamilton, 7h.30
Flyers vs Springfield
Vendredi le 22, à Guelph, 8h.
Flyers vs Los Angeles
Samedi, le 23, à Brantford, 8h.
Flyers vs Pittsburgh
Dimanche le 24, à Québec, 2h.30
Canadien vs As de Québec
Jeudi le 28, à Sorel, 8h.
As de Québec vs Houston
Vendredi le 29, à Granby, 8h.
As de Québec vs Houston
Samedi le 30, à Hershey, 8h.
Flyers vs Hershey

Octobre
Dimanche le 1er, à Cornwall, 2h.30
As de Québec vs Tulsa
Lundi le 2, à Philadelphie, 8h.
Pittsburgh vs Flyers
Mardi le 3, à Kingston, 8h.
Flyers vs Minnesota
Mercredi le 4, à Sorel, 8h.
Flyers vs As de Québec
Samedi le 7, à Québec, 8h.05
Flyers vs As de Québec
Dimanche le 8, à Providence, 7h.30
Flyers vs Providence
Lundi le 9, à Québec, 8h.05
Toronto vs As de Québec

(x) — La partie du 17 septembre, sera précédée d'un match entre les joueurs non-professionnels de l'organisation.

Les Wings ne sous-estiment pas les joueurs européens

DETROIT (PA) — Les Red Wings de Detroit de la Ligue nationale de hockey ont révélé mercredi qu'ils cherchaient à recruter de bons joueurs en Europe.

A cette fin, Winnipeg, instructeur de l'équipe allemande nationale pendant plusieurs saisons a été embauché par l'équipe de Detroit pour dépister les joueurs européens de classe.

De son côté, Jimmy Skinner, le dépiste en chef des Wings, a fait savoir qu'il se rendra lui-même en Europe, possiblement au cours du mois d'octobre.

"A partir de cette année, a affirmé Skinner, les équipes de la LNH ne sont plus liées à des équipes juniors amateurs, et tous les joueurs amateurs, qui viendront à la ligue Nationale, devront passer par un centre de recrutement à l'échelon mondial."

"L'Europe pourrait être une source de joueurs talentueux qui n'auraient pas à passer par ce centre."

COLISEE
PATINAGE — 8 à 10h.
CE SOIR et DIMANCHE SOIR
Patineurs et Patineuses
SEULEMENT — au-dessus de 16 ans — 50¢ (Ch. de Service Incl.)
SPECTATEURS NON ADMIS

TILDEN
rent-a-car
Nouveaux modèles 1967
à louer
AUCUNE COMPLICATION — BAS PRIX — GAZOLINE GRATUITE — DÉPÔT LÉGER
ROMPRE & FRERE
DRIVE YOURSELF LITEE
1030, RUE ST-JEAN — TEL.: 525-1978

ce soir, 8h. COURSES
PARC DE L'EXPOSITION - COURSES BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

Votre Place . . . Votre Siège . . . ASSURES
au **COLISEE** 525-8120
pour la Ligue AMERICAINE 1967-68
Achetez Un Billet de SAISON
PERIODE DE VENTE GENERALE — TOUS LES JOURS
JUSQU'AU NOUVEL ORDRE (9.30 am à Midi - 2.00 à 4.30 pm)
★ PLAN "A" — Cédula de 36 joutes. Vous pouvez prendre possession de tous les billets pour la CRUISE au COMPLET en versant leur valeur AU COMPLET.
★ PLAN "B" — Vous pouvez verser un dépôt représentant la valeur des billets pour TROIS JOUTES de cédula au prix de: Loges \$3.25 — Mezzanine \$2.50 et \$2.00 — Balcon \$1.60 (Taxe et Charge de Service incluses)
Tous les détenteurs de Billets de Saison seront Éligibles pour l'attribution d'un Voyage double à Philadelphie, le 19 octobre. Ouverture de la Saison des "Flyers" de la LNH.

Nos FAVORIS

COURSE NO 1 — GUS THE GREAT nous a prouvé qu'il était réellement en bonne condition en gagnant ses dernières courses; il sera de nouveau dans le cercle des vainqueurs ce soir. **MAY EVE QUEEN** a profité d'un repos et pourrait causer une surprise.

COURSE NO 2 — Même s'il nous a déçu à son dernier départ, **INDIAN CREED** demeure notre le choix pour aujourd'hui. **WILLIAM BYRD** s'est amélioré dernièrement et profite d'une position avantageuse.

COURSE NO 3 — BELLE'S CHOICE est demeuré invincible depuis son arrivée à Québec et tentera de rester ainsi, même après la course de ce soir. **MEADOW SMOKE** pourrait surprendre s'il est en bonne forme.

COURSE NO 4 — Simon Pleau a connu un début de saison fantastique avec **FLASHY Z**, ce printemps, à Montréal. Il a une bonne position qui lui aidera à vaincre **JUDITH REMUS**, le cheval à battre de cette classe. Prenez 1-2-5 pour la quiniella.

COURSE NO 5 — Ayant terminé au dernier rang dans la classe fermée 3 ans Murdock, **COLONEL DRUMMOND** n'en demeure pas moins un très bon ambleur. Il le prouvera ce soir en battant **ABE ROSECRIFT** qui reprend son allure de l'an dernier.



COURSE NO 6 — Retrouvant le conducteur attiré de son écurie, **NEW DREAM** devrait facilement établir sa marque en remportant la victoire. **SUNSHINE MIR** a démontré une amélioration à son dernier départ et sera dans la photo.

COURSE NO 7 — Sous le coup de guides de Michel Lachance, **GRANBY GIRL** sera un choix très populaire dans cette 7e course. **SINGING DUKE** a terminé la saison 1966 en lion et pourrait faire de même en 1967. Prenez 3-6-4 pour la quiniella.

COURSE NO 8 — **COUNT ADIO** n'a pas été vu en courses depuis assez longtemps. Il revient ce soir et c'est un cheval que **IMPERIAL TIME** devra vaincre pour s'approprier le premier argent de cette classe.

COURSE NO 9 — A son premier départ à Québec, **JUSTICE HANOVER** a impressionné en remportant la victoire. **BIG TOGO** avec une position comme celle qu'il a ce soir pourrait causer une grande surprise.

COURSE NO 10 — **ABRELAIDE** ne sera pas un des favoris pour gagner cette épreuve mais il nous semble avoir plus de classe que ses adversaires. **JUST BARRY** est toujours à respecter lorsqu'il prend le départ. Renversez 6-7, 7-6 pour l'exacta.

Le remplaçant de Gilles Villemure va-t-il goûter aussi à la victoire?

Le secrétaire Guy Cloutier a réuni six ambleurs autour d'une bourse de \$1,100 dans l'épreuve principale au programme de ce soir, à la piste de Québec. Marcel Brosseau sera aux guides de Lincoln Adios avec la cote matinale 5-2 et la responsabilité de défendre les honneurs du favori. Lincoln Adios, un rejeton de Champ Adios, même s'il a une marque améliorée sur l'année dernière, 2:05 3-5 en comparaison de 2:06 3-5, semble avoir ralenti quelque peu et visite moins souvent le cercle du vainqueur. Il faut noter qu'il n'a que onze départs depuis le début de la saison et n'a pas été favorisé plus souvent

qu'à son tour d'une bonne position derrière la barrière mobile. Ce soir, il partira de la deuxième en tentant d'améliorer la fiche 10-2-1-3, et des gains de \$2,823. Marcel Brosseau le conduira pour la troisième semaine consécutive sur le tracé de Québec. Le protégé de Ronald Beaudoin appartenant aux frères Drapeau de Montréal, Abe Rosecroft avait réussi une deuxième contre une quatrième pour Lincoln Adios. Mais les succès financiers d'Abe Rosecroft ne sont pas plus élevés que ceux de son adversaire, même avec 7 départs de plus. Marcel Brosseau, qui a tiré la "pote" avec Miss Royal Time, profite

habituellement de cet avantage avec le rejeton de Good Time. La dernière fois que cette chance lui avait été accordée, il avait mené de fil en fil pour gagner en 2:07. Sa marque actuelle est de 2:06 4-5. Les autres partants sont Gee Dee, Vic avec Jean Cyrenne dans le suiky, Colonel Drummond avec Allan Veilleux et Huntington Boy avec Irène Aubin.

Il faut noter que le cerbère-conducteur Gilles Villemure a été remplacé aux guides des chevaux qu'il conduisait par Gerald Horton, un jeune homme qui avait fait un début de saison remarquable à la piste de Québec cette année. Gilles

Villemure a bien réussi avec les montures qui lui étaient confiées en courses, puisqu'il a remporté le championnat des conducteurs du mois d'août dernier. Que fera le jeune Horton en acceptant la succession de l'habile Villemure? C'est une question que bien des amateurs se posent et sont anxieux d'en connaître et d'en constater la réponse, lorsque Horton prendra le départ. Ce soir, il est éligible avec Robb'n Lee dans la première. Il reviendra à la troisième avec Belle's Choice et complètera sa soirée avec Dan Dee Direct dans la neuvième. Le premier départ sera donné à 8 h. p.m.

L'Intrepid encore premier

NEWPORT, Rhode Island (AFP) — Le yacht américain "Intrepid" a de nouveau battu son rival australien "Dame Pattie" dans la deuxième manche de la 21e America's Cup mercredi, donnant aux États-Unis une confortable avance de deux victoires à zéro, soit à mi-chemin du succès final. C'est avec une avance de 3 minutes, 36 secondes que le "12 mètres" américain a obtenu son deuxième point. L'écart était bien moindre que celui qui fut enregistré la veille et qui s'élevait à près de 6 minutes.

Cette deuxième manche a été disputée par un beau temps ensoleillé et une excellente visibilité estimée à 10 milles sur le même parcours de 24 milles marins au large de Newport, par une mer peu agitée et par un vent de direction est-nord-est dont la force varia de 9 à 10 noeuds au départ et de 14 à 16 noeuds sur la fin. La température était de 68 degrés Fahrenheit (19 Centigrades).

Le scénario de la deuxième manche fut bien différent de celui de la première et ce, jusque dans les motifs qui obligèrent une fois encore les organisateurs à retarder le départ de l'épreuve. La veille, ce fut par crainte de la vitesse trop importante du vent et cette fois par la faiblesse de celui-ci, qui, quelques minutes seulement avant le départ primitivement prévu, n'avait même pas de direction définie.

Après avoir surclassé les Australiens mardi dans les 3 tronçons par vent contraire, les Américains se sont surtout distingués mercredi dans les parties disputées par vent en trois-quarts arrière et par vent en poupe, démontrant que leur "douze mètres" est dans tous les domaines supérieur à celui des Australiens.

Ces derniers se comportèrent toutefois beaucoup mieux par vent debout et le rendement de "Dame Pattie" dans les 4½ premiers milles s'était amélioré de plus de 50% puisqu'elle ne compta que 53 secondes de retard contre une minute 50 secondes à ce même point la veille.

4e TRONÇON

De plus, pour la première fois, dans son match avec "Intrepid", "Dame Pattie" a réussi à un moment à reprendre quelques secondes tandis que mardi, l'écart s'était régulièrement accru du début à la fin. C'est dans le 4e tronçon — le 2e couvert par vent contraire — que Jock Sturrock et son équipage grignotèrent sept secondes et le retard de 53 secondes au premier virage puis de 1 minute 29 secondes au second et 2 minutes 3 secondes au troisième soit après le tour complet du triangle, n'était plus que d'une minute 56 secondes.

Cependant, sur l'unique parcours disputé par vent favorable, c'est-à-dire sur les 4,5 milles, trois fois parcouru par vent contraire mais dans le sens retour, "Intrepid" distança "Dame Pattie" d'une minute 27 secondes pour porter son avance à 3 minutes 23 secondes. La veille, sur ce même tronçon, les Américains n'avaient gagné que 40 secondes.

Dans les derniers 4,5 milles, vent debout, les Australiens limitèrent les dégâts à 13 secondes pour compter un retard total à l'arrivée de 3 minutes 36 secondes alors que la veille ils avaient concédé 32 secondes sur cette ultime partie.

"Intrepid" couvrit les 24 milles marins en 3 heures 24 minutes 21 secondes contre 3 heures 23 minutes 3 secondes la première fois. La troisième manche sera disputée aujourd'hui et son départ est prévu pour 12 h 10 locales.

"Intrepid" va vraisemblablement établir un record dans la 21e édition de l'épreuve: il peut en effet conserver le prestigieux trophée par quatre victoires à zéro remportées en quatre jours d'affilée.

Le résultat final de quatre à zéro a déjà été enregistré plusieurs fois, mais jamais le challenger, en l'occurrence le yacht australien "Dame Pattie", ne fut battu aussi rapidement, car, toujours auparavant, l'un ou l'autre des deux bateaux de manda au moins un jour de repos comme le leur permet le règlement.

Les Américains se sont déclarés prêts à courir tous les jours. Les Australiens ont toujours été très réservés à ce sujet, mais, jugeant actuellement les prévisions météorologiques favorables, ils ne veulent pas laisser échapper l'occasion de tenter de redresser une situation qui semble déjà désespérée et ils ont accepté de disputer la troisième manche aujourd'hui et peut-être la quatrième vendredi, si les prévisions sont bonnes et même s'ils perdent une troisième fois.



● Leur "spinnaker" largement gonflé, l'Intrepid et Dame Pattie luttent depuis deux jours au large de Newport. On aperçoit au premier plan le voilier australien qui est précédé au loin par son rival américain. (Téléphoto UPI)



Ligue Canadienne

Aucune jouée

AUJOURD'HUI

Ligue Canadienne

Aucune jouée

LES CLASSEMENTS LIGUE CANADIENNE

Conférence de l'Est

	G	P	N	P	P	P	P	P	P
Hamilton	4	1	0	38	77	8			
Ottawa	3	3	0	38	111	6			
Montreal	3	3	0	39	96	4			
Toronto	2	4	0	36	124	4			

Conférence de l'Ouest

	G	P	N	P	P	P	P	P	P
Regina	6	1	0	165	122	12			
Calgary	6	1	0	163	64	12			
Edmonton	2	5	1	106	141	5			
Winnipeg	2	5	0	111	168	4			
Vancouver	1	4	1	96	141	3			

Les inscrits à Québec

COURSE NO 1 Bourse \$500.

1-Janet's Son (J Giguère)	4
2-Pick Song (P Alain)	2
3-Gay Charm (J Lemay)	10
4-May Eve Queen (Y Pelchat)	5
5-Gay Bill (J Lefebvre)	6
6-Dandy Averil (L Duquette)	7-2
7-Sydney's J G (R Moreau)	3
8-Gus The Great (M Lachance)	3-2
Elig: Robb'n Lee (G Horton)	10

COURSE NO 2 Bourse \$500.

1-William Byrd (P Grenier)	3
2-Pying Choice (M Gauthier)	6
3-Indian Creed (M Cournoyer)	7-2
4-Mountain Bee (B Gervais)	5
5-The Mighty Count (C Demault)	10
6-Pulaski Mac (P Touchette)	4
7-Pinneridge Adios (R Beaudoin)	7
8-Dawn's Earlylight (I Aubin)	9
Elig: Willie Baldwin (E White)	10
Intrigante C (Y Gamache)	3-2

COURSE NO 3 Bourse \$500.

1-Stronghold (B Perron)	7
2-Minner's Gene (R Paquin)	6
3-Sunny Bubble (B Robichaud)	8
4-Charles Galien (C Demault)	10
5-First Nighter (C Cyrenne)	4
6-Belle's Choice (G Horton)	4-3
7-Meadow Smoke (Y Gamache)	3-2
8-Conférence M (Y Gauthier)	3-2

COURSE NO 4 Bourse \$500.

1-Flashy Z (S Pleau)	3
2-Judith Remus (Y Gamache)	9-3
3-Speedy L Express (B Gervais)	4
4-King's Shadow (M Masse)	6
5-Danny Hal (J Gervais)	7-2
6-Juanita T (J Guenette)	10
7-Doctor Joe (C Demault)	3
8-Victor Pick (P Noel)	5
Elig: Miss Scott Rook (E White)	10
Dick Nelson (M Cournoyer)	3-2

COURSE NO 5 Bourse \$1,100.

1-Miss Royal Time (M Mineault)	7-2
--------------------------------	-----

Sur la piste de "B.B."

COURSE NO 1 Bourse \$1,300.

1-Petty Boy (And Boucher)	14:30 9:70 4:20
2-No 5 White Princess (R Caldwell)	11:30 5:50
3-No 2 Carlys Allen (M Turcotte)	3:00
4-Don't Ask (R Prime Hanover)	3:11, 1:04, 1:36, 2:08, 2
5-Retire: No 3 Cloyd Hanover.	

COURSE NO 2 Bourse \$1,100.

1-No 5 Miffing Hanover (C St-Jacques)	7
2-Gig Angus (N Tremblay)	8
3-Gig Angus (N Tremblay)	8
4-Elig: Star Goose (M Mineault)	10
Lucky Brewer (S Pleau)	4

COURSE NO 3 Bourse \$500.

1-Baron Song (A Jean)	4
2-Knockout (M Cyrenne)	6
3-Granny Girl (M Lachance)	2
4-Front Page Mir (P E Alain)	7-3
5-Missouri Hanover	8
6-N Tremblay	10
7-Singing Duke (B Gervais)	3-2
8-Prince Faber (M Giguère)	3
9-Mr Scotch (J A Verret)	10
Elig: Scamp Victor (J Giguère)	10

COURSE NO 4 Bourse \$500.

1-Jet Mar Mle (Y Gauthier)	7-2
2-Brightside (G Surprenant)	6
3-Road Runner (M Cournoyer)	8
4-John Winchell (M Giguère)	6
5-Imperial Time (J Lefebvre)	3
6-Baladin (S Pleau)	10
7-Count Adio (M Mineault)	2
8-Highway Spod (B Gervais)	1
Elig: Sterling Wick (J G Kerouack)	10
Tomoris (I Aubin)	3

COURSE NO 5 Bourse \$1,000.

1-Big Togo (S Pleau)	7-2
2-Dan Dee Direct (G Horton)	4
3-Successa Stormy (J Gauthier)	8
4-Justice Hanover (M Lachance)	3-2
5-Orrax Rita (W Plourde)	3
6-Gait Way Express	10
7-Meadow Whitey (J Cyrenne)	10

COURSE NO 6 Bourse \$500.

1-Knight's Knight (C Demault)	7
2-Royal Mack Brady (Y Pelchat)	7-2
3-Diplomat Rotan (Y Gauthier)	10
4-Gridden Bawn (S Pleau)	6
5-Braids (J G Kerouack)	3-2
6-Abelade (P Grenier)	4
7-Impe Barry (N Tremblay)	3
8-Connie Lori (A Marquette)	8
Elig: Dee Dee Adios (M Ouellet)	10
Sherrif Mills (M Mineault)	3

COURSE NO 7 Bourse \$1,100.

1-No 3 Easy Pick (A Deguise)	42:70
2-No 2 Indiana Byrd (R Caldwell)	5:10 3:60
3-No 7 Saucy Dream (V Bardier)	3:50
4-Don't Ask (R Prime Hanover)	3:40 3:40
5-Kay Gold (D MacTavish)	3:40
6-Elig: Gagney Hanover, Pats Ezra, Autumn Frost, Harrys Bombier	
TEMPS: 32.1, 1:02, 1:32.1, 2:02.3	

COURSE NO 8 Bourse \$1,300.

1-No 3 Easy Pick (A Deguise)	42:70
2-No 2 Indiana Byrd (R Caldwell)	5:10 3:60
3-No 7 Saucy Dream (V Bardier)	3:50
4-Don't Ask (R Prime Hanover)	3:40 3:40
5-Kay Gold (D MacTavish)	3:40
6-Elig: Gagney Hanover, Pats Ezra,	

économique

COTES DES BOURSE

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

TITRES

volumes haut bas ferm.

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

Alcan 1000 114 114 114

FONDS MUTUELS

MERCREDI - 13 SEPTEMBRE

Andra Equity 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

All Can Div 3.00 3.83

New York

NEW YORK (AFP) — Une

forte poussée est intervenue à

Wall Street dans une atmosphère

très active sous l'influence

combinaison de la hausse

généralisée des prix et de l'op-

position qui se manifeste au

Congrès contre l'augmentation

des impôts demandée par le

président Johnson.

Les plus-values sont interven-

ues sur un large front, béné-

ficiant autant aux "blue chips"

qu'aux valeurs spéculatives. En

clôture, les hausses étaient

deux fois plus nombreuses que

À L'HÔTEL DE VILLE

Salaire des juges

Le comité exécutif de la ville de Québec a décidé d'accorder un traitement de \$23,000 par année au juge Emile Morin, de la Cour municipale. Cette nouvelle augmentation de traitement est effective à compter du 13 août dernier. D'autre part, le comité exécutif n'a pas voulu prendre encore de décision en ce qui regarde une hausse de traitement au juge Marcel Létourneau, de la même cour.

Il semble que les autorités municipales attendent de nouvelles directives du ministère de la Justice du Québec avant de fixer les nouvelles hausses de traitements aux juges de la cour municipale.

Stationnement interdit

Il sera dorénavant interdit de stationner un véhicule quelconque dans les zones réservées aux taxis.

Le comité exécutif donnant suite à une recommandation du directeur du service de la police, M. Gérard Girard, proposera l'adoption d'un règlement municipal en ce sens lors de la prochaine séance du conseil de ville.

L'absence d'un bail entre l'Association des taxis et la ville de Québec avait empêché jusqu'ici la ville d'interdire le stationnement dans ces zones et de les réserver à l'usage exclusif des taxis.

Les policiers de Québec seront donc autorisés à donner des billets de contravention aux automobilistes et camionneurs qui stationneront leurs véhicules dans les zones réservées aux taxis.

Ces zones sont d'ailleurs clairement indiquées par des enseignes.



LE CLUB D'ECHECS DES EMPLOYES CIVILS

Le club d'échecs des fonctionnaires provinciaux entreprend aujourd'hui sa 28e saison, par une réunion préliminaire qui a lieu à la fermeture des bureaux, à 5 heures, puis au centre des loisirs Saint-Dominique, à partir de 7h30, pour les débuts des tournois-études de la Ligue d'Échecs de Québec. Le Club d'Échecs des Employés Civils, qui s'est signalé au cours des deux dernières années dans les tournois de la Ligue — il a toujours participé aux compétitions par équipes, depuis le début — et dans l'organisation et la propagande (il a mis sur pied la Ligue Intercollegiale d'Échecs, un peu moins active en ces dernières années, et il assure la publication de la présente chronique quotidienne de l'ACTION, depuis 1959), entend maintenant son action une année encore, et si possible l'augmenter encore. Les nouveaux adeptes du jeu parmi les fonctionnaires sont les bienvenus à la réunion de 5h, et à celle de 7h30. N.130967 PHN

SERVICE ANNIVERSAIRE



Samedi, le 16 septembre à 3.30 hres p.m. sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme du Frère Hyacinthe (Antoine Hamelin) fils de feu M. et Mme Richard Hamelin de la Communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne de Saint-Romuald.

Le service anniversaire sera chanté par son frère M. l'abbé Ange-Albert Hamelin, ptre, curé de Ste-Christine de Portneuf. Il sera célébré en la chapelle des F.I.C. du Juvénat N.-D. du St-Laurent à St-Romuald de Lévis.

Il laissait dans le deuil cinq frères et une sœur, trois belles-sœurs, un beau-frère et une vingtaine de nièces et de neveux. Outre son frère, prêtre, trois de ses frères demeurent à Montréal: MM. Jean-Noël, Lorenzo et Jean-Baptiste Hamelin. Sa sœur Gergette (Mme Maurice Julien) demeure à Deschambault et son autre frère, Frère Paul-Emile Hamelin (Fr. Ange-Gabriel) des F.I.C. est Principal de l'Ecole Secondaire Saint-Benoît d'Amqui. Parents et amis sont priés d'assister au service anniversaire sans autre invitation.

Banff

Le parc national Banff en Alberta est le plus ancien parc national au Canada. Il a été ouvert en 1885.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Le service anniversaire de M. J.A. Marcoux sera chanté en l'église de St-Pascal de Malartic, Québec, samedi 16 septembre 1967, à 10 heures A.M.

Parents, amis, paroissiens sont priés d'y assister.

Télévision et radiodiffusion de cours aux adultes?

SUDBURY, Ont. (P.C.) — L'Université Laurentienne de Sudbury s'est jointe aux autres universités bilingues ou francophones dans le but d'utiliser les services de Radio-Canada pour téléviser et radiodiffuser des cours aux adultes.

Les universités impliquées sont l'Université Laurentienne, les universités de Moncton, d'Ottawa, de Montréal et de Sherbrooke, ainsi que l'Université Laval. Les cours sont télévisés sur le réseau français de Radio-Canada les samedi et dimanche, de 9 h.15 à 11 h.30 a.m. et à la radio de 7 h.30 à 8 heures p.m.

Les étudiants qui étudient par télévision ou par radio doivent soumettre leurs travaux écrits par la poste s'ils suivent des cours menant à des diplômes.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Samedi le 16 septembre 1967 à 9 hres en la Cathédrale de Québec, sera chanté le service anniversaire de M. L.-J. Alphonse Gagnon, P.D.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Décès de Mme Camille Prince

A l'Hôpital Général de Québec, le 6 septembre, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Camille Prince, née Elise Déjeu, demeurant à St-Léonard-de-Nicolet. Elle était la mère des Révérendes Sœurs Pauline Prince, de Québec, Jeanne Prince, missionnaire en Tunisie, Marguerite Prince, missionnaire au Paraguay, toutes trois Hospitalières de St-Augustin, et Claire Prince, bénédictine de Ste-Marthe-sur-le-Lac. Elle laisse aussi deux sœurs religieuses. Les funérailles ont eu lieu à St-Léonard, samedi le 9. La levée du corps fut faite par M. l'abbé G.-H. Laforest, curé de la paroisse, tandis que le service fut célébré par M. l'abbé J.-Baptiste Pénin, neveu de la défunte, et aumônier du Centre d'Accueil de St-David, assisté de M. l'abbé C.-E. Doucet, de Nicolet, et de M. l'abbé R. Nolin, vicaire à St-Léonard, comme diacre et sous-diacre. L'absoute eut lieu à Ste-Eulalie, présidée par l'abbé J.-B. Pénin. Inhumation au cimetière de Ste-Eulalie.

SERVICES SPÉCIAUX



Serre Trudel Fleuriste FLEURS POUR TOUTES OCCASIONS 1842, boul. Père-Lelièvre VILLE DE DUBERGER 681-4254

683 26-8 MAR. J. au 24-10) S.S.

POUR VOS FOURRURES CONSULTEZ HENRI D'ION Une surprise à chaque achat 576 de MAZENOD Tél.: 525-9702

MANTEAUX de FOURRURES Vente - Réparation Aussi location P.-L. TURCOTTE 464 de la Chapelle Québec. Tél. 524-1030

775 7-9 (j.v.s. au 2-11) S.S.

A Québec aujourd'hui

Convocations

RICHÉLIEU STE-FOY — dîner au restaurant Grand Boulevard à 6h30 p.m., conférence de M. Gérard Berlinguette, ing. c. "Québec, ville ou région?" MAISON MONTMORENCY — réunion des "penseurs" libéraux fédéraux du Québec. CHATEAU FRONTENAC — congrès annuel de la Fédération des Femmes Libérales du Québec.

Arts

LA FENIERE — "Passe-Passe" comédie en 3 actes d'Henri Monaghan, à 9h. p.m. LA HALTE DES CHANSONNIERS, 17 rue Couillard. Jean-Pierre Bérubé à 9h. 30 et 11h. p.m.

Décès de Mme Vannutelli Poitras

Dame Germaine Monier, épouse de M. Vannutelli Poitras, homme d'affaires, est décédée le 13 septembre 1967 à l'âge de 63 ans. Mme Poitras demeurait au 1177 Aiguille, Québec.

Outre son époux Mme Poitras laisse dans le deuil son fils, ses filles, sa belle-fille et son gendre: M. et Mme Edmond Poitras (Lucille Brochu), Mlle Françoise Poitras, M. et Mme Jean Duchesneau (Georges Poitras), ses petits-enfants: Elyse et Daniel Poitras, Kathleen Duchesneau; sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs: Sœur Marie-Cécilia S.S.C.M., Mme Ernest Duval, M. et Mme Lucide Poitras, M. et Mme Charles-Eugène Boucher, M. et Mme Charles-Eugène Gosselin, Mme Aimé Paquet, M. et Mme L.-A. Gosselin, M. et Mme Jacques Poitras, M. et Mme Jacques Simard.

Mme Poitras repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 990, 1ère Avenue. Les funérailles auront lieu samedi le 16 septembre 1967 en l'église St-François d'Assise et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Funérailles de M. Pierre Rinfret



M. Pierre Rinfret, architecte de Québec, est décédé le 3 septembre 1967, à l'âge de 59 ans. Il demeurait à 3555, Chemin St-Louis, Ste-Foy. Ses funérailles ont eu lieu le 7 septembre, en l'église Ste-Ursule.

Bien connu du monde universitaire et industriel, il avait fait sa marque comme architecte, se faisant valoir surtout dans la construction des écoles des Commissions scolaires et des hôpitaux de la province; il savait innover, comme le Collège de Québec en fait la preuve.

Il était taillé aussi une place enviable dans les œuvres philanthropiques où il donnait de son temps pour aider ses concitoyens. On ne saura jamais le nombre de ceux qu'il avait aidés.

Sa famille et ses amis gardent de lui le souvenir d'un esprit ouvert au progrès de la science et de la culture, d'une âme généreuse qui ne savait pas refuser.

Après ses études à l'Académie de Québec il gradua en architecture à l'Ecole des Beaux-Arts, promotion 1933, et déjà par goût de perfectionnement il fit un stage de spécialisation d'un an en Europe. A son retour, il s'associa à la firme Amyot, Bouchard et Rinfret jusqu'en 1946 au moment où il ouvrit son bureau personnel.

Il faisait partie de l'Institut Royal des Architectes du Canada, de l'Association des Architectes de la Province de Québec et de l'Illuminating Engineering Society; du Club Renaissance, et de plusieurs autres clubs sociaux.

Il laisse son épouse, Camille Bernier, et sa fille, Suzanne.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	\$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière)	\$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES (Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	aucune charge
(Nécrologie et photo)	\$5.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	\$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

avis de décès

COUTURE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 septembre 1967, à l'âge de 75 ans, est décédée M. Joseph Couture, époux en premières noces de feu dame Léonie Demers et en secondes noces de dame Alma Dalziel, père de Cécile (Mme Paul-Eugène Couture) frère de Edouard, Wilfrid, Arthur, Laura (Mme Philippe Cosselin), Thérèse (Mme Georges Samson). Il demeurait à 160, rue de l'Eglise, Ste-Jean-Christophe.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence de son beau-frère, M. Louis Dalziel, rang Beauséjour, St-Jean-Christophe, à 9 heures 40, pour l'église de St-Jean-Christophe et de là au cimetière de St-Louis de Pintendre. 12-9 (3 fs)

CHAMBERLAND. — A Québec, le 12 septembre 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée M. Almanzor Chamberland, fils de feu M. Charles Chamberland et de feu dame Joséphine Gamache, demeurant à 551, Franklin. Les obsèques auront lieu samedi, à 9 heures. Départ des foyers funéraires Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier-Quest, à 8 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 14-9 (2 fs)

FRENETTE. — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 13 septembre 1967, à l'âge de 58 ans et 8 mois, est décédée dame Bertha Gagnon, épouse de M. Joseph Frenette, demeurant à Portneuf Station. Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30. Départ des salons funéraires Laurent Leclerc & Fils, 680, rue St-Charles, à 9 heures 15, pour l'église de Portneuf Station et de là au cimetière de Ste-Christine, où un libéra sera chanté. 14-9 (3 fs)

POITRAS. — A Québec, le 13 septembre 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Germaine Monier, épouse de M. Vannutelli Poitras, demeurant à 1177, Aiguille. Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 13-9 (3 fs)

SAUVAGEAU. — A Contrecoeur le 11 septembre 1967, à l'âge de 20 ans et 10 mois, est décédé accidentellement M. Jean-Jacques Sauvageau, fils de M. Lucien Sauvageau et de dame Thérèse Germain, demeurant à Deschambault, cité de Portneuf. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Guy Denis, Route 2, Deschambault, à 9 heures 45, pour l'église de Deschambault et de là au cimetière paroissial. 12-9 (3 fs)

THOMASSIN. — A l'Hôpital Général, le 11 septembre 1967, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Malvina Brindamour, épouse de feu M. Joseph Thomassin, demeurant à l'Hôpital Général. Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Cœur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. 12-9 (3 fs)

LA FENIERE. — "Passe-Passe" comédie en 3 actes d'Henri Monaghan, à 9h. p.m. LA HALTE DES CHANSONNIERS, 17 rue Couillard. Jean-Pierre Bérubé à 9h. 30 et 11h. p.m.

Décès de Soeur Saint-Martin (Noëlla Paris) L'an de grâce 1967, le 11e jour de septembre s'est endormie dans la paix du Seigneur, munie des Sacraments de notre Mère la sainte Eglise. Soeur Saint-Martin Noëlla Paris, Hospitalière de Saint-Augustin, professe de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle était âgée de 87 ans, et comptait 58 ans de vie religieuse. Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

OTTAWA (PC) — La première étape de ce qui pourrait être une réorganisation du mouvement mondial des scouts sera le transfert du secrétariat d'Ottawa à Genève, en 1968, a révélé un porte-parole. Cette décision a été prise lors de la conférence du mois dernier à Seattle.

Ce transfert est fait dans un effort pour fournir de meilleures communications avec le mouvement dont la population a pris un essor géographique considérable dans les nations en voie de développement d'Afrique et d'Asie depuis que le secrétariat s'est installé à Ottawa, en 1958.

Le bureau se trouvera de ce fait plus facilement accessible aux quelque 10,500,000 scouts répartis dans 90 pays, a ajouté le porte-parole. Le personnel actuel comprend un secrétaire général, des commissaires exécutifs chargés de l'entraînement, des opérations, des relations extérieures et de l'administration, en plus de six secrétaires.

M. Laszlo Nagy, citoyen suisse d'origine hongroise, a été nommé secrétaire général de l'organisation à la conférence de Seattle. M. Nagy était président de la commission qui a complété récemment une revue du scoutisme dans le monde. Il entrera en fonction en mai prochain.

Ce sera le deuxième transfert du bureau depuis sa fondation à Londres, il y a 40 ans. Aucune date n'a encore été fixée.

Décès de Soeur Saint-Martin (Noëlla Paris)

L'an de grâce 1967, le 11e jour de septembre s'est endormie dans la paix du Seigneur, munie des Sacraments de notre Mère la sainte Eglise. Soeur Saint-Martin Noëlla Paris, Hospitalière de Saint-Augustin, professe de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle était âgée de 87 ans, et comptait 58 ans de vie religieuse. Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

Le service sera célébré aujourd'hui le 14 septembre, à trois heures et demie.

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d. OPTOMETRISTE EXAMEN DE LA VUE EDIFICE MARCEL MASSICOTTE 869 EST. RUE ST-JOSEPH — 527-9642 Dr Ghislain Dionne o.d. OPTOMETRISTE LENTILLES CORNÉENNES

AUJOURD'HUI

JEUDI

- 7.00 A.M. — Musique
- 7.20 — Musique Marc Legrand
- 7.30 — Destins animés
- 7.45 — A nous deux
- 8.15 — Toast et café (*)
- 9.15 — Joueur à 4
- 9.30 — Musique
- 9.45 — En matinée — "Les conquérants de l'Orient" (6) Film d'aventures, avec Rik Battaglia et Irène Tunc.
- 10.28 — Aujourd'hui à CBVT
- 10.30 — Monsieur Surprise présente — Samedi — (*)
- 10.45 — La souris verte
- 11.00 — L'école du bonheur
- 11.05 — Un coin de France (*)
- 11.15 — Voix de femmes
- 11.25 — Masques et sortilèges de Venise (*)
- 11.30 — Long métrage "Le signe de Zorro" (5-E) Drame d'aventures, avec Tyrone Power et Linda Darnell.
- 11.45 — Palmair
- 12.15 P.M. — Actualité — Editorial
- 12.30 — De tout, de tous
- 1.00 — Qui suis-je ?
- 1.05 — Téléjournal
- 1.15 — Ciné-feuilleton "Les grandes familles"
- 1.30 — Ciné-roman
- 1.35 — Music
- 1.45 — Long métrage — "Le silence de la mer" (3-A) Drame psychologique, avec Howard Vernon et Nicole Stéphane. Le séjour d'un officier allemand dans une maison française durant la dernière guerre. Sobriété et dépouillement. Haute portée humaine et spirituelle.
- 1.50 — En forme
- 1.55 — Opening
- 2.00 — Entre nous, les deux font la paire
- 2.05 — Luncheon Date, Part I
- 2.30 — Luncheon Date, Part II
- 3.00 — Take Thirty
- 3.05 — Femme d'aujourd'hui
- 3.30 — Mouchette
- 3.35 — Edge Of Night
- 3.40 — Le Zoo du capitaine Bonhomme
- 4.00 — Communiqué
- 4.05 — Ulysse et Ocar
- 4.30 — Barney Boomer
- 4.35 — La boîte à surprises
- 4.55 — M. Jet
- 5.00 — Gentle Ben
- 5.05 — Thierry-La-Fronda
- 5.25 — Les sentinelles de l'air (*)

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la cote de la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

Nouvelles internationales

Nations Unies

NATIONS-UNIES. (A.F.P.) — Il semble, selon des indications recueillies dans les milieux bien informés de l'ONU, que les États-Unis ont renoncé, dans les circonstances actuelles, à présenter à nouveau la question de la guerre du Vietnam au Conseil de sécurité.

Il était de notoriété publique que la diplomatie américaine aurait souhaité ouvrir un débat sur la manière d'organiser et de convoquer une nouvelle conférence de Genève sur le Sud-Est asiatique.

Cela semble irréalisable dans les conditions voulues par Washington. On tient de bonne source que les consultations préliminaires auxiliaires a procédé la délégation des États-Unis à l'ONU n'ont pas donné des résultats justifiant une poursuite de l'initiative américaine.

Algérie

ALGER. (A.F.P.) — La nationalisation des sociétés américaines se poursuit en Algérie. Après les cinq filiales des compagnies pétrolières Esso et Mobil, nationalisées le 30 août dernier, la société de détergents "Detersav-Algérie", filiale algérienne de la société américaine de produits chimiques Procter and Gamble, vient à son tour d'être nationalisée, annonce une ordonnance prise par le président Houari Boumedienne et publiée au "Journal officiel" d'hier. Toutefois, cette nationalisation donne droit à une "indemnité" à la charge de l'État, qui sera fixée ultérieurement par décret.

Cette société, comme les autres compagnies anglo-saxonnes en Algérie, était placée sous le contrôle de l'État depuis le 5 juin à la suite de "l'agression tripartite anglo-américano-sioniste contre les pays arabes".

Paris

PARIS. (P.A.) — La tempête se prépare pour ce qui sera peut-être le plus long et le plus froid hiver politique en France, ces dernières années.

François Mitterrand, leader de l'opposition alliée socialiste-communiste, a attaqué la façon qu'a eue le général de Gaulle de s'immiscer dans les affaires du Canada. Ses déclarations ont pourtant été douces, comparativement à celles d'un membre du camp de Gaulle, Valéry Giscard d'Estaing, ancien ministre des Finances qui prétend contrôler 42 des 245 sièges du parti gaulliste. Quand il a critiqué la "méthode d'un seul homme" du général, les journalistes communistes ont eu la partie belle.

De Gaulle a, semble-t-il, décidé d'arrêter Giscard d'Estaing avant qu'il aille trop loin. Il a chargé le ministre des Finances, Michel Debré, d'accuser Giscard d'Estaing d'un retour à la médianisme fâcheux de la Quatrième République.

Hong-Kong

HONG-KONG. (P.C.) — Des milliers d'adversaires de Mao Tse-tung ont attaqué les Gardes rouges qui festoyaient au stade de Canton, mardi, a-t-on appris aujourd'hui de sources chinoises.

Un visiteur a déclaré que plus de 20.000 personnes ont participé à l'engagement et que des coups de feu ont retenti à travers la ville pendant plusieurs heures jusqu'à ce que l'armée chinoise intervienne. On ne connaît pas encore le nombre des blessés.

Par ailleurs, on rapporte que les anti-maoïstes se sont emparés de bateaux appartenant au gouvernement, à Kowloon, près de la colonie portugaise de Macao, et les détiennent comme armes de négociations avec les Gardes rouges. Les bateaux seraient chargés de nourriture destinée à Macao et Hong-Kong.

Varsovie

VARSOVIE. (A.F.P.) — Le prochain voyage du général de Gaulle à l'étranger aura lieu en Roumanie, apprend-on de bonne source. La date prévue pour ce voyage paraît être le début du printemps prochain. Le président de la République effectuera d'autre part, au début du mois d'octobre, une visite du territoire d'Andorre et dans les départements du Sud-Est de la France.

Le Caire

LE CAIRE. (A.F.P.) — Poussé par son entourage, le maréchal Amer aurait voulu finalement prendre le pouvoir. Cela ressort clairement des nouvelles révélations faites ce matin par l'officier égyptien, Al Ahran. Le journal consacre près de 10.000 mots au complot avorté de l'ancien No 2 égyptien, et publie les aveux écrits d'un certain nombre d'officiers arrêtés.

La publication de ces documents montre que le président Nasser ne craint plus, à la suite de cette affaire, la réaction dans l'armée et le pays, et qu'il juge même utile de donner une large publicité à la crise la plus grave survenue au sein du régime égyptien depuis 1954, c'est-à-dire depuis l'élimination du général Néguib. Il ne doute pas, en tout cas, que la population égyptienne, qui réclamait en vain le châtiment des militaires responsables de la déroute, et descendit dans la rue le 9 juin pour demander le maintien au pouvoir du chef de l'État égyptien, sera satisfaite par toutes ces révélations. Le journal annonce, en effet, des procès retentissants et des condamnations sévères.

Caracas

CARACAS. (A.F.P.) — Le tremblement de terre qui a secoué Caracas mercredi a duré quatre secondes et atteint le degré quatre de l'échelle internationale. Il a été particulièrement ressenti dans les quartiers situés à l'est de la capitale, les plus éprouvés lors du violent séisme de juillet. On ne signale toutefois jusqu'à présent ni victimes, ni dégâts matériels.

Selon les services de l'Institut sismologique de Caracas, cette secousse serait un "prolongement" du tremblement de terre du 31 juillet. Son épiphrase, estiment les spécialistes, était situé vraisemblablement en pleine mer, à une cinquantaine de milles au nord de la capitale vénézuélienne, à peu près au même endroit que celui du séisme de juillet.

New York

NEW YORK. (A.F.P.) — "Au lieu de prêcher de pieux sermons sur la valeur morale de la politique étrangère américaine, Washington devrait plutôt faire ressortir qu'elle reflète l'intérêt national", a déclaré mardi soir M. Richard Nixon, ancien vice-président des États-Unis, devant un banquet d'industriels.

"La simple vérité est que nous nous battons au Vietnam pour les mêmes raisons qui nous poussèrent au combat dans les premières et deuxième guerres mondiales et en Corée : Parce que nos intérêts vitaux sont en jeu".

Tout en prenant soin d'éviter de nommer directement le président Johnson, M. Nixon, qui fait partie des candidats possibles du parti républicain aux élections présidentielles de 1968, a ensuite critiqué le manque de confiance qu'inspire le gouvernement américain aux États-Unis et à l'étranger. "Le fossé est en train de s'élargir entre ce que disent nos porte-parole et ce que croient les gens", a-t-il dit.

Genève

GENÈVE. (A.F.P.) — Le rapatriement des réfugiés jordaniens qui avaient reçu, avant le 31 août, l'autorisation de regagner leur domicile par le pont Allenby, reprendra le dimanche 17 septembre, a-t-on annoncé hier au siège du comité international de la Croix Rouge.

Le CIRC, qui déclare avoir été informé par sa délégation au Moyen-Orient, précise que cette autorisation intéresse environ six mille personnes. Les rapatriements se poursuivront chaque mardi, jeudi et dimanche jusqu'à conclusion de l'opération, ajoutée-l'on au siège de l'organisation.

On ne peut avec succès les mobiliser, les manipuler, les forcer à suivre telle ou telle tendance. Mais on peut leur donner des motifs, on peut les recruter, on peut les aider à trouver, rôle qui leur convient le mieux".

M. Hoffman, ancien président de Studebaker Corp., et administrateur du Plan Marshall, portait la parole à un banquet donné en l'honneur des 30 invités provenant de 96 pays et qui assistent à la conférence du développement de l'alimentation mondiale. Le banquet était offert par la Massey-Ferguson, qui a organisé simultanément la conférence.

M. Hoffman a déclaré que chaque génération a hérité d'un monde fabriqué par ses ancêtres, mais que "contrairement à

L'élection de M. Stanfield à la chefferie conservatrice aurait créé un "certain choc" parmi les rangs libéraux



● Cette photo nous fait voir le leader libéral provincial, M. Robert Nixon, lors de sa rencontre avec le premier ministre L.B. Pearson et quelques membres du cabinet fédéral. De gauche à droite on reconnaît le premier ministre Pearson, le ministre Paul Hellyer, le leader provincial Robert Nixon, le ministre des Affaires extérieures Paul Martin, le ministre des Finances Michel Sharp ainsi que le solliciteur général Lawrence Pennell.

La campagne en Ontario :

Le NPD fustige les libéraux

CORNWALL. Ont. (P.C.) — Le parti libéral est devenu superfu en Ontario, a déclaré mardi M. Donald MacDonald, chef du parti néo-démocrate. Il a ajouté, au cours d'une conférence de presse, que les élections qui doivent avoir lieu le 17 octobre se feront entre son parti et les progressistes-conservateurs, ayant à leur tête le premier ministre John Roberts.

"M. Robert Nixon est le quatrième chef libéral en quatre ans, et le 10e au cours des 25 dernières années. Le problème du parti libéral ne concerne pas, cependant, le chef du parti, mais bien les fonctions remplies par le parti.

"Si le parti libéral est à droite, il ne peut accomplir ce que les Tories accomplissent. Et s'il est à gauche — la gauche démocratique — cette fonction est déjà comblée par le parti néo-démocrate."

Comme on lui demandait s'il n'y avait pas de place pour un parti du centre, M. MacDonald a répondu : "Si on met cartes sur table, les libéraux sont plus Tories que les Tories eux-mêmes. Ils ne sont pas au centre."

Augmentations légères des prix des modèles 1968 chez Chrysler

WINDSOR, Ont. (P.C.) — La société Chrysler Canada Ltd. a fait connaître aujourd'hui, les prix suggérés pour ses voitures, modèles 1968. Les voitures coûteront en moyenne \$115 de plus, ou 3,9 p.c. que l'année dernière.

Les nouveaux modèles seront en montre demain chez les concessionnaires.

Le président de la compagnie, M. Ron W. Todgham, a dit que cette augmentation est due aux nouveaux dispositifs de sécurité à une augmentation générale des coûts et aux améliorations apportées aux voitures.

Il dit que ces augmentations sont quand même moins élevées qu'aux États-Unis. La société Chrysler des États-Unis avait annoncé la semaine dernière une augmentation

moyenne de \$133 par voiture. On a annoncé une diminution de prix pour trois modèles de voitures. Il s'agit de la Dodge Charger, qui coûtera \$76 de moins, et la Chrysler 300, à \$35 de moins et de la Crown Imperial, à \$378 de moins.

La compagnie a donné les prix de quelques modèles. Ces prix sont f.a.b. Windsor et ne comprennent pas les taxes fédérales, provinciales ou autres : Valiant \$2.409 est augmentée de \$96, Barracuda, \$2.827 augmentation de \$119, Dart \$2.455, augmentation de \$96, Belvédère \$2.555, une augmentation de \$126, Coronet \$2.601, une augmentation de \$126, Fury \$2.739, augmentation de \$119, Polara \$2.861, une augmentation de \$119, Chrysler \$3.756, une augmentation de \$143.

Les probabilités se rangent maintenant du côté de M. Richard Cashin, député de Saint-Jean ouest ou de M. Charles Ranger, ex-député et assistant de M. Pickersgill, et maintenant ministre des Affaires du Labrador dans le gouvernement de Terre-Neuve.

M. Cadioux, pour sa part, a déjà fait la preuve de sa compétence administrative comme ministre associé. Il est, de plus, très populaire auprès de l'opposition aux Communes.

M. Hellyer, ministre de la Défense depuis le début du mandat libéral en 1963, a toujours affirmé qu'il s'intéressait davantage à l'économie et aux affaires urbaines qu'à la défense. On ne sait pas encore si le ministère de la Défense compterait un nouveau ministre associé.

Le ministère du Transport pour Hellyer

OTTAWA. (P.C.) — Selon des renseignements pris mercredi à bonne source, le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, prendrait la semaine prochaine le portefeuille des Transports.

M. Hellyer et ses adjoints ont refusé de commenter ces rumeurs.

Le ministre actuel des Transports, M. John W. Pickersgill, démissionne de son poste au cabinet pour devenir chef de la nouvelle commission de transports.

On croit que M. Pickersgill aurait recommandé M. Hellyer au premier ministre, M. Lester Pearson, comme nouveau ministre des Transports.

Il est possible que le ministre associé à la Défense, M. Léo Cadieux, assume la direction du ministère de la Défense.

M. Pickersgill est député de Bonaville-Twillington et représente de Terre-Neuve au cabinet. On ne sait pas encore qui prendrait la relève de M. Pickersgill à la représentation de Terre-Neuve au cabinet.

On avait cru un temps que le poste serait occupé par M. Don Jamieson, député de Burin-Burgoyne.

Les probabilités se rangent maintenant du côté de M. Richard Cashin, député de Saint-Jean ouest ou de M. Charles Ranger, ex-député et assistant de M. Pickersgill, et maintenant ministre des Affaires du Labrador dans le gouvernement de Terre-Neuve.

M. Cadioux, pour sa part, a déjà fait la preuve de sa compétence administrative comme ministre associé. Il est, de plus, très populaire auprès de l'opposition aux Communes.

M. Hellyer, ministre de la Défense depuis le début du mandat libéral en 1963, a toujours affirmé qu'il s'intéressait davantage à l'économie et aux affaires urbaines qu'à la défense. On ne sait pas encore si le ministère de la Défense compterait un nouveau ministre associé.

OTTAWA (P.C.) — L'élection de M. Robert Stanfield à la chefferie du parti conservateur a créé chez les libéraux un sérieux choc. Selon des renseignements pris à source libérale mardi, il serait même possible que le premier ministre, M. Lester Pearson, commande une nouvelle campagne électorale.

La victoire du premier ministre de Nouvelle-Ecosse samedi à Toronto aurait du même coup compromis sérieusement les aspirations du ministre de la Santé, M. Allan MacEachen, à la chefferie libérale. En effet, le ministre est également de Nouvelle-Ecosse et 10 des 12 comtés fédéraux de cette province appartiennent aux conservateurs.

Selon toute vraisemblance, M. Pearson, rencontrera M. Stanfield la semaine prochaine à Ottawa pour s'entretenir avec lui de son entrée aux Communes et de questions parlementaires pour la nouvelle session qui s'ouvre le 25 septembre.

Les deux hommes pourrout probablement améliorer le fonctionnement de l'appareil parlementaire et accélérer des réformes qu'ensemble, MM. Pearson et Diefenbaker n'ont jamais pu réaliser.

On croit généralement que le premier ministre, désireux d'opérer des changements, pourrait s'entendre sur ce point avec M. Stanfield.

Statut parlementaire — Mais les libéraux s'inquiètent plutôt de l'attitude de M. Stanfield au Parlement. Si elle s'a-

verse heureuse dans l'immédiat, les libéraux devront commencer à choisir l'adversaire qu'ils opposeront à M. Stanfield à la prochaine élection.

On croit de bonne source que seul M. Pearson lui-même serait à la hauteur de cette tâche. Cependant, le premier ministre, déjà âgé de 70 ans, ne semble nullement désireux de se lancer dans une nouvelle lutte électorale.

Par contre, si M. Stanfield gagne lentement ses galons au parlement et que, par conséquent, il ne constitue pas pour les libéraux une menace sérieuse, il est probable que le premier ministre convoquera un congrès pour se trouver un successeur.

Ce qui a le plus impressionné les libéraux, c'est que les anciens ministres du cabinet fédéral pour se choisir un homme nouveau, M. Stanfield.

Vétérans libéraux — Ce choix d'un visage neuf peut diminuer les chances à la chefferie libérale des vétérans libéraux comme M. Mitchell Sharp, Paul Martin et Paul Hellyer, respectivement ministres du Commerce, des Affai-

res extérieures et de la Défense.

De plus, les libéraux ne peuvent négliger le fait que M. Stanfield forme, avec M. Dalton Camp, président national des conservateurs, un redoutable tandem.

"Tout dépend de la façon dont M. Stanfield s'en tire aux Communes", a-t-on affirmé.

S'il s'en tire, il rendra plus difficile pour le premier ministre sa décision de se retirer.

Tous les principaux aspirants à la chefferie libérale avaient des observateurs au congrès conservateur. Ceux-ci avaient surtout pour mission de savoir comment M. Camp, de derrière les coulisses, manœuvrait la campagne Stanfield.

Par ailleurs, les conservateurs veulent mettre M. Stanfield au travail le plus vite possible pour relever sa popularité au Québec et dans l'ouest.

La plupart des délégués québécois au congrès désiraient comme chef le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin. Apparemment, le premier souci des conservateurs serait d'assurer à M. Stanfield un meilleur appui au Québec.

L'inauguration du barrage de Rivière de la Paix

Aucun représentant d'Ottawa n'était là pour assister au triomphe de M. Bennett

Par Tom CARNEY
HUDSON'S HOPE, C.B. — (P.C.) — Le gigantesque barrage de la rivière de la Paix qui a officiellement reçu, mardi, le nom de barrage W.A. C. Bennett, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à 600 pieds au-dessus de la rivière tortueuse sera une autre contribution au service des besoins industriels de l'homme.

Le lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, M. George Parakes, a dévoilé un monument en forme d'arche qui s'élève vers le sommet du barrage, érigé au coût de \$73.200.000, et qui "servira la population de la Colombie-Britannique".

Le nom donné au barrage est "en l'honneur de M. William Andrew Cecil Bennett, premier ministre, dont la clairvoyance et la confiance en l'avenir de la Colombie-Britannique ont été l'inspiration qui a conduit au succès de cette entreprise gigantesque", a dit le lieutenant-gouverneur.

M. Gordon Shrum, coprésident de l'Hydro de la Colombie-Britannique, a loué le premier ministre "qui est le grand responsable de la réalisation de ce projet".

Parmi les quelque 2.000 spectateurs présents, on a remarqué six ministres de la province.

CALENDRIER

JEUDI, 14 SEPTEMBRE 1967

Exaltation de la Ste Croix
Demain :
Les Sept Douleurs de la Vierge Marie

SOLEIL : Lever : 5.37
Coucher : 5.12
LUNE : Lever : 5.32
Coucher : 1.49

Les marées, jeudi 14 septembre
Hautes : 4.36 a.m. — 3.38 p.m.
Basses : 11.35 a.m. — 11.34 p.m.

Les Marées de vendredi 15
Hautes : 5.45 a.m. — 4.54 p.m.
Basses : 12.48 a.m. — 12.47 p.m.

PHASES DE LA LUNE en septembre
Nouvelle lune le 14, à 6 h. 37 a.m.
Premier quart le 15, à 10 h. 56 p.m.
Pleine lune le 18, à 11 h. 59 a.m.
Dernier quart le 26, à 4 h. 44 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"Les livres, comme les amis, doivent être peu nombreux, et bien choisis."
(Pateron)

Et les journaux... ?
M. F.
(Espace payé par H.P.)

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Introduction du chalutage pélagique dans la pêche côtière aux harengs

OTTAWA (P.C.) — Le ministère des Pêcheries a fait savoir hier que l'introduction du chalutage pélagique dans la pêche du hareng sur les côtes de l'est du Canada au cours des prochaines semaines constitue une démonstration frappante du rendement de cette technique.

De fait, un dragueur de pétoncles converti a capturé jusqu'à 30 tonnes de hareng en un seul trait de 30 minutes. Il s'agit du Lady Anna, navire de 102 pieds, qui travaillait à l'ouest du goulet Digby, dans la baie de Fundy.

Le gouvernement fédéral a effectué cette expérience de concert avec le ministère des Pêcheries de la Nouvelle-Ecosse qui a affrété et transformé le navire.

C'est la première fois que l'on prend de grandes quantités de cette espèce de poisson avec un chalutier canadien au large des côtes atlantiques.

Cette entreprise vise à vérifier la possibilité du chalutage pélagique, ou entre deux eaux, du hareng au moyen d'un seul navire.

Le succès précoce de l'entreprise soulève l'intérêt de l'industrie de la pêche.

Presque toutes les prises ont été faites le jour, alors que le hareng se tient à trop grande profondeur et qu'il est trop dispersé pour réussir des opérations à la seine coulissante.

Pendant la dernière semaine d'août, le Lady Anna, avait une prise totale d'environ 200 tonnes. Le navire a pêché à des profondeurs variant de 25 à 40 brasses en tenant le filet d'une à vingt brasses du fond.

SAMEDI dans ce journal, vous serez invités à visiter les maisons

HABITAT 66

EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT Collège des Jésuites COURS 1967-1968

ANGLAIS	PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT
CINEMA	PSYCHOLOGIE DE L'ADOLESCENT
HISTOIRE DE LA PEINTURE	PSYCHOLOGIE DE LA PERSONNALITE
LECTURE RAPIDE	PSYCHOPATHOLOGIE
PHILOSOPHIE	LITTÉRATURE CANADIENNE
SCIENCES RELIGIEUSES	MATHÉMATIQUES
Anthropologie biblique	Statistiques élémentaires
Expérience biblique	Mathématiques modernes
du salut	ITALIEN
LITTÉRATURE FRANÇAISE	

et spécialement à l'intention des professeurs d'anglais : (samedi avant-midi) — un cours de LINGUISTIQUE ET PHONÉTIQUE ANGLAISES

Pour tout renseignement, s'adresser à
Extension de l'Enseignement Collège des Jésuites
1150 ouest, St-Cyrille — Québec 6
TEL : 681-0107

Association des Anciens du Séminaire de Québec

CONTRAVIS

La réunion annuelle de l'Amicale des Anciens n'aura pas lieu le 22 septembre, mais le 20 OCTOBRE 1967.

Salut à 6 heures à la Grande Chapelle. Réunion à la salle gymnastique où se donnera le souper après quelques avis nécessaires.

Soirée libre. Bienvenue à tous.